

# Évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein

**POINTS DE VUE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS,  
DE MEMBRES DE DIRECTIONS D'ÉCOLE  
ET DE CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES**

Rapport d'étape 2023

**Coordination et rédaction**

Direction de l'évaluation de programme et de la gestion des risques  
Direction générale des affaires internes

**Collaboration**

Direction des programmes d'études en formation générale des jeunes  
Direction des politiques, de la prospective, de la veille et de la recherche

Le ministère de l'Éducation tient à remercier les enseignantes et les enseignants de maternelle 4 ans, les membres des directions d'école ainsi que les conseillères pédagogiques qui ont participé à l'évaluation présentée dans ce rapport. Celle-ci n'aurait pas été possible sans leur précieuse contribution.

**Pour information :**

Renseignements généraux  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 27<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-94995-4 (PDF)

# Table des matières

<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>1 Description de la maternelle 4 ans .....</b>	<b>8</b>
1.1 Raison d’être .....	8
1.2 Objectifs poursuivis et effets attendus .....	9
1.3 Nature de l’intervention .....	10
1.4 Financement .....	11
1.5 Extrants : données sur la fréquentation .....	12
<b>2 Stratégie d’évaluation .....</b>	<b>13</b>
2.1 Questions d’évaluation .....	13
2.2 Collecte des données .....	14
<b>3 Résultats .....</b>	<b>17</b>
3.1 Profil des répondantes et des répondants au questionnaire .....	17
3.2 Mise en œuvre de la maternelle 4 ans .....	24
3.2.1 Nombre d’enfants par classe .....	24
3.2.2 Classes multiprogrammes .....	27
3.2.3 Environnement de la classe et de l’école .....	28
3.2.4 Périodes quotidiennes de jeu libre .....	31
3.2.5 Enseignantes et enseignants spécialistes .....	32
3.2.6 Ressource additionnelle .....	33
3.2.7 Services éducatifs complémentaires et services du programme Agir tôt .....	40
3.2.8 Services de garde en milieu scolaire .....	43
3.2.9 Perceptions du Programme-cycle de l’éducation préscolaire .....	45
3.2.10 Formation et accompagnement du personnel enseignant .....	47
3.2.11 Collaboration avec le personnel enseignant de la maternelle 5 ans .....	55
3.2.12 Communication avec les parents .....	57
3.2.13 Volet Parents .....	59
3.2.14 Défis et préoccupations exprimés par le personnel enseignant de la maternelle 4 ans .....	66
3.2.15 Faits saillants — Mise en œuvre de la maternelle 4 ans .....	70

3.3 Pertinence de la maternelle 4 ans .....	71
3.3.1 Provenance des enfants.....	71
3.3.2 Appréciation de la maternelle 4 ans par le personnel scolaire.....	72
3.3.3 Appréciation du volet Parents par le personnel scolaire .....	73
3.3.4 Points de vue du personnel scolaire sur les enfants à qui devrait s’adresser la maternelle 4 ans .....	74
3.3.5 Comparaison entre la maternelle 4 ans et le CPE.....	76
3.3.6 Importance de bien renseigner les parents au sujet des services d’éducation préscolaire .....	78
3.3.7 Faits saillants — Pertinence de la maternelle 4 ans.....	80
3.4 Effets de la maternelle 4 ans.....	81
3.4.1 Perceptions du personnel scolaire à l’égard des effets de la maternelle 4 ans sur les enfants .....	81
3.4.2 Effets positifs.....	82
3.4.3 Effets négatifs .....	83
3.4.4 Retombées variables selon les enfants et le contexte de la classe.....	84
3.4.5 Faits saillants — Effets de la maternelle 4 ans.....	86
<b>4 Synthèse et discussion.....</b>	<b>87</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>93</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Âge des répondantes et des répondants au questionnaire .....	17
Tableau 2	Expérience en enseignement.....	18
Tableau 3	Formation du personnel enseignant de la maternelle 4 ans .....	19
Tableau 4	Organisme scolaire .....	20
Tableau 5	Langue utilisée en classe.....	20
Tableau 6	Langue utilisée en classe selon le type d'organisme scolaire .....	21
Tableau 7	Région administrative des répondantes et des répondants.....	22
Tableau 8	Milieu socioéconomique des écoles où enseignent les répondantes et les répondants (réseau public seulement) .....	23
Tableau 9	Nombre d'enfants par classe, réseaux public et privé.....	24
Tableau 10	Nombre moyen d'enfants par classe selon le type d'organisme scolaire.....	25
Tableau 11	Nombre moyen d'enfants par classe selon le milieu socioéconomique de l'école (réseau public seulement) .....	25
Tableau 12	Perceptions du personnel enseignant à l'égard du local de classe.....	29
Tableau 13	Perceptions du personnel enseignant à l'égard de l'aménagement et du matériel.....	29
Tableau 14	Enseignantes et enseignants spécialistes intervenant en maternelle 4 ans.....	32
Tableau 15	Nombre d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe, réseaux public et privé.....	34
Tableau 16	Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe selon le type d'organisme scolaire.....	34
Tableau 17	Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe selon le milieu socioéconomique de l'école (réseau public seulement).....	34
Tableau 18	Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en fonction du nombre d'enfants de la classe .....	35
Tableau 19	Classe d'emploi de la ressource additionnelle .....	37
Tableau 20	Services fournis par la ressource additionnelle .....	39
Tableau 21	Personnel des services éducatifs complémentaires intervenant en maternelle 4 ans.....	41
Tableau 22	Perceptions de l'adaptation du service de garde en milieu scolaire à des enfants de 4 ans.....	44
Tableau 23	Aspects au regard desquels le personnel enseignant de la maternelle 4 ans collabore avec le personnel du service de garde de l'école .....	44
Tableau 24	Perceptions du personnel enseignant à l'égard du Programme-cycle de l'éducation préscolaire.....	46
Tableau 25	Perceptions de l'utilité des éléments du Programme-cycle de l'éducation préscolaire dans la pratique pédagogique du personnel enseignant.....	46
Tableau 26	Sources de formation du personnel enseignant sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire ....	48
Tableau 27	Sources de formation du personnel enseignant sur le volet Parents .....	49

Tableau 28	Appréciation de l'utilité des formations sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire.....	49
Tableau 29	Appréciation de l'utilité des formations sur le volet Parents .....	50
Tableau 30	Sources d'accompagnement dans l'appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire .....	51
Tableau 31	Appréciation de l'utilité de l'accompagnement reçu dans l'appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire .....	52
Tableau 32	Connaissance des documents ministériels par le personnel enseignant.....	53
Tableau 33	Appréciation de l'utilité des documents ministériels par le personnel enseignant.....	53
Tableau 34	Aspects au regard desquels le personnel enseignant de la maternelle 4 ans collabore avec celui de la maternelle 5 ans .....	56
Tableau 35	Fréquence à laquelle le personnel enseignant transmet aux parents des informations sur le cheminement de l'enfant .....	57
Tableau 36	Moyens par lesquels le personnel enseignant transmet aux parents des informations sur le cheminement de l'enfant .....	58
Tableau 37	Nombre total de rencontres du volet Parents de la maternelle 4 ans en 2021-2022 .....	60
Tableau 38	Personnes qui animent les rencontres du volet Parents .....	61
Tableau 39	Participation des parents aux rencontres du volet Parents.....	62
Tableau 40	Défis rencontrés par le personnel enseignant dans la mise en œuvre de la maternelle 4 ans .....	67
Tableau 41	Catégories des commentaires rédigés par le personnel enseignant de la maternelle 4 ans.....	68
Tableau 42	Milieu fréquenté par les enfants l'année précédant leur entrée à la maternelle 4 ans .....	72
Tableau 43	Perceptions du personnel enseignant à l'égard du volet Parents .....	73
Tableau 44	Perceptions du personnel enseignant à l'égard des enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans . .....	75
Tableau 45	Comparaison entre la maternelle 4 ans et le CPE : points de vue du personnel enseignant .....	77
Tableau 46	Perceptions du personnel enseignant à l'égard des effets de la maternelle 4 ans sur le développement des enfants.....	81

## Introduction

La maternelle 4 ans<sup>1</sup> constitue une mesure phare par laquelle le gouvernement du Québec s'est engagé à agir tôt afin de réduire l'indice de vulnérabilité des enfants au Québec. Pour accomplir cet engagement, il entend mettre à contribution les ressources disponibles pour permettre à tous les enfants de 4 ans d'atteindre leur plein potentiel en leur offrant des services de qualité adaptés à leurs besoins.

La Direction de l'évaluation de programme et de la gestion des risques (DEPGR) du ministère de l'Éducation (MEQ) a été mandatée pour évaluer la maternelle 4 ans. L'évaluation qu'elle a effectuée visait à obtenir de l'information pertinente qui servira à alimenter la réflexion et à éclairer la prise de décision quant à l'amélioration ou à la réorientation de la maternelle 4 ans.

Ce rapport d'étape présente les points de vue d'enseignantes et d'enseignants, de membres des directions d'école et de conseillères pédagogiques à l'égard de la mise en œuvre, de la pertinence et des effets de la maternelle 4 ans. La première partie décrit la maternelle 4 ans. La deuxième partie porte sur la stratégie d'évaluation. La troisième partie expose les résultats tirés des questionnaires et des groupes de discussion. La quatrième partie consiste en une synthèse et en une discussion des résultats obtenus.

Un second rapport sera rédigé ultérieurement et traitera des points de vue des parents à l'égard de la maternelle 4 ans de même que des effets de celle-ci sur le développement des enfants en maternelle 5 ans.

---

<sup>1</sup> Dans ce document, l'expression « maternelle 4 ans » désigne la maternelle 4 ans à *temps plein*.

# 1 Description de la maternelle 4 ans

Instaurée en 2013-2014, la maternelle 4 ans à temps plein a d'abord été offerte uniquement aux enfants de milieux défavorisés. Le 5 novembre 2019, le projet de loi n° 5, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*, a été adopté par l'Assemblée nationale. Cette loi visait à rendre admissibles à la maternelle à temps plein tous les enfants de 4 ans, sans égard au milieu économique où ils vivent, et ainsi à permettre le déploiement graduel de ce service à l'échelle du Québec à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020. Elle offre également la possibilité aux établissements d'enseignement privés qui le désirent, sous réserve de l'autorisation du ministre de l'Éducation, d'offrir la maternelle 4 ans à temps plein depuis l'année scolaire 2020-2021.

## 1.1 Raison d'être

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) 2017<sup>2</sup> a établi que plus d'un enfant sur quatre (27,7 %) fréquentant la maternelle 5 ans est vulnérable dans au moins un domaine de développement (santé physique et bien-être; compétences sociales; maturité affective; développement cognitif et langagier; habiletés de communication et connaissances générales). La proportion d'enfants vulnérables atteint 33,7 % chez celles et ceux qui résident dans un milieu très défavorisé, comparativement à 23,2 % chez celles et ceux qui vivent dans un milieu très favorisé.

Des recherches révèlent que les enfants qui présentent des vulnérabilités du point de vue de leur développement au moment d'entrer à l'école courent plus de risques que les autres d'éprouver des difficultés scolaires par la suite. Par exemple, d'après l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), 46 % des enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement à la maternelle 5 ans ont, selon leur enseignante ou enseignant, un rendement scolaire inférieur à la moyenne en quatrième année du primaire, alors que cette situation concerne seulement 14 % des enfants non vulnérables<sup>3</sup>.

C'est donc dans la perspective d'agir tôt pour permettre à tous les enfants de se développer globalement que le gouvernement a instauré la maternelle 4 ans. Ce service bonifie l'éventail des choix éducatifs offerts aux parents d'enfants de 4 ans et suggère une autre façon de répondre à des attentes et à des besoins de plus en plus diversifiés. Les parents demeurent libres d'opter pour la maternelle 4 ans ou un autre service éducatif à l'enfance, le cas échéant.

---

<sup>2</sup> Simard, M., A. Lavoie et N. Audet (2017). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*. Québec : Institut de la statistique du Québec.

<sup>3</sup> Desrosiers, H., K. Tétreault et M. Boivin (2012). Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'entrée à l'école, *Portraits et trajectoires*, série Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), Québec, Institut de la statistique du Québec, n° 14.

## 1.2 Objectifs poursuivis et effets attendus

La maternelle 4 ans a été mise en place dans le but :

- de soutenir le développement global de l'enfant;
- de favoriser une transition harmonieuse vers l'école;
- de réduire le taux de vulnérabilité à l'entrée à l'école;
- d'améliorer la réussite éducative à long terme.

Pour atteindre ces objectifs, le Programme-cycle de l'éducation préscolaire offre à toutes et à tous des chances égales de se développer dans différents domaines et donne aux enfants des occasions de découvrir le plaisir d'apprendre et de croire en leurs capacités.

À cette fin, il importe que l'école prenne les dispositions nécessaires pour que l'enfant et sa famille s'y sentent à l'aise et bien accueillis. Ainsi, la maternelle 4 ans comporte un volet d'intervention auprès des parents qui vise à les soutenir dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant et à favoriser la collaboration école-famille.

### **Programme-cycle de l'éducation préscolaire<sup>4</sup>**

Pour assurer la cohérence et la continuité entre la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans, le Programme-cycle de l'éducation préscolaire a été élaboré. Ce programme prescriptif vise à favoriser le développement du plein potentiel des enfants et à assurer la qualité des interventions éducatives. Mis en œuvre dans toutes les écoles depuis l'année scolaire 2021-2022, il s'inscrit dans la continuité du programme éducatif *Accueillir la petite enfance* du ministère de la Famille de même que du Programme de formation de l'école québécoise et est en accord avec ceux-ci.

Selon le Programme-cycle, le mandat de l'éducation préscolaire se décline en deux grands volets.

- ***Favoriser le développement global de tous les enfants***

Favoriser le développement global des enfants, c'est leur permettre de se développer dans tous les domaines en même temps (physique et moteur, social, affectif, cognitif, langagier). Ces cinq domaines sont d'importance égale et doivent être traités en synergie. C'est aussi proposer aux enfants des activités qui respectent leur capacité de compréhension, leurs besoins, leurs champs d'intérêt et leur culture. Cela implique de leur offrir un milieu de vie sécurisant, bienveillant et inclusif, de cultiver le plaisir d'explorer, de découvrir et d'apprendre ainsi que de mettre en place les bases de la scolarisation.

---

<sup>4</sup> [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/pfeq/Programme-cycle-prescolaire.pdf)

- **Mettre en œuvre des interventions préventives (universelles et ciblées)**

Mettre en œuvre des mesures préventives consiste à porter un regard attentif sur chaque enfant afin de soutenir son développement selon sa maturité, son rythme et ses besoins, et à bien l’outiller pour prévenir les difficultés d’adaptation ou d’apprentissage. Le Programme-cycle de l’éducation préscolaire vise à offrir à tous les enfants des activités spécifiques et continues pour favoriser leur réussite éducative (activités de prévention universelles). Il vise également à offrir des interventions spécifiques et différenciées en réponse aux besoins des enfants chez qui on a décelé un niveau de vulnérabilité plus élevé que chez les autres ou certaines difficultés (activités de prévention ciblées).

En vue de poursuivre les deux grands volets du mandat du Programme-cycle de l’éducation préscolaire, trois orientations sont privilégiées : le jeu, l’observation du cheminement de l’enfant et l’organisation de la classe.

### 1.3 Nature de l’intervention

Les enfants visés par la maternelle 4 ans sont celles et ceux qui ont atteint l’âge de 4 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre de l’année scolaire et pour qui les parents ont fait une demande d’inscription. Les centres de services scolaires et les commissions scolaires peuvent fixer des critères d’inscription additionnels lorsque le nombre de demandes excède leur offre, comme cela est indiqué dans le document *Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités – Année scolaire 2021-2022*<sup>5</sup> (document OLCM).

Le ministre détermine annuellement le nombre de classes de maternelle 4 ans que chaque centre de services scolaire ou commission scolaire est autorisé à ouvrir. Ce nombre varie en fonction de l’indice de milieu socioéconomique (IMSE) de l’école, la priorité étant souhaitée pour les milieux défavorisés.

En ce qui a trait à la maternelle 4 ans, les conventions collectives du personnel enseignant prévoient un nombre maximal d’enfants par groupe de 17, pour une moyenne maximale de 14, dans chaque centre de services scolaire ou commission scolaire. Pour les milieux défavorisés (IMSE 9 et 10), depuis l’année scolaire 2021-2022, le nombre maximal d’enfants par groupe est de 16, pour une moyenne maximale de 13.

Les dispositions du *Régime pédagogique de l’éducation préscolaire, de l’enseignement primaire et de l’enseignement secondaire* qui portent sur la maternelle 5 ans s’appliquent également à la maternelle 4 ans, à l’exception de celles concernant le bulletin unique. Par ailleurs, l’enfant ne peut redoubler la maternelle 4 ans.

---

<sup>5</sup> Dans le présent rapport, l’analyse fait référence au document *Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités – Année scolaire 2021-2022*, car il s’agit de l’année au cours de laquelle les données ont été recueillies. Ce document fait l’objet d’une révision annuelle.

De plus, une ressource spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire doit être présente à demi-temps dans la classe de maternelle 4 ans, en appui à l'enseignante ou à l'enseignant. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée ou en service de garde. Cette ressource apporte un soutien aux enfants tout comme à l'enseignante ou à l'enseignant pour favoriser le développement optimal et les apprentissages des enfants.

Une équipe de professionnelles et de professionnels, composée entre autres de psychologues, de psychoéducatrices et de psychoéducateurs, d'orthopédagogues, d'orthophonistes et de techniciennes ou de techniciens en éducation spécialisée, peut également être présente à l'école pour intervenir auprès des enfants ayant des besoins particuliers en maternelle 4 ans.

En outre, les enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans peuvent bénéficier d'un service de garde en milieu scolaire en dehors des heures de classe<sup>6</sup>. Depuis l'année scolaire 2021-2022, un financement supplémentaire (mesure 30011) est attribué aux écoles dans le but de réduire le rapport éducatrice-enfants en service de garde de manière qu'il soit identique à celui prévu en classe (maximum de 1 : 17), dans les groupes d'enfants inscrits à la maternelle 4 ans.

### **Volet Parents**

Il est prévu que dix rencontres soient offertes aux parents des enfants inscrits en maternelle 4 ans, soit environ une par mois. Ces rencontres visent à les soutenir dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant et à établir une relation de collaboration entre l'école et la famille. Elles visent également l'intégration harmonieuse de l'enfant à l'école et le soutien des parents quant à sa réussite éducative. L'école accueille l'enfant et sa famille en s'adaptant à la pluralité des expériences qu'ils ont vécues et à leur culture.

## **1.4 Financement**

Quatre mesures budgétaires de fonctionnement sont spécifiquement associées à la maternelle 4 ans.

### **Mesure 11021 — Maternelle en classe**

Le financement varie en fonction du nombre d'élèves présents le 30 septembre et reconnu aux fins de financement selon les conditions et modalités établies par le Ministère. Il est accordé à compter du sixième élève de la classe. Lorsque la classe compte de 6 à 14 élèves, l'allocation correspond à celle de 14 élèves. En 2021-2022, le montant par élève était de 7 538 \$.

---

<sup>6</sup> Selon le *Régime pédagogique*, à l'éducation préscolaire, la semaine comprend un minimum de 23 heures 30 minutes de classe. La façon dont ce temps est réparti dans l'horaire varie selon les écoles. Ainsi, certaines classes de maternelle 4 ans terminent la journée à 14 h 30, alors que d'autres le font à 15 h 30. La durée de la période du dîner varie également selon les établissements.

### **Mesure 11022 — Volet Parents**

Une somme de 176 \$ par élève est attribuée à titre d'aide aux parents et destinée à favoriser le rapprochement entre ceux-ci et le milieu scolaire. Elle est versée aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires puis redistribuée aux écoles offrant la maternelle 4 ans et permet l'organisation des rencontres offertes aux parents dont l'enfant fréquente ce service.

### **Mesure 11023 — Ressource additionnelle**

Une allocation de 26 737 \$ est accordée pour chaque classe de maternelle 4 ans reconnue aux fins de financement dans le but d'offrir une ressource humaine (à demi-temps) en appui à l'enseignante ou à l'enseignant.

### **Mesure 11024 — Acquisition de matériel éducatif**

Des sommes sont également prévues pour l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants fréquentant les classes de maternelle 4 ans autorisées par le ministre, que ce soit en classe ou au service de garde en milieu scolaire. L'allocation est de 11 000 \$ pour chaque nouvelle classe autorisée.

Par ailleurs, les règles budgétaires relatives aux investissements prévoient une mesure permettant de financer les dépenses qui sont liées à l'acquisition de mobilier adapté à la maternelle 4 ans et qui, dans le contexte de l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans autorisée par le ministre, ne sont pas associées à un projet d'ajout d'espace, de remplacement ou de transformation (mesure 18013 — Allocation pour le MAO [mobilier, appareillage et outillage]).

## **1.5 Extrants : données sur la fréquentation**

En 2021-2022, 1 345 classes de maternelle 4 ans étaient ouvertes dans le réseau scolaire public. Ces classes se répartissaient comme suit : 959 (71,3 %) dans des écoles dont l'IMSE varie de 6 à 10 (milieu défavorisé<sup>7</sup>), 190 (14,1 %) dans des écoles dont l'IMSE est de 4 ou 5 (milieu moyen) et 196 (14,6 %) dans des établissements dont l'IMSE est de 1 à 3 (milieu favorisé)<sup>8</sup>. Au total, dans le réseau public, 15 246 enfants de 4 ans étaient inscrits en maternelle 4 ans<sup>9</sup>. Dans le réseau privé, 49 classes de ce type étaient ouvertes en 2021-2022, ce qui correspond à 518 enfants.

---

<sup>7</sup> Pour la maternelle 4 ans à temps plein, l'expression « milieu défavorisé » fait référence aux écoles de rang décile 6, 7, 8, 9 ou 10 selon l'IMSE (document OLCM).

<sup>8</sup> Source : MEQ (2022). *Maternelle 4 ans à temps plein : bilan de la mise en œuvre – Reddition de compte 2021-2022*.

<sup>9</sup> Source : MEQ, Numérique et information (NI), Direction générale de la valorisation de l'information (DGVI), Direction des indicateurs et des statistiques (DIS), Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données provisoires au 27 janvier 2022.

## 2 Stratégie d'évaluation

### 2.1 Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation couvrent trois aspects, soit la mise en œuvre, la pertinence et les effets de la maternelle 4 ans.

#### Mise en œuvre

1. a) Comment la maternelle 4 ans est-elle mise en œuvre dans le réseau scolaire?  
b) La mise en œuvre de la maternelle 4 ans est-elle conforme aux conditions et aux modalités prévues?
2. Quels facteurs facilitent ou entravent la mise en œuvre de la maternelle 4 ans?

#### Pertinence

3. Dans quelle mesure la maternelle 4 ans répond-elle aux besoins des enfants et de leurs parents?

#### Effets

4. Quels sont les effets de la maternelle 4 ans sur les enfants (développement dans différents domaines, transition vers la maternelle 5 ans, etc.)?
5. Quels sont les effets de la maternelle 4 ans sur les parents (rôle de premiers éducateurs de leur enfant, collaboration avec l'école, etc.)?

#### Contexte de la pandémie

Il importe de souligner que cette évaluation s'est déroulée dans le contexte particulier de la pandémie liée à la COVID-19, qui a eu des incidences sur la mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Les principales incidences mentionnées par le personnel enseignant, outre les fermetures de classe et les absences d'enfants liées à la COVID-19, concernent l'annulation de rencontres prévues avec les parents ou la tenue de ces rencontres en mode virtuel. Des interruptions de services (dues, par exemple, à l'absence de l'orthophoniste ou encore de la technicienne ou du technicien en éducation spécialisée) ont aussi été soulignées. Les répondantes et les répondants ont également mentionné que la pandémie avait entraîné, chez certains enfants, des retards sur le plan du langage et de la socialisation ainsi que par le fait même, un alourdissement de la tâche du personnel scolaire qui intervient auprès de ces enfants. Ces éléments seront pris en considération lors de l'analyse et de l'interprétation des résultats de l'évaluation.

## 2.2 Collecte des données

Afin de répondre aux questions d'évaluation, différentes méthodes de collecte de données ont été retenues. Certaines collectes ont été réalisées par la DEPGR (collectes auprès du milieu scolaire); d'autres ont été confiées à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (collectes auprès des parents<sup>10</sup> et mesure du développement des enfants<sup>11</sup>). Le présent rapport fait état des résultats de celles effectuées auprès du milieu scolaire. Un rapport ultérieur portera sur les données recueillies par l'ISQ.

### **Collectes réalisées par la DEPGR**

Au printemps 2022, la DEPGR a mené des collectes de données auprès de différents intervenants et intervenantes du milieu scolaire au moyen d'un questionnaire et de groupes de discussion.

#### ***Questionnaire destiné au personnel enseignant***

Un questionnaire électronique, élaboré par la DEPGR, était destiné à l'ensemble des enseignantes et des enseignants de maternelle 4 ans du Québec. Il comprenait essentiellement des questions fermées. Toutefois, un espace était prévu à la fin du questionnaire pour permettre aux répondantes et aux répondants de formuler des commentaires ou des suggestions à l'égard de la maternelle 4 ans s'ils le souhaitaient. Environ 30 minutes étaient requises pour remplir le questionnaire.

De plus, un courriel a été adressé à chacune des directions des écoles offrant la maternelle 4 ans en 2021-2022. Il leur était demandé de transférer ce courriel aux enseignantes et aux enseignants de maternelle 4 ans de leur établissement. Ce message contenait un lien électronique permettant au personnel enseignant d'accéder au sondage par le biais du portail ministériel sécurisé CollecteInfo. Le questionnaire ayant été traduit, il était possible d'y répondre en français ou en anglais. Il a été en ligne du 4 au 29 avril 2022 et un rappel a eu lieu le 21 avril auprès des personnes concernées.

Au total, 814 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans ont rempli le questionnaire. Il n'est toutefois pas possible de calculer le taux de réponse exact, puisque le Ministère ne détient pas de données sur le nombre total d'enseignantes et d'enseignants de maternelle 4 ans. Néanmoins, selon les informations disponibles au moment où la collecte a eu lieu, 1 394 classes de ce type étaient ouvertes dans le réseau scolaire (public et privé). En supposant que chaque classe comptait une enseignante ou un enseignant, il est possible d'estimer que 58,4 % (814/1 394) du personnel enseignant de la maternelle 4 ans a répondu au sondage<sup>12</sup>.

---

<sup>10</sup> Dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM) 2022.

<sup>11</sup> Dans le cadre de l'EQDEM 2022.

<sup>12</sup> Cependant, le taux de participation au sondage est probablement supérieur à cette estimation, car il y a lieu de croire que certaines communications ne se sont pas rendues jusqu'aux enseignantes et aux enseignants, de sorte qu'une partie d'entre eux n'auraient pas reçu l'invitation à répondre au questionnaire. En effet, sur 858 membres de directions d'école à qui le courriel d'invitation à répondre au questionnaire a été transmis, seulement 730 l'ont ouvert.

### ***Groupes de discussion auxquels ont participé des enseignantes, des membres de directions d'école et des conseillères pédagogiques***

En complément du questionnaire, des groupes de discussion ont été organisés avec des enseignantes de maternelle 4 ans, des membres de directions d'école et des conseillères pédagogiques à l'éducation préscolaire. Les rencontres ont eu lieu au cours de mois de mai 2022 de façon virtuelle (Teams). Elles ont duré environ deux heures. Les propos ont été enregistrés, transcrits puis soumis à une analyse de contenu.

Un total de 34 personnes venant d'écoles publiques et privées, francophones et anglophones, de différents milieux socioéconomiques et de diverses régions administratives ont ainsi été rencontrées. Elles se répartissent comme suit :

- un groupe de discussion formé de 8 enseignantes de maternelle 4 ans;
- un groupe de discussion formé de 4 membres de directions d'école (complété par deux entrevues individuelles semi-dirigées avec des membres de directions d'école qui n'avaient pu être présents au groupe de discussion);
- trois groupes de discussion totalisant 20 conseillères pédagogiques à l'éducation préscolaire (deux groupes de 6 personnes et un de 8 personnes).

Le personnel enseignant intéressé à participer à un groupe de discussion était invité à l'indiquer dans le questionnaire. Par ailleurs, un échantillon de membres de directions d'école, sélectionnés au hasard, a été invité par courriel à prendre part à un groupe de discussion. De plus, un courriel a été transmis aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires, qui étaient invités à le transférer à leurs conseillères pédagogiques et à leurs conseillers pédagogiques à l'éducation préscolaire. Ces personnes devaient indiquer leur intérêt pour une participation à un groupe de discussion en transmettant leurs coordonnées au Ministère. Comme le nombre de personnes souhaitant participer aux groupes de discussion était plus élevé que celui requis, les participantes et les participants ont été sélectionnés au hasard, en respectant toutefois le principe d'un maximum d'une représentante ou d'un représentant par centre de services scolaire ou commission scolaire pour chaque catégorie de personnel.

### **Collectes réalisées par l'ISQ**

Afin de mesurer les effets de la maternelle 4 ans sur le développement des enfants, le Ministère a tiré profit de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle<sup>13</sup> qui s'est déroulée au printemps 2022. Les résultats de l'EQDEM obtenus auprès des enfants de maternelle 5 ans de l'année scolaire 2021-2022 permettront de comparer deux échantillons : un premier formé de 2 000 enfants

---

<sup>13</sup> Dans le cadre de l'EQDEM, l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, rempli par les enseignantes et les enseignants de maternelle 5 ans, permet de mesurer leur perception du développement des enfants dans cinq domaines : santé physique et bien-être; compétences sociales; maturité affective; développement cognitif et langagier; habiletés de communication et connaissances générales. Il est ensuite possible d'établir la proportion d'enfants vulnérables dans chacun de ces domaines de développement. Le seuil de vulnérabilité a été établi en fonction de la population de référence, soit les enfants ayant participé à la première édition de l'EQDEM en 2012. Il ne s'agit pas d'un outil permettant d'établir un diagnostic personnalisé.

ayant fréquenté la maternelle 4 ans l'année précédente (2020-2021) et un second comptant 2 000 enfants ne l'ayant pas fréquentée (groupe témoin).

L'ISQ a également réalisé un sondage auprès des parents dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle, qui s'est déroulée parallèlement à l'EQDEM au printemps 2022. Ce sondage a permis d'étudier la situation socioéconomique familiale des parents de même que les expériences préscolaires de leur enfant (fréquentation du service de garde, du programme Passe-Partout<sup>14</sup>, etc.). Une section portant sur la maternelle 4 ans a été ajoutée au questionnaire de l'EQPEM pour les parents des deux échantillons d'enfants ayant fréquenté ou non la maternelle 4 ans<sup>15</sup>. Elle permettra notamment de consigner leurs raisons d'y inscrire ou non leur enfant de même que leurs perceptions et leur appréciation de la maternelle 4 ans et du volet Parents.

### **Exploitation des données administratives**

En complément de ces collectes, les données administratives du Ministère concernant la maternelle 4 ans ont été exploitées dans l'évaluation : nombre d'inscriptions, nombre de classes et d'écoles, provenance des enfants, redditions de comptes, etc.

### **Portée et limites de l'évaluation**

Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les réponses au questionnaire fournies par 814 enseignantes et enseignants ainsi que les propos tenus par 34 membres du personnel scolaire ayant participé aux groupes de discussion (enseignantes, membres de directions d'école et conseillères pédagogiques, de milieux variés). Le grand nombre de répondantes et de répondants au questionnaire confère une fiabilité aux résultats obtenus. Quant aux participantes et aux participants aux groupes de discussion, ils ont permis, par leurs propos, de valider, de compléter ou de nuancer les résultats du questionnaire, tout en illustrant les enjeux associés à la mise en œuvre de la maternelle 4 ans.

Il demeure néanmoins que les perceptions et propos des participantes et des participants à l'évaluation ont pu être teintés par l'effet de désirabilité sociale ou encore l'intention d'exprimer au Ministère certains irritants ou besoins à l'égard de la maternelle 4 ans. Par ailleurs, les personnes ayant participé à l'évaluation l'ont fait sur une base volontaire. Comme dans toute étude, il est possible que ces personnes aient un profil différent de celles n'ayant pas souhaité y prendre part.

---

<sup>14</sup> Le programme Passe-Partout, qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents, poursuit le double objectif de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et d'assurer une entrée scolaire réussie aux enfants. Un minimum de 8 rencontres de parents et de 16 rencontres d'enfants, d'au moins deux heures chacune, est prévu.

<sup>15</sup> Les questions relatives à la maternelle 4 ans ont été élaborées par la DEPGR, alors que celles concernant la situation socioéconomique et les parcours préscolaires des enfants étaient déjà prévues dans le cadre de l'EQPEM.

## 3 Résultats

### 3.1 Profil des répondantes et des répondants au questionnaire

Cette section présente le profil des 814 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans ayant répondu au questionnaire. Elle trace également le portrait des milieux où ils enseignent.

#### Sexe

Sur les 814 personnes ayant rempli le questionnaire, 97,4 % sont des femmes et 2,1 %, des hommes (0,5 % des participantes et des participants ont préféré ne pas répondre à la question).

#### Âge

Le tableau 1 montre la répartition des répondantes et des répondants selon leur groupe d'âge. La majorité des enseignantes et des enseignants ont de 25 à 54 ans. Le groupe d'âge le plus représenté est celui des 35-44 ans (37 %).

Tableau 1 Âge des répondantes et des répondants au questionnaire

Âge	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Moins de 25 ans	1,2
25-34 ans	28,9
35-44 ans	37,0
45-54 ans	25,4
55 ans ou plus	7,5

#### Expérience en enseignement

Parmi les répondantes et les répondants au questionnaire, 55,2 % avaient déjà enseigné en maternelle 4 ans à temps plein avant l'année scolaire 2021-2022 (ce qui signifie que 44,8 % en étaient à leur première année d'enseignement dans ce type de classe). Environ 1 personne sur 5 (20,5 %) avait déjà enseigné en maternelle 4 ans à demi-temps, alors que 7 personnes sur 10 (70,1 %) détenaient de l'expérience en maternelle 5 ans. Parmi l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire, 15,1 % n'avaient jamais enseigné au préscolaire auparavant.

Comme l'indique le tableau 2, l'expérience moyenne des enseignantes et des enseignants de maternelle 4 ans à temps plein est de 2,3 années. Leur expérience moyenne en maternelle 4 ans à demi-temps est de 0,8 année et, en maternelle 5 ans, de 4,1 années. Les répondantes et les répondants ont donc en moyenne 12,6 années d'expérience en enseignement (tous échelons scolaires confondus).

**Tableau 2 Expérience en enseignement**

<b>Années d'expérience</b>	<b>Moyenne (n = 814)</b>
À titre d'enseignante ou d'enseignant de maternelle 4 ans à temps plein	2,3
À titre d'enseignante ou d'enseignant de maternelle 4 ans à demi-temps	0,8
À titre d'enseignante ou d'enseignant de maternelle 5 ans	4,1
À titre d'enseignante ou d'enseignant (à n'importe quel échelon)	12,6

## **Formation**

### ***Diplôme obtenu***

Comme l'indique le tableau 3, près de 80 % du personnel enseignant de la maternelle 4 ans détient un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP). Une proportion de 17,0 % de ce personnel a obtenu un baccalauréat en éducation autre que le BEPEP et 7,5 %, un baccalauréat dans un domaine qui n'est pas l'éducation. Certains répondants et répondantes (7,1 %) possèdent un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance. De plus, 12,0 % ont terminé un programme universitaire de 2<sup>e</sup> cycle en éducation. Enfin, environ 1 personne sur 5 a déclaré avoir suivi une autre formation (20,3 %), celle-ci pouvant être en éducation ou non.

**Tableau 3 Formation du personnel enseignant de la maternelle 4 ans**

<b>Diplôme obtenu</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)</b>
Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire	79,9
Baccalauréat en adaptation scolaire	5,7
Autre baccalauréat en éducation : <i>anglais ou français, langue seconde, éducation physique, arts plastiques, musique, français au secondaire, histoire, biologie, orientation, orthopédagogie<sup>16</sup>, etc.</i>	17,1
Baccalauréat dans un autre domaine que l'éducation : <i>psychologie, administration, arts, langues, communications, informatique, service social, relations humaines, etc.</i>	7,5
Programme conduisant à un DEC en techniques d'éducation à l'enfance	7,1
Programme universitaire de 2 <sup>e</sup> cycle en éducation (maîtrise, diplôme ou microprogramme)	12,0
Autre formation : <i>techniques d'éducation spécialisée, certificat en petite enfance, cours en éducation préscolaire, certificat en adaptation scolaire, certificat en sciences de l'éducation, certificat en littérature jeunesse, formation en pédagogie Montessori, certificat en psychologie, formation en hôtellerie ou en tourisme, certificat en arts, techniques de gestion et d'intervention en loisir, formation de préposée ou de préposé aux bénéficiaires, etc.</i>	20,3

Le total dépasse 100 %, car des répondantes et des répondants pouvaient détenir plus d'un diplôme.

Parmi l'ensemble des 814 répondantes et répondants au questionnaire, 25 (3,1 %) ne possèdent pas de baccalauréat, mais la plupart de ces derniers détiennent un diplôme en éducation tel qu'un DEC en techniques d'éducation à l'enfance ou en techniques d'éducation spécialisée.

Il est à noter que la majorité (42) des 58 personnes ayant obtenu un DEC en techniques d'éducation à l'enfance sont également titulaires d'un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. D'autres (12) ont terminé une formation universitaire en éducation (certificat, baccalauréat ou programme de 2<sup>e</sup> cycle), en plus de leur formation en techniques d'éducation à l'enfance.

### **Études en cours**

Au moment où ils ont rempli le questionnaire (avril 2022), très peu d'enseignantes et d'enseignants étaient inscrits au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (0,7 %) ou à la maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et en enseignement primaire (0,1 %). Une proportion de 6,0 % d'entre eux était inscrite à un programme de 2<sup>e</sup> cycle en éducation (maîtrise, diplôme ou microprogramme).

<sup>16</sup> Des 814 répondantes et répondants, 6 ont déclaré détenir un baccalauréat en orthopédagogie (0,7 %).

### Organisme scolaire

Près de 8 répondantes et répondants sur 10 enseignent dans un centre de services scolaire (réseau public francophone), alors que 18,2 % travaillent dans une commission scolaire (réseau public anglophone) et que 2,5 % font partie du réseau privé (tableau 4). Cette répartition est relativement comparable à celle de l'ensemble des écoles du Québec offrant la maternelle 4 ans.

**Tableau 4 Organisme scolaire**

Type d'organisme scolaire	Proportion (%) d'enseignant(e)s ayant répondu au sondage (n = 814)	Proportion (%) d'écoles offrant la maternelle 4 ans en 2021-2022* (n = 989)
Centre de services scolaire	79,4	82,2
Commission scolaire	18,2	13,7
École privée	2,5	4,1

\* Source : MEQ, NI, DGVI, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données provisoires au 27 janvier 2022.

### Langue utilisée en classe

Une proportion de 86,4 % du personnel enseignant de la maternelle 4 ans a déclaré enseigner en français exclusivement, 5,8 % enseigne en anglais seulement et 7,9 %, à la fois en français et en anglais (tableau 5). De plus, une minorité de répondantes et de répondants (0,7 %) ont affirmé enseigner en espagnol aux enfants de leur classe.

**Tableau 5 Langue utilisée en classe**

Langues	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Français exclusivement	86,4
Anglais exclusivement	5,8
Français et anglais	7,9

Un croisement a été fait entre le type d'organisme scolaire et la ou les langues utilisées en classe (tableau 6). Il en ressort que la quasi-totalité du personnel des centres de services scolaires enseigne en français exclusivement. Dans les commissions scolaires, 4 personnes sur 10 ont dit enseigner en français seulement, 3 sur 10, en anglais seulement et 3 sur 10, à la fois en français et en anglais. Ces données laissent supposer qu'il existe, dans le réseau anglophone, des classes de maternelle 4 ans offrant l'immersion française ou un enseignement bilingue.

**Tableau 6 Langue utilisée en classe selon le type d'organisme scolaire**

<b>Langues</b>	<b>Centres de services scolaires (n = 646)</b>	<b>Commissions scolaires (n = 148)</b>	<b>Écoles privées (n = 20)</b>
Français exclusivement	97,5	41,9	55,0
Anglais exclusivement	0,3	29,1	10,0
Français et anglais	2,2	29,1	35,0

### **Région administrative**

Des enseignantes et des enseignants de toutes les régions administratives du Québec ont participé à l'évaluation (tableau 7). Les régions les plus représentées sont Montréal et la Montérégie. La Côte-Nord et le Nord-du-Québec constituent les moins représentées. La répartition des répondantes et des répondants selon les régions s'avère similaire à celle de l'ensemble des écoles offrant la maternelle 4 ans, ce qui tend à indiquer que l'échantillon est représentatif de la population.

**Tableau 7** Région administrative des répondantes et des répondants

Région administrative	Proportion (%) d'enseignant(e)s ayant répondu au sondage (n = 814)	Proportion (%) d'écoles offrant la maternelle 4 ans en 2021-2022* (n = 989)
Abitibi-Témiscamingue	5,4	4,6
Bas-Saint-Laurent	5,8	5,3
Capitale-Nationale	6,9	7,0
Centre-du-Québec	3,9	4,0
Chaudière-Appalaches	8,2	7,4
Côte-Nord	1,6	2,5
Estrie	6,4	7,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,8	4,2
Lanaudière	4,2	4,2
Laurentides	4,7	5,6
Laval	2,2	2,8
Mauricie	5,2	5,0
Montérégie	15,4	14,1
Montréal	15,6	14,6
Nord-du-Québec	0,4	0,6
Outaouais	5,2	4,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,3	6,1

\* Source : MEQ, PSP, DGSAD, BIA, DIS, Entrepôt de données ministériel, système Charlemagne, données provisoires au 27 janvier 2022.

### Milieu socioéconomique

Chaque répondante ou répondant au questionnaire qui enseigne dans le réseau public devait indiquer le milieu socioéconomique de son école. Au total, 684 personnes (86,1 %) ont été en mesure de fournir cette information. Comme l'indique le tableau 8, 64,0 % du personnel enseignant de la maternelle 4 ans travaillent dans une école de milieu défavorisé, alors que 22,8 % travaillent dans une école de milieu moyen et 13,2 %, dans une école de milieu favorisé.

La comparaison de cette répartition à celle de l'ensemble des classes offrant la maternelle 4 ans montre que les répondantes et les répondants de milieux défavorisés seraient quelque peu sous-représentés dans l'échantillon. En contrepartie, ceux de milieux moyens seraient quelque peu surreprésentés. Il faut toutefois tenir compte du fait que les données sur le milieu socioéconomique des écoles de l'échantillon sont basées sur les déclarations des participantes et des participants, et ne correspondent peut-être pas exactement à l'IMSE tel qu'il est calculé par le Ministère.

**Tableau 8 Milieu socioéconomique des écoles où enseignent les répondantes et les répondants (réseau public seulement)**

<b>Milieu socioéconomique de l'école</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s ayant répondu au sondage (n = 684)</b>	<b>Proportion (%) de classes offrant la maternelle 4 ans en 2021-2022* (n = 1 345)</b>
Défavorisé (rang décile de l'IMSE de 6 à 10)	64,0	71,3
Moyen (rang décile de l'IMSE de 4 ou de 5)	22,8	14,1
Favorisé (rang décile de l'IMSE de 1 à 3)	13,2	14,6

\* Source : Maternelle 4 ans à temps plein : bilan de la mise en œuvre – Reddition de compte 2021-2022.

## 3.2 Mise en œuvre de la maternelle 4 ans

La mise en œuvre de la maternelle 4 ans se décline en plusieurs aspects. Pour chacun d’eux, un rappel des conditions et des modalités prévues par le Ministère sera fait. Les perceptions des répondantes et des répondants de même que les enjeux soulevés par cet aspect seront ensuite décrits.

### 3.2.1 Nombre d’enfants par classe

En ce qui a trait à la maternelle 4 ans, les conventions collectives du personnel enseignant prévoient un nombre maximal d’enfants par groupe de 17, pour une moyenne maximale de 14, dans chaque centre de services scolaire ou commission scolaire. Pour les milieux défavorisés (IMSE 9 et 10), depuis l’année scolaire 2021-2022, le nombre maximal d’enfants par groupe est de 16, pour une moyenne maximale de 13.

Dans le questionnaire, il était demandé à chaque enseignante ou enseignant d’indiquer le nombre d’enfants<sup>17</sup> de sa classe. Les données relatives au nombre d’enfants par classe sont présentées séparément pour le réseau public et le réseau privé, étant donné que les écoles privées ne sont pas soumises aux mêmes conditions de travail que les écoles publiques.

Comme le montre le tableau 9, dans le réseau public, un peu plus du quart (26,6 %) des classes de maternelle 4 ans comptent de 6 à 10 enfants, près de la moitié (47,3 %) ont de 11 à 14 enfants et autour du quart (24,8 %) regroupent de 15 à 17 enfants. Rares (1,2 %) sont les classes comportant plus de 17 enfants. Dans le réseau privé, toutes les classes comptent plus de 10 enfants et la majorité d’entre elles en ont plus de 17.

**Tableau 9** Nombre d’enfants par classe, réseaux public et privé

Nombre d’enfants par classe	Proportion (%) d’enseignant(e)s du réseau public (n = 792)	Proportion (%) d’enseignant(e)s du réseau privé (n = 20)
De 6 à 10	26,6	0,0
De 11 à 14	47,3	20,0
De 15 à 17	24,8	20,0
Plus de 17	1,2	60,0

<sup>17</sup> Ce nombre inclut les enfants de 5 ans inscrits à une classe multiprogramme (4 et 5 ans).

Le nombre moyen d'enfants par classe dans les écoles privées (17,8) s'avère supérieur à celui des écoles publiques, qu'elles soient francophones (12,7) ou anglophones (12,4) (tableau 10). Par ailleurs, la moyenne d'enfants par classe en milieu favorisé est plus élevée qu'en milieu moyen ou défavorisé (tableau 11).

**Tableau 10 Nombre moyen d'enfants par classe selon le type d'organisme scolaire**

Type d'organisme scolaire	Nombre moyen d'enfants par classe (n = 812)
Centre de services scolaire	12,7
Commission scolaire	12,4
École privée	17,8

**Tableau 11 Nombre moyen d'enfants par classe selon le milieu socioéconomique de l'école (réseau public seulement)**

Milieu socioéconomique de l'école	Nombre moyen d'enfants par classe (n = 682)
Défavorisé	12,5
Moyen	12,7
Favorisé	13,2

La question du nombre d'enfants par classe est apparue comme un élément majeur soulevé par plusieurs participantes et participants aux groupes de discussion. La majorité d'entre eux, qu'il s'agisse de membres du personnel enseignant, de membres de directions d'école ou de conseillères pédagogiques, estiment que le ratio<sup>18</sup> maximal de 17 est trop élevé et ne permet pas d'apporter aux enfants tout le soutien dont elles et ils ont besoin.

Plusieurs ont souligné que le ratio de la maternelle 4 ans devrait être le même que celui des centres de la petite enfance (CPE), c'est-à-dire 10 enfants par classe<sup>19</sup>. D'autres estiment qu'un ratio idéal pourrait varier entre 10 et 14 enfants. Même si le personnel enseignant bénéficie en principe de la présence d'une ressource additionnelle en classe la moitié du temps, des répondantes et des répondants ont rapporté que cela n'est pas toujours suffisant compte tenu des multiples besoins des enfants de 4 ans. Le nombre élevé d'enfants par groupe constitue, selon eux, un défi particulièrement important dans les classes situées en milieu défavorisé ou celles comptant des enfants vulnérables ou qui ont des besoins particuliers (enfants allophones, présentant un trouble du langage ou de l'autisme, handicapés, qui ne sont pas encore propres, etc.). Pour leur part, certaines enseignantes, notamment dans les écoles privées ou les milieux favorisés, ont indiqué que, même si leur classe comptait 17 enfants, tout se passait bien.

<sup>18</sup> Les participantes et les participants à l'évaluation ont utilisé le terme « ratio » pour désigner le nombre d'enfants par classe. Ce terme a été conservé dans ce texte afin de bien refléter les propos recueillis.

<sup>19</sup> Toutefois, il est à noter qu'en CPE, l'éducatrice est seule avec son groupe. Dans la classe de maternelle 4 ans, il est prévu qu'une ressource additionnelle soit présente à demi-temps.

De plus, des personnes ont suggéré qu'une ressource additionnelle soit présente à temps plein dans toutes les classes de plus de 13 enfants. D'autres préféreraient un moins grand nombre d'enfants dans leur classe, quitte à ne pas bénéficier d'une ressource additionnelle. Il a également été proposé que le ratio soit ajusté en fonction du milieu socioéconomique<sup>20</sup> ou du nombre d'enfants vulnérables se trouvant dans la classe.

Voici différents propos<sup>21</sup> tenus par les participantes et les participants au sujet du ratio :

*Je pense qu'un ratio de 14 enfants maximum serait idéal. Il est très difficile de bien s'occuper de 17 enfants toute seule et même à deux (avec la TES) en début d'année, lorsqu'ils sont encore moins autonomes.*

*I think that the ratio is too high. Especially when there are many children that need one on one help and have yet to be coded. Two adults in the room is simply not enough if there are a high number of special needs in the classroom. Not only is this not advantageous for the children with special needs but also for the rest of the group who then do not get as much of the educator's attention<sup>22</sup>.*

*À 17 élèves, nous éteignons les feux. Nous n'avons pas le temps de bien faire les choses en professionnels.*

*Des fois, on rentre dans des classes de 17 enfants avec d'énormes besoins, puis on se dit : « Ayoye! Tu sais, en CPE, ils sont 10 [...]. C'est quand même drôle que, pour la même tranche d'âge, le même gouvernement, mais deux ratios différents. »*

*La proximité dans le ratio, ça a un impact aussi, quand on est tous pognés dans le même air qu'on respire, la même bulle, des fois, ça vient qu'on ne se tolère plus.*

*Moi, je suis dans une école privée trilingue. J'ai 18 enfants, je suis toute seule, mais je peux dire que ça marche très bien parce qu'on n'a pas des enfants avec de grosses difficultés.*

*Ça fait vraiment une différence, les ratios, parce que nous, on n'a pas cet enjeu-là, parce qu'on est dans une région éloignée. Souvent, c'est en bas de 12, on est pas mal dans les ratios du CPE. Ça fait vraiment une différence pour la qualité des services offerts.*

---

<sup>20</sup> Actuellement, le nombre maximal d'enfants par classe de maternelle 4 ans est établi à 16 dans les écoles situées dans les milieux les plus défavorisés (IMSE 9 et 10).

<sup>21</sup> Tout au long du rapport, les exemples de propos tenus par des participantes et des participants sont extraits soit des groupes de discussion, soit des commentaires écrits dans le questionnaire.

<sup>22</sup> Traduction : [Je pense que le ratio est trop élevé, surtout quand il y a beaucoup d'enfants qui ont besoin d'une aide individuelle sans avoir encore été désignés comme tels. Deux adultes dans la pièce, ce n'est tout simplement pas assez s'il y a un grand nombre d'enfants qui ont des besoins spéciaux dans la classe. Ce n'est pas seulement un désavantage pour ces enfants, ça l'est aussi pour le reste du groupe, auquel les enseignants ne peuvent pas accorder suffisamment d'attention.]

### 3.2.2 Classes multiprogrammes

Le document OLCM 2021-2022 de la maternelle 4 ans indique que, « [d]e façon exceptionnelle, les élèves de maternelle 4 ans à temps plein peuvent être scolarisés dans une classe multiprogramme si cette classe compte au moins 6 élèves et qu'elle correspond à l'une ou l'autre des répartitions suivantes : – de 3 à 5 élèves de 4 ans; – plus de 5 élèves de 4 ans et moins de 6 élèves de 5 ans ».

Selon les données colligées au moyen du questionnaire, 14,5 % des classes de maternelle 4 ans seraient des classes multiprogrammes, c'est-à-dire que s'y trouvent des enfants de la maternelle 4 ans et de la maternelle 5 ans. D'après les propos recueillis lors de l'évaluation, les classes multiprogrammes ont l'avantage d'éviter de devoir diriger des enfants vers une autre école lorsqu'ils ne sont pas suffisamment nombreux pour former une classe de maternelle 4 ans. Les classes multiprogrammes semblent davantage présentes dans les régions éloignées, où le nombre d'enfants de 4 ans est moins élevé que dans les autres régions. C'est ce qu'indiquait une direction d'école :

*Dans la ruralité, j'aurai une maternelle 4-5 parce que j'aurai seulement quatre maternelles d'âge 4 ans. Et j'ajouterai à ça cinq 5 ans. Donc, j'ai 16 élèves confirmés chez nous en maternelle 5 ans, donc on va « splitter » un peu les maternelles 5 ans pour nous permettre de maintenir la classe de maternelle 4 ans ouverte.*

Il ressort toutefois des propos recueillis que plusieurs enseignantes et enseignants trouvent difficile de travailler dans une classe multiprogramme, étant donné les grandes disparités sur le plan du développement qui peuvent exister entre les enfants de 4 ans et celles et ceux de 5 ans. Il s'agit selon eux d'un défi supplémentaire, comme l'illustrent les commentaires suivants :

*C'est difficile de faire des activités de développement qui répondent aux besoins des enfants de la maternelle 4 ans et qui répondent aussi aux besoins des enfants de la maternelle 5 ans. La durée d'attention n'est pas la même pour les deux groupes d'âge.*

*J'ai une maternelle 4-5 ans cette année. Selon mes observations, les besoins ainsi que les priorités ne sont pas les mêmes à 4 ans vs 5 ans. Je trouve qu'il ne devrait pas y avoir de classe multiple au préscolaire. Par exemple, mes amis de la maternelle 4 ans ont un grand besoin de faire des siestes comme en CPE, tandis que mes amis de 5 ans n'ont plus ce besoin.*

*Je suis titulaire pour la première fois d'une classe préscolaire 4 et 5 ans et je trouve l'écart d'âge et de maturité important au sein de ma classe. J'ai souvent eu l'impression d'être un peu plus loin des intérêts de mes élèves de 4 ans et de parfois écourter des activités d'apprentissage pertinentes avec les 5 ans pour ne pas perdre l'intérêt des élèves de 4 ans.*

Néanmoins, dans certains milieux, les classes multiprogrammes sont perçues positivement par le personnel enseignant, puisque le développement de l'enfant est considéré comme s'inscrivant sur un continuum. Un centre de services scolaire a même expérimenté une formule de coenseignement entre une classe de maternelle 4 ans et une de maternelle 5 ans. Une conseillère pédagogique en témoigne :

*L'idée du continuum 4-5 ans est vraiment mise de l'avant beaucoup, beaucoup chez nous. On a vécu cette année un projet pilote vraiment de coenseignement 4 et 5 ans, c'est-à-dire deux enseignantes qui ont passé toute l'année ensemble. Alors, avec tous leurs élèves, ça faisait 30 élèves en tout. On en avait 12 de 4 ans et 18 de 5 ans. Alors, ça a été une expérience vraiment hyper-riche. Les enseignants vont poursuivre en ce sens-là. Donc, les enfants étaient à la maternelle, mais ils ne savaient pas qui était en maternelle 4 ans, 5 ans, alors tout se faisait toujours ensemble. Alors, bref, on a vraiment ce souci-là de continuité.*

### 3.2.3 Environnement de la classe et de l'école

Selon le document OLCM, le local retenu en vue d'offrir la maternelle 4 ans devrait respecter les balises recommandées par le Ministère, soit une superficie minimale de 60 à 70 m<sup>2</sup> et des services (vestiaires et toilettes) à proximité. Par ailleurs, un montant de 11 000 \$ est prévu pour l'acquisition de matériel éducatif pour chaque nouvelle classe de maternelle 4 ans autorisée par le ministre. Les règles budgétaires précisent que l'aménagement de la classe et le matériel mis à la disposition des enfants sont au service du développement des compétences prévues par le programme d'éducation préscolaire. Ainsi, le matériel de manipulation est un élément important du soutien éducatif. Le choix du matériel favorise l'exploration et la créativité chez les enfants, par exemple lors des jeux symboliques, des jeux de construction, des jeux de table et de manipulation, des activités d'expression artistique, des activités nécessitant des outils technologiques ou des jeux extérieurs.

Des questions relatives à l'aménagement du local de classe ont été posées aux enseignantes et aux enseignants de maternelle 4 ans. Comme l'indique le tableau 12, presque tous disent avoir accès à un lavabo dans la classe (90,3 %) ou à proximité (81,1 %). Plus du tiers (37,7 %) ont des toilettes dans leur salle de classe et 80,1 %, à proximité. Il est à noter que 1 membre du personnel enseignant sur 10 (10,3 %) a déclaré ne pas avoir de toilettes ni dans le local de classe ni à proximité. Cela peut s'avérer un enjeu étant donné que certains enfants de maternelle 4 ans n'ont pas encore acquis la propreté.

En ce qui concerne la superficie de la classe, plusieurs répondantes et répondants n'étaient pas en mesure de se prononcer. Parmi ceux qui ont répondu à la question, les deux tiers (66,3 %) ont indiqué que leur classe avait une superficie d'au moins 60 m<sup>2</sup>, soit la superficie recommandée pour une classe de maternelle 4 ans dans le document OLCM.

**Tableau 12 Perceptions du personnel enseignant à l'égard du local de classe**

Énoncé	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Un lavabo se trouve dans mon local de classe.	90,3
Un lavabo est situé à proximité de mon local de classe.	81,1
Des toilettes se trouvent dans mon local de classe.	37,7
Des toilettes sont situées à proximité de mon local de classe.	80,1
Le vestiaire est situé à proximité de mon local de classe.	86,8
La superficie de mon local de classe est d'au moins 60 m <sup>2</sup> *.	66,3

\* Pour cette question, le nombre de répondantes et de répondants est de 416.

Comme le montre le tableau 13, la majorité des enseignantes et des enseignants semblent plutôt ou tout à fait satisfaits de l'organisation de leur classe et du matériel disponible. Toutefois, près de 4 répondantes ou répondants sur 10 (38,3 %) estiment qu'ils disposent d'un nombre insuffisant de livres dans leur classe. Les aspects à propos desquels le degré de satisfaction est le plus faible concernent la cour d'école et les jeux extérieurs : plus de 40 % trouvent qu'ils manquent de matériel accessible aux enfants de 4 ans pour les jeux extérieurs et plus de 60 % estiment que leur cour d'école n'est pas aménagée pour ces derniers. Il s'agit d'un enjeu important, puisque le Programme-cycle de l'éducation préscolaire préconise les jeux extérieurs.

**Tableau 13 Perceptions du personnel enseignant à l'égard de l'aménagement et du matériel**

Énoncé	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)		
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt ou tout à fait en désaccord
Mon local de classe est organisé de manière à favoriser divers types de jeux (moteurs, symboliques, de manipulation, etc.).	40,7	43,4	16,0
Le matériel dont je dispose répond aux besoins et aux intérêts des enfants de ma classe.	39,9	49,6	10,6
Mon local de classe est aménagé pour des enfants de 4 ans (espace, mobilier).	39,2	44,5	16,4
Le matériel dont je dispose est diversifié.	37,5	47,4	15,2
Le matériel dont je dispose est en quantité suffisante (blocs de construction, matériel de manipulation, etc.).	36,7	41,9	21,3
Un nombre suffisant de livres se trouvent dans mon local de classe.	27,8	33,9	38,3
Du matériel adéquat est accessible aux enfants de 4 ans pour les jeux extérieurs.	14,6	41,5	43,9
La cour d'école est aménagée pour des enfants de 4 ans.	10,8	30,7	58,5

Les données qualitatives permettent de préciser les préoccupations du personnel enseignant à l'égard de l'aménagement de la classe et de l'école. D'abord, plusieurs participantes et participants ont souligné que leur école n'est pas physiquement adaptée aux enfants de 4 ans : casiers et lavabos trop hauts, chaises et tables ne correspondant pas à la taille des enfants, toilettes parfois éloignées de la salle de classe, locaux trop petits pour l'aménagement des aires de jeux, enjeux de sécurité dans la cour d'école, etc. Même si les conseillères pédagogiques et les conseillers pédagogiques travaillent à sensibiliser et à soutenir les directions d'école concernant ces aspects, il semble rester du travail à faire à cet égard.

Bien que le montant de 11 000 \$ offert à l'ouverture d'une classe soit apprécié, plusieurs membres du personnel enseignant déplorent le manque de budget consacré au renouvellement du matériel périssable (pâte à modeler, peinture, etc.), qui est pourtant essentiel au développement de l'enfant de 4 ans. Les propos suivants illustrent ces préoccupations, tout en montrant la variabilité qui peut exister selon les milieux :

*Les casiers ne sont pas du tout adaptés à la hauteur des enfants. Les toilettes sont vieilles, trop hautes pour plusieurs enfants.*

*In my particular case, I feel that my classroom is too small and the children lack space to fully experience all the activities<sup>23</sup>.*

*Cette année, mon local, il est super, il est adapté. J'ai un lavabo, j'ai une toilette à notre grandeur. Les tables et chaises sont adaptées en fonction de la grandeur de mes amis.*

*Dans le fond, les toilettes, nous, sont au rez-de-chaussée, les vestiaires aussi. Puis il faut que je monte au 2<sup>e</sup> étage pour pouvoir gérer mes amis dans la classe. C'est de la gestion un peu plus, étant donné qu'en plus je n'ai pas mon TES.*

*Budget de classe : on trouve que c'est insuffisant parce que nous, c'est notre matériel pédagogique, c'est la pâte à modeler, c'est le papier, c'est la peinture, c'est vraiment les périssables. Puis, ça, on n'en a pas assez de budget. Moi, j'ai 300 \$. Pensez-vous que c'est assez pour moi? Je fais quoi avec 300 \$?*

*Parce que tout ce qu'on investit dans la petite enfance, on le sauve pour plus tard en tant que société. Alors, moi, le budget de 11 000 \$ que vous attribuez aux classes. Bravo pour ce beau budget-là qui permet vraiment d'équiper de belles classes.*

*Nous n'avons donc aucun espace adapté à l'extérieur pour nos petits (modules, maisonnette, table de pique-nique, etc.).*

*The school yards are not designed for 4 year olds. Certain park modules are only for 5+. If the government has 4 year old kindergartens in each school they should also fund a small module that*

---

<sup>23</sup> Traduction : [Personnellement, je trouve que ma classe est trop petite et que les enfants n'ont pas suffisamment d'espace pour tirer pleinement parti de toutes les activités.]

*could be set up in a specific area of the yard dedicated to 4 year olds since outdoor time and gross motor development are so important<sup>24</sup>.*

*[En tant que conseillère pédagogique,] je collabore aussi avec les ressources matérielles à mon centre de services pour tout ce qui est les ouvertures de classe 4 ans, le matériel à l'intérieur, les hauteurs des chaises avec l'ergothérapeute. On s'assure que le matériel est adéquat.*

*Mais, tu sais, la grosseur du local qui est attribué, la présence ou non des toilettes, on a beau essayer de travailler comme CP à sensibiliser nos directions, mais il reste que des fois on va prendre le local qui reste, qui a juste une petite fenêtre, puis on va s'organiser avec ça.*

### 3.2.4 Périodes quotidiennes de jeu libre

Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire indique que « l'enfant devrait bénéficier chaque jour de deux périodes de 45 à 60 minutes de jeu libre, où il choisira avec qui et avec quoi il jouera. Sur une base quotidienne, l'enfant doit également avoir accès à des jeux extérieurs de qualité et diversifiés qui conviennent à son âge ».

À la question « Les enfants de votre classe profitent-ils de deux périodes quotidiennes de 45 à 60 minutes de jeu libre en continu (sans interruption)? », 87,5 % des enseignantes et des enseignants ont répondu affirmativement. Ceux qui le souhaitaient pouvaient commenter leur réponse.

Plusieurs répondantes et répondants ont précisé qu'ils prévoyaient une période de jeu libre le matin et une autre l'après-midi, souvent une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur. D'autres ont, au contraire, indiqué qu'ils trouvent difficile, voire irréaliste, d'organiser deux périodes quotidiennes de jeu libre de 45 à 60 minutes en raison des routines, des périodes données par des spécialistes, des transitions, des collations ou autres, qui viennent « interrompre » le jeu libre.

Des répondantes et des répondants ont dit viser le plus possible à offrir deux périodes de jeu libre par jour, mais ne pas toujours y arriver. Quelques-uns ont indiqué prévoir 90 minutes de jeu libre dans la journée, mais pas de façon continue, par exemple plusieurs périodes de 20 ou 30 minutes entrecoupées d'autres activités. Certains ne prévoient qu'une période de jeu libre de 45 minutes dans la journée. D'autres organisent une période de jeu libre de 45 minutes le matin et une autre plus courte en après-midi. Selon les commentaires émis par le personnel enseignant, il serait difficile de prévoir une période de 45 minutes de jeu libre en après-midi, en raison notamment de la sieste. Comme le personnel enseignant préfère ne pas réveiller les enfants qui dorment, ceux-ci ne bénéficient alors que partiellement ou ne bénéficient pas du tout de la période de jeu libre en après-midi.

---

<sup>24</sup> Traduction : [La cour d'école n'est pas conçue pour des enfants de 4 ans. Certains modules de jeu sont destinés à des enfants de 5 ans et plus. Si le gouvernement place des enfants de maternelle 4 ans dans chaque école, il doit aussi financer l'achat d'un petit module à installer dans une aire de la cour réservée aux petits, pour qui les activités extérieures et le développement de la motricité globale sont si importants.]

*En matinée, les enfants jouent dehors au moins 45 minutes et, ensuite, ils ont 45 minutes de jeux libres à la fin de l'avant-midi. Les jeux libres sont également permis dès leur réveil en après-midi, et ce, jusqu'à la fin de la journée.*

*The 4 year olds also need to sleep. Those who fall asleep miss part of the free play. Waking up sleeping children takes time but we need to move on with the schedule of the day<sup>25</sup>.*

### 3.2.5 Enseignantes et enseignants spécialistes

Une mesure budgétaire (15 026) vise à soutenir le développement moteur, sensoriel et cognitif des enfants de l'éducation préscolaire en leur assurant une période de 30 minutes par semaine avec une enseignante ou un enseignant spécialiste de l'une des disciplines suivantes : éducation physique et à la santé, art dramatique, arts plastiques, danse ou musique. Cette ou ce spécialiste soutient le développement des enfants en accord avec le Programme-cycle de l'éducation préscolaire.

Presque tous les répondants et répondantes au questionnaire ont déclaré qu'au moins une enseignante ou un enseignant spécialiste intervenait auprès des enfants de leur classe de maternelle 4 ans (tableau 14). Dans la quasi-totalité des classes, une ou un spécialiste de l'éducation physique anime des activités auprès des enfants. Une ou un spécialiste de la musique intervient dans environ 4 classes sur 10. Très peu de spécialistes de l'anglais, langue seconde, ou du français, langue seconde, de même que de l'art dramatique, des arts plastiques ou de la danse travaillent auprès des enfants de la maternelle 4 ans.

**Tableau 14 Enseignantes et enseignants spécialistes intervenant en maternelle 4 ans**

Spécialiste	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Spécialiste de l'éducation physique	93,0
Spécialiste de la musique	42,0
Spécialiste de l'anglais, langue seconde, ou du français, langue seconde	6,8
Spécialiste de la danse	4,5
Spécialiste de l'art dramatique	4,2
Spécialiste des arts plastiques	3,3
Aucun	1,8

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

<sup>25</sup> Traduction : [Les enfants de 4 ans ont besoin de dormir, mais ceux qui s'endorment ratent une partie des jeux libres. Il faut du temps pour réveiller les enfants qui dorment, mais en même temps, il faut poursuivre le programme de la journée.]

Dans les commentaires écrits du questionnaire, quelques membres du personnel enseignant ont souligné que les spécialistes n'étaient pas tous bien préparés pour enseigner à des enfants de 4 ans. Un petit nombre de répondantes et de répondants ont réclamé un plus grand nombre de périodes données par des spécialistes en maternelle 4 ans, d'une part pour permettre aux enfants de vivre des activités en dehors de la classe et, d'autre part, pour accorder à l'enseignante ou à l'enseignant un plus grand nombre de périodes de planification sans la présence des enfants.

### 3.2.6 Ressource additionnelle

Selon le document OLCM, « [u]ne ressource spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire doit être présente à mi-temps dans la classe de maternelle 4 ans à temps plein, en appui au personnel enseignant. Cette ressource spécialisée pourrait être une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée ou en service de garde ». Une allocation de 26 737 \$ est accordée à chaque classe de maternelle 4 ans pour financer cette ressource additionnelle. Le Ministère a aussi produit un guide intitulé *La ressource additionnelle à l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein*, qui a été transmis aux conseillères pédagogiques et aux conseillers pédagogiques à l'éducation préscolaire. Il est à noter que les organismes scolaires sont responsables de l'organisation des services offerts par cette ressource additionnelle, qui sont planifiés en fonction des besoins des enfants et des ressources disponibles.

La question de la ressource additionnelle sera analysée dans cette section sous plusieurs angles : temps de présence en classe, classe d'emploi, rôle de la ressource additionnelle et collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant.

#### **Temps de présence en classe**

La grande majorité (93,0 %) des répondantes et des répondants au questionnaire ont indiqué qu'une ressource additionnelle est affectée à leur classe. Dans un peu plus de la moitié des cas (54,7 %), elle est affectée à une seule classe de maternelle 4 ans. Dans les autres cas (45,3 %), elle est nommée pour deux classes ou plus.

Le nombre d'heures de présence en classe de la ressource additionnelle a été estimé par les enseignantes et les enseignants. Comme l'indique le tableau 15, il existe une grande variabilité dans le temps de présence en classe de cette ressource. Dans certains cas, le nombre d'heures est inférieur à ce qui est suggéré dans le document OLCM. Dans d'autres cas, le nombre d'heures dépasse la moitié du temps de classe.

**Tableau 15 Nombre d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe, réseaux public et privé**

<b>Nombre d'heures hebdomadaires</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s du réseau public (n = 721)</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s du réseau privé (n = 16)</b>
De 0* à 5 heures	6,8	25,0
De 6 à 10 heures	16,2	18,8
De 11 à 15 heures	35,9	0,0
De 16 à 20 heures	19,3	6,3
De 21 à 25 heures	16,1	6,3
Plus de 25 heures	5,7	43,7

\* Six répondantes et répondants du réseau public ont indiqué que la ressource additionnelle qui leur était affectée n'était jamais présente en classe.

De plus, la moyenne d'heures de présence en classe de la ressource additionnelle est plus élevée dans les écoles privées (20,2 heures) que dans les commissions scolaires (16,3 heures) et les centres de services scolaires (15,6 heures) (tableau 16). Par ailleurs, le temps moyen de présence de cette ressource est un peu plus élevé en milieu socioéconomique défavorisé qu'en milieu moyen ou favorisé (tableau 17).

**Tableau 16 Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe selon le type d'organisme scolaire**

<b>Type d'organisme scolaire</b>	<b>Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe (n = 737)</b>
Centre de services scolaire	15,6
Commission scolaire	16,3
École privée	20,2

**Tableau 17 Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe selon le milieu socioéconomique de l'école (réseau public seulement)**

<b>Milieu socioéconomique de l'école</b>	<b>Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe (n = 623)</b>
Défavorisé	16,0
Moyen	15,1
Favorisé	14,7

Un peu plus de la moitié du personnel enseignant (56,5 %) estime que le temps de présence en classe de la ressource additionnelle est suffisant, alors que 41,9 % jugent qu'il est insuffisant. Seulement une minorité de répondantes et de répondants considèrent que le temps de présence de cette ressource est trop élevé (1,6 %).

Le personnel enseignant qui se dit satisfait du temps de présence de la ressource additionnelle l'accueille en moyenne 18,0 heures par semaine en classe, alors que celui qui se dit insatisfait la reçoit en moyenne 12,8 heures par semaine.

L'analyse a révélé également un lien entre le nombre d'enfants de la classe de maternelle 4 ans et le nombre d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle : plus le nombre d'enfants est élevé, plus le temps moyen de présence de celle-ci l'est également (tableau 18).

**Tableau 18 Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en fonction du nombre d'enfants de la classe**

<b>Nombre d'enfants de la classe</b>	<b>Nombre moyen d'heures hebdomadaires de présence de la ressource additionnelle en classe (n = 757)</b>
De 6 à 10	14,5
De 11 à 14	15,8
De 15 à 17	16,3
Plus de 17 <sup>26</sup>	22,2

Selon les commentaires recueillis, bon nombre d'enseignantes et d'enseignants souhaiteraient que la ressource additionnelle, soit davantage présente, et ce, particulièrement dans les classes dont le ratio est élevé ou celles comptant plusieurs enfants ayant des besoins particuliers. Plusieurs ont déploré le fait que, lorsque la ressource additionnelle est une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée, elle est fréquemment appelée en renfort dans d'autres classes de l'école pour apporter son aide dans des situations jugées urgentes, ce qui réduit son temps de présence en maternelle 4 ans et nuit à la qualité du soutien qu'elle peut offrir aux enfants.

Pour répondre aux besoins observés, plusieurs directions d'école ont choisi d'allouer à la ressource additionnelle un nombre d'heures plus élevé que prévu, allant même jusqu'au temps plein. Il a par ailleurs été suggéré que le temps de présence de cette ressource soit modulé en fonction du nombre total d'enfants par classe ou du nombre de celles et de ceux éprouvant des besoins particuliers. Les exemples ci-dessous illustrent les propos de répondantes et de répondants à l'égard du temps de présence de la ressource additionnelle :

<sup>26</sup> Cela représente moins de 3 % des classes, qui se trouvent majoritairement dans le réseau privé.

*[La ressource additionnelle,] c'est souvent le matin, mais l'après-midi, les besoins sont les mêmes, sinon plus. Ils sont fatigués l'après-midi, ils sont plus désorganisés. Juste l'habillage, c'est un fléau. Moi, j'ai fini par ajouter des heures là parce qu'on en avait besoin.*

*Si vous saviez les dégâts (pipi, caca, vomi, yogourt, compotes, etc.) et les crises de pleurs, de panique, de colère, etc., que nous avons à gérer... Vous n'avez pas idée! NOUS DEVONS ÊTRE DEUX EN TOUT TEMPS!*

*Moi, j'ai un TES qui n'est pratiquement pas là. Puis, quand il est présent dans la classe de temps à autre, il m'apporte un peu de soutien [...], mais on a une école difficile cette année, donc il est tout le temps rendu aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles pour aider l'autre TES en haut. Ça fait que ça ne fonctionne pas; je n'ai pas le temps de qualité que je devrais avoir.*

*[Les enseignants de] mes groupes de 17 élèves, le maximum, ils disent qu'ils n'arrivent pas à répondre aux besoins de chacun des enfants [...]. Ce n'est pas suffisant, au fond, la mesure à demi-temps.*

*As a K4 teacher, I think that it would be very helpful and much appreciated to have an additional resource available and present in the classroom for the full day. When I am alone with 17 K4 children in the afternoon, it can become a little overwhelming at times<sup>27</sup>.*

*La plupart du temps, il y a des élèves qui ont de grands besoins (propreté, difficultés de langage, difficultés motrices, s'habiller seul, comportements violents, etc.). Par les années passées, j'avais 16 ou 17 élèves avec une ressource à temps partiel et c'était extrêmement éprouvant et difficile.*

*Chez nous, elles [les ressources additionnelles] sont là 21 heures, puis bien souvent elles sont bonifiées pour être toute la journée avec les enseignants. Parce que les maternelles sont dans les milieux défavorisés, puis la plupart de nos classes, c'est des 17.*

*Lorsqu'il est dit que nous avons un soutien d'une personne additionnelle, il faudrait que ce soit réel. Je sais qu'il y a un manque de personnel partout, mais au départ j'étais supposée avoir 15 heures par semaine et, finalement, il est très rare que la personne soit là (souvent, je ne la vois pas de la semaine). C'est beau quand c'est écrit, mais la réalité est tout autre.*

*Je vois que ça varie beaucoup d'une école à l'autre, puis je pense que c'est malheureusement un choix de direction, c'est-à-dire qu'on prend cet argent-là, puis on partage entre la maternelle 4 ans, la maternelle 5 ans. J'ai vu ça dans plusieurs écoles, alors qu'au départ, ça devait aller prioritairement à la maternelle 4 ans.*

*Je pense que c'est comme insuffisant de n'avoir que 25 000 \$ pour la [ressource additionnelle en] maternelle 4 ans. C'est clairement des besoins beaucoup plus marquants et beaucoup plus nombreux et surtout pressants.*

---

<sup>27</sup> Traduction : [J'enseigne en maternelle 4 ans et je trouverais très utile de pouvoir compter sur une autre personne dans la classe, toute la journée. Gérer 17 enfants de maternelle 4 ans sans aide, ça devient parfois un peu difficile, en après-midi.]

### Classe d'emploi

Il était demandé aux membres du personnel enseignant de la maternelle 4 ans d'indiquer la classe d'emploi de leur ressource additionnelle. Comme le montre le tableau 19, dans plus de la moitié des cas (54,9 %), il s'agit d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée (TES), dans 22,0 % des cas, d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde et, dans 13,6 % des cas, d'une préposée ou d'un préposé aux élèves handicapés (PEH).

Tableau 19 Classe d'emploi de la ressource additionnelle

Classe d'emploi	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 757)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	54,9
Éducatrice ou éducateur en service de garde	22,0
Préposée ou préposé aux élèves handicapés	13,6
Technicienne ou technicien en service de garde	2,3
Membre du personnel enseignant	2,3
Orthopédagogue	0,5
Psychoéducatrice ou psychoéducateur	0,4
Autres : assistante ou assistant sans formation, bachelière ou bachelier en travail social, concierge, enseignante ou enseignant à la retraite, étudiante ou étudiant en enseignement, surveillante ou surveillant, etc.	4,0

Selon les répondantes et les répondants, chaque classe d'emploi offre des avantages et des inconvénients. La technicienne ou le technicien en éducation spécialisée est formé pour intervenir auprès d'enfants éprouvant certaines difficultés. Cependant, elle ou il n'est pas nécessairement formé au regard de la petite enfance ni pour intervenir auprès d'un groupe. De plus, comme il a été mentionné précédemment, il arrive que cette personne doive quitter la classe de maternelle 4 ans pour aller apporter du soutien ailleurs dans l'école. Les éducatrices et les éducateurs en service de garde, tout comme les préposées et les préposés aux élèves handicapés, sont généralement moins qualifiés que les éducatrices et les éducateurs spécialisés, mais plus disponibles. De nombreux participants et participantes à l'évaluation ont insisté sur le fait qu'il est important que la ressource additionnelle soit formée en ce qui a trait à la petite enfance, ce qui ne semble pas toujours être le cas.

Les personnes devant occuper le poste de ressource additionnelle sont parfois choisies en fonction du budget disponible ou du personnel disponible en contexte de pénurie. Comme le poste n'est pas à temps complet, il attire moins de personnes qualifiées que d'autres postes. Dans certains cas, la direction d'école n'a d'autre choix que d'embaucher une personne non qualifiée, mais faisant preuve de bonne volonté.

*Pour avoir quelqu'un qui couvre le maximum de temps, nous avons choisi d'avoir une PEH. Et ça amène énormément de difficultés en fait. Ce ne sont pas des gens qui sont formés. Ils ne connaissent pas le propre du développement de la petite enfance.*

*Une TES est l'idéal, mais je comprends le manque de personnel. Cependant, si le poste était ouvert à temps plein, je connais beaucoup de personnes qui appliqueraient demain matin.*

*Donc, ça, c'est le gros désavantage d'avoir une TES, c'est qu'on ne l'a presque jamais avec nous. Mais, quand on a un éducateur du service de garde, il est presque toujours en classe.*

*On n'avait pas de technicienne en éducation spécialisée de disponible, donc on a engagé une technicienne en intervention en délinquance. Finalement, on a essayé de donner des ressources ou les façons de fonctionner parce que, ma petite technicienne, elle n'avait jamais fait ça, de la maternelle 4 ans. Donc, elle est super douce, super fine. Mais, tu sais, donner c'est quoi, les bases, ce que c'est, une maternelle 4 ans, puis je me suis assuré qu'elle soit formée par notre CP au centre de services scolaire.*

### **Rôle de la ressource additionnelle et collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant**

Selon le personnel enseignant, les principaux services fournis par la ressource additionnelle (tableau 20) sont le soutien aux enfants selon les besoins déterminés (92,3 %), le soutien lors des transitions ou des déplacements et l'aide à l'autonomie (88,6 %) de même que le soutien à l'enseignante ou à l'enseignant (76,9 %). La moitié des répondantes et des répondants ont indiqué que leur ressource additionnelle fait de l'observation (51,9 %). Des proportions moindres ont rapporté d'autres tâches : activités de stimulation, préparation de matériel, prise en charge d'un petit groupe, consignation d'observations, collaboration avec les parents, lien avec les autres ressources spécialisées de l'école. Toujours selon le personnel enseignant, peu de ressources additionnelles aident à la planification des activités et évaluent les enfants.

**Tableau 20 Services fournis par la ressource additionnelle**

Services fournis	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 757)
Soutien aux enfants selon les besoins déterminés	92,3
Soutien lors des transitions ou des déplacements et aide à l'autonomie	88,6
Soutien à l'enseignante ou à l'enseignant	76,9
Observation	51,9
Activités de stimulation (motricité fine, langage, etc.)	41,6
Préparation de matériel	38,3
Prise en charge d'un petit groupe	36,9
Consignation d'observations	34,7
Collaboration avec les parents	25,0
Lien avec les autres ressources spécialisées de l'école	23,0
Aide à la planification des activités	18,1
Évaluation de l'enfant	11,5

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

Il était demandé aux enseignantes et aux enseignants de se prononcer sur la qualité de leur collaboration avec la ressource additionnelle affectée à leur classe. Les deux tiers (66,1 %) ont déclaré avoir une excellente relation avec cette personne, alors que le quart (24,3 %) considèrent que leur relation est bonne. Pour près de 1 membre du personnel enseignant sur 10 (9,6 %), la relation avec la ressource additionnelle est passable ou mauvaise.

Même si la majorité des répondantes et des répondants au questionnaire ont dit avoir une excellente collaboration avec la ressource additionnelle, différents enjeux liés au rôle de cette dernière en classe ont été soulevés lors des groupes de discussion. Ces enjeux concernent notamment le manque de clarté ou la difficulté de compréhension du rôle de la ressource additionnelle en classe de maternelle 4 ans de même que le manque de temps de concertation entre celle-ci et l'enseignante ou l'enseignant.

Pour prévenir ou pallier ces difficultés, les conseillères pédagogiques consultées ont insisté sur l'importance de bien former et accompagner tant les ressources additionnelles que le personnel enseignant dès le début de l'année scolaire. Pour ce faire, elles s'appuient sur le guide *La ressource additionnelle à l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein*, produit par le Ministère, ou conçoivent leurs propres formations. Les conseillères pédagogiques tentent également de sensibiliser les directions d'école à cette dimension.

Voici quelques exemples de propos illustrant ces enjeux :

*Et puis on peut tomber sur une perle comme on peut tomber sur quelqu'un qui veut prendre en charge la classe, et le rôle d'accompagnant doit être un rôle de soutien.*

*La TES est avec moi, dans le fond, dans toutes les routines : habillage, quand on va aux toilettes, toutes ces choses-là en fin de journée, avant de sortir à la récréation, ce sont des heures où la ressource additionnelle est avec moi. Donc, je suis très chanceuse; moi, ça va très bien.*

*Avec les TES justement, on a un gros problème, c'est la compréhension de la tâche. Dans le document du Ministère, ce n'est pas écrit noir sur blanc, c'est quoi, la tâche de la personne-ressource en classe [...]. On a de la difficulté à discerner c'est quoi, les limites, ce qu'on peut lui demander, ce qu'on ne peut pas demander.*

*C'était difficile. Il y avait beaucoup de conflits, de mésententes parce que, pour mon éducatrice, elle n'était pas vraiment au fait du programme-cycle du préscolaire. Donc, je devais, en classe, pendant les activités devant les enfants, justifier mon intention pédagogique. Ça faisait beaucoup. Mais on a eu une formation de nos conseillères pédagogiques, qui ont formé les enseignantes et toutes nos éducatrices pour qu'on ait la même vision [...]. Puis cette formation-là a complètement changé notre qualité de vie avec mon éducatrice. Tout d'un coup, c'est devenu merveilleux.*

*C'est de planifier du temps entre la ressource et l'enseignante pour se coordonner par rapport à la gestion de classe, à ce qu'on demande aux enfants, à quel moment, comment on donne nos consignes de façon à nous assurer d'avoir une cohérence et une continuité dans la classe. Les rôles, les responsabilités sont vraiment à clarifier.*

*Le document que vous avez fait au Ministère, c'est vraiment une mine d'or. Moi, comme CP, quand je vois qu'il y a de la chicane dans la collaboration enseignante et personne-ressource, bien, on s'assoit ensemble avec la direction, on prend les annexes, puis on recomplete tout ça. Ça fait partie de notre trousse de départ.*

### 3.2.7 Services éducatifs complémentaires et services du programme Agir tôt

Le *Régime pédagogique* prévoit que des services complémentaires soient offerts aux enfants de l'éducation préscolaire, notamment des services de psychologie, de psychoéducation, d'orthopédagogie, d'orthophonie, d'éducation spécialisée ainsi que de santé et de services sociaux. Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux déploie le programme Agir tôt, qui prévoit le rehaussement des services professionnels d'intervention précoce auprès des enfants de 0 à 5 ans.

Les répondantes et les répondants au questionnaire ont été invités à indiquer, à partir d'une liste à cocher, les professionnelles et les professionnels des services éducatifs complémentaires (autres que la ressource additionnelle) qui interviennent auprès d'un ou de plusieurs enfants de leur classe (tableau 21).

Les principaux intervenants et intervenantes auprès des enfants de maternelle 4 ans sont, dans l'ordre, l'orthophoniste (37,6 %), la psychoéducatrice ou le psychoéducateur (30,5 %), l'éducatrice spécialisée ou l'éducateur spécialisé (27,0 %), l'ergothérapeute (24,6 %) et l'orthopédagogue (17,0 %). Il est à noter que près du quart des enseignantes et des enseignants (23,1 %) ont indiqué qu'aucune professionnelle ni aucun professionnel des services éducatifs complémentaires n'intervenait auprès des enfants de leur classe.

**Tableau 21 Personnel des services éducatifs complémentaires intervenant en maternelle 4 ans**

<b>Personnel des services éducatifs complémentaires</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)</b>
Orthophoniste	37,6
Psychoéducatrice ou psychoéducateur	30,5
Éducatrice spécialisée ou éducateur spécialisé	27,0
Ergothérapeute	24,6
Orthopédagogue	17,0
Psychologue	11,3
Travailleuse sociale ou travailleur social	7,1
Aucun	23,1

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

La qualité de la collaboration avec le personnel des services éducatifs complémentaires est jugée excellente (44,3 %) ou bonne (44,7 %) par la majorité des enseignantes et des enseignants de maternelle 4 ans ayant rempli le questionnaire.

Ainsi, un peu plus de la moitié d'entre eux sont d'avis que le soutien offert par le personnel des services éducatifs complémentaires répond assez (20,3 %) ou beaucoup (36,6 %) aux besoins des enfants de leur classe. En contrepartie, plus de 4 répondantes ou répondants sur 10 estiment que ce soutien répond peu (37,1 %) ou ne répond pas du tout (6,1 %) aux besoins des enfants de leur classe.

Tant lors des groupes de discussion que dans les commentaires écrits du questionnaire, de nombreuses personnes ont souligné le manque de ressources (psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthopédagogues, orthophonistes, ergothérapeutes, etc.) pouvant soutenir les enfants qui ont des besoins particuliers. Dans plusieurs milieux, les demandes pour ces services doivent être adressées au réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre du programme Agir tôt. Or, selon le personnel enseignant, des demandes de services demeurent souvent sans réponse ou entraînent de longs délais d'attente.

Par ailleurs, il semble que le personnel des services éducatifs complémentaires dans les écoles apporte peu de soutien aux enfants de 4 ans. Deux raisons sont invoquées par les répondantes et les répondants : 1- le personnel de l'école ne pourrait pas intervenir auprès des enfants de 4 ans, car ces derniers ne font pas partie de la clientèle scolaire âgée de 5 ans ou plus; 2- le personnel des services éducatifs complémentaires serait débordé et n'aurait pas le temps de s'occuper des enfants de 4 ans.

Des clarifications semblent nécessaires au sujet des intervenantes et des intervenants qui devraient soutenir les enfants de maternelle 4 ans. S'agit-il de ceux du réseau de la santé et des services sociaux et/ou de celui de l'éducation? Plusieurs enseignantes et enseignants se sentent impuissants devant ces enfants qui ne reçoivent pas l'aide dont elles et ils ont besoin et se demandent comment on peut parler de prévention au préscolaire dans ce contexte. D'autres déplorent que l'on puisse « vendre » aux parents l'idée que la maternelle 4 ans offrira des services aux enfants qui en ont besoin, alors que cela ne correspond pas à la réalité du terrain.

Certains centres de services scolaires disent pouvoir compter sur des équipes multidisciplinaires (conseillère pédagogique, psychoéducatrice, orthophoniste, éducatrice spécialisée ou éducateur spécialisé, etc.) qui accompagnent le personnel travaillant en maternelle 4 ans en lui offrant des conseils et du soutien ponctuel. Toutefois, ces équipes ne peuvent pas combler tous les besoins d'intervention chez les enfants.

Les exemples suivants sont représentatifs des commentaires formulés par les participantes et les participants à l'évaluation :

*Je ne comprends pas pourquoi nous entendons à la télévision et lisons dans les journaux qu'à la maternelle 4 ans, les enfants recevront des services d'orthophonie. Ici, deux élèves ont d'énormes besoins. J'ai indiqué à l'orthophoniste mes besoins en début d'année et tout ce qu'elle a fait pour eux, c'est animer une activité du volet Parents, me fournir quelques jeux éducatifs (sans me les expliquer) et elle a complété les demandes de services.*

*Dans l'école où je travaille, il n'y a aucun service pour les enfants de maternelle 4 ans, aucun temps d'orthophonie, d'orthopédagogie et il n'y a ni psychologue ni psychoéducateur par manque de personnel. Ma collègue et moi avons référé des enfants en orthophonie avec le programme Agir tôt du CISSS, mais aucune nouvelle depuis novembre. Je trouve vraiment dommage que la maternelle 4 ans soit « vendue » aux parents comme une opportunité de pouvoir dépister rapidement les besoins des enfants et leur offrir des services, car c'est complètement faux.*

*Offrir des services professionnels À L'ÉCOLE dès que l'enseignante observe des particularités. L'orthopédagogue et l'orthophoniste de mon école m'ont confirmé que ce n'était pas dans leur mandat. Dès l'automne, j'ai pu observer plusieurs difficultés chez certains élèves, mais on m'a dit de référer ces enfants au CLSC par le biais des parents pour le programme Agir tôt. Certains parents m'ont confirmé avoir fait les démarches, d'autres non. Et ceux qui ont fait les démarches n'ont pas eu de suivi à ce jour (et l'année scolaire tire à sa fin...).*

*Il faudrait faire le pont entre le ministère de l'Éducation et celui de la Santé : si un enfant fréquente la maternelle 4 ans, il est dans une zone grise concernant les services. L'Éducation soutient qu'en bas de 5 ans, cela relève des services offerts par la Santé, tandis que la Santé s'attend qu'en étant à l'école, l'élève y recevra le suivi nécessaire. Le manque de clarté nuit à offrir des services tôt aux élèves, ce qui ne soutient pas leur développement.*

Il importe de nuancer les propos précédents en soulignant que certains membres du personnel enseignant, quoique peu nombreux, ont dit avoir reçu d'excellents services visant à aider les enfants de leur classe :

*En 4 ans, c'est directement avec le CLSC que nous communiquons pour avoir les services. Dès que nous leur téléphonons pour un jeune ayant un retard de langage, par exemple, ils se dépêchent de le mettre dans leurs services le plus tôt possible. Ils s'occupent des 0-5 ans et nous, à l'école, nous sommes le meilleur lien qui existe. Vous n'avez pas idée du nombre d'enfants que j'ai référés et qui ont rapidement rattrapé leur retard. Les parents me remercient encore tous les jours.*

*Les enfants qui ont un suivi en langage ou encore avec l'orthopédagogue de l'école [en maternelle 4 ans] bénéficient déjà d'un service dès le début de l'année [en maternelle 5 ans], puisque leur dossier a été élaboré à la maternelle 4 ans, donc c'est plus rapide et efficace.*

### 3.2.8 Services de garde en milieu scolaire

Les enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans peuvent bénéficier d'un service de garde en milieu scolaire. Depuis l'année scolaire 2021-2022, un financement supplémentaire (mesure 30011) est attribué aux écoles dans le but de réduire le rapport éducatrice-enfants en service de garde de manière qu'il soit identique à celui prévu en classe (maximum de 1 : 17), dans les groupes d'enfants inscrits à la maternelle 4 ans.

Quelques questions sur les services de garde en milieu scolaire ont été posées au personnel enseignant. Comme le montre le tableau 22, plus de 7 répondantes et répondants sur 10 (71,4 %) sont d'avis que le service de garde de leur école est très bien ou bien adapté à des enfants de 4 ans. L'autre portion (28,5 %) est plutôt d'avis qu'il est peu adapté ou n'est pas du tout adapté à des enfants de 4 ans.

**Tableau 22 Perceptions de l'adaptation du service de garde en milieu scolaire à des enfants de 4 ans**

Dans quelle mesure le service de garde de votre école est-il adapté à des enfants de 4 ans?	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 764)
Très bien adapté	19,2
Bien adapté	52,2
Peu adapté	24,3
Pas du tout adapté	4,2

La majorité des enseignantes et des enseignants de maternelle 4 ans disent collaborer très souvent (39,7 %) ou souvent (30,6 %) avec le personnel du service de garde en milieu scolaire intervenant auprès des enfants de leur classe. De plus, 20,8 % d'entre eux disent collaborer parfois avec celui-ci et 8,9 %, ne jamais collaborer avec ce personnel. Dans l'ensemble, les enseignantes et les enseignants considèrent qu'ils entretiennent une excellente relation (45,5 %) ou une bonne relation (47,0 %) avec le personnel du service de garde en milieu scolaire. Seuls 7,5 % des répondantes et des répondants jugent cette relation passable ou mauvaise.

La collaboration entre le personnel enseignant de la maternelle 4 ans et celui du service de garde de l'école concerne principalement la continuité des interventions entre la classe et le service de garde (80,3 %) ainsi que le suivi des enfants (73,1 %) (tableau 23). Environ la moitié des enseignantes et des enseignants (50,1 %) ont dit collaborer avec le personnel du service de garde de leur école au regard des interventions auprès des parents. Peu de collaborations concernent le plan d'intervention (10,1 %), la transition des enfants vers la maternelle 5 ans (7,1 %) et la planification des activités (4,0 %).

**Tableau 23 Aspects au regard desquels le personnel enseignant de la maternelle 4 ans collabore avec le personnel du service de garde de l'école**

Aspects	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 706)
Continuité des interventions entre la classe et le service de garde	80,3
Suivi des enfants	73,1
Interventions auprès des parents	50,1
Plan d'intervention	10,1
Transition vers la maternelle 5 ans	7,1
Planification des activités	4,0

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

Dans le cadre de l'évaluation, quelques commentaires ont été émis relativement aux services de garde en milieu scolaire. Certaines personnes trouvent que les ratios de la maternelle 4 ans au service de garde en milieu scolaire sont trop élevés, compte tenu du fait que l'éducatrice ou l'éducateur est souvent seul avec un groupe de 17 enfants ou plus. Elles ont également souligné le nombre élevé de transitions que vivent chaque jour plusieurs enfants qui fréquentent le service de garde. Par ailleurs, il est souhaité que le personnel de celui-ci soit mieux formé pour travailler auprès des enfants de 4 ans et réponde plus adéquatement à leurs besoins.

*Au service de garde, ils ont des ressources très limitées. C'est comme si, eux autres, ils n'ont pas d'ajout pour les maternelles 4 ans. L'éducatrice se retrouve seule avec 17 enfants de 4 ans, c'est énorme. J'en ai plusieurs avec d'immenses fragilités et elle est toute seule avec ça.*

*Le ratio d'une éducatrice seule pour 20 enfants de 4 ans n'a aucun sens. Les conditions devraient être semblables [à celles des] enseignantes (personne-ressource pour les repas et l'habillage, surveillance adaptée au groupe d'âge en tout temps, jouets adaptés...).*

*Juste pour donner un exemple de la situation, quand les enfants vont au service de garde 4 ans, ils ont trois transitions le matin avant le temps de classe, trois changements de locaux, trois changements d'adultes. Les enfants vulnérables, moi [l'enseignante], j'arrive et ils ne sont déjà plus là.*

*Les éducatrices du service de garde ne sont pas bien préparées. Les éducatrices du service de garde oublient parfois qu'elles travaillent avec des petits de 4 ans, car elles sont habituées au contexte scolaire. Le domaine affectif doit être développé.*

*J'aimerais aussi que le service de garde soit mieux préparé à accueillir les enfants de 4 ans et à adapter sa pratique. J'aimerais que le mobilier utilisé au service de garde et sur l'heure du dîner ainsi que les salles de bain communes soit équipé pour accueillir les élèves de 4 ans.*

*À mon CSS, nous accompagnons également les membres du personnel des services de garde scolaires afin qu'ils connaissent bien le développement des enfants de 4 ans et des enjeux liés à leur présence à l'école.*

### 3.2.9 Perceptions du Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Pour assurer la cohérence et la continuité entre la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans, le Programme-cycle de l'éducation préscolaire a été élaboré. L'année scolaire 2021-2022 constituait la première année de sa mise en œuvre dans le réseau scolaire. Selon ce programme, le mandat de l'éducation préscolaire se décline en deux grands volets : *favoriser le développement global de tous les enfants et mettre en œuvre des interventions préventives*. Trois orientations sont privilégiées dans le Programme-cycle de l'éducation préscolaire : le jeu, l'observation du cheminement de l'enfant et l'organisation de la classe.

Comme le montre le tableau 24, le personnel enseignant estime bien connaître (assez ou beaucoup) le Programme-cycle de l'éducation préscolaire, se sentir à l'aise dans son application en classe et s'y référer pour structurer ses interventions. Néanmoins, 17,3 % des enseignantes et des enseignants ont déclaré qu'ils se réfèrent peu à ce programme ou ne s'y réfèrent pas du tout.

**Tableau 24 Perceptions du personnel enseignant à l'égard du Programme-cycle de l'éducation préscolaire**

Dans quelle mesure...	Proportion d'enseignant(e)s (n = 814)		
	Beaucoup	Assez	Un peu ou pas du tout
... connaissez-vous le Programme-cycle de l'éducation préscolaire?	39,3	54,3	6,4
... vous sentez-vous à l'aise dans l'application du Programme-cycle en classe?	38,5	52,0	9,5
... vous référez-vous au Programme-cycle pour structurer vos interventions en classe?	32,8	49,9	17,3

La majorité des répondantes et des répondants au questionnaire considèrent comme assez ou très utiles les différents éléments du Programme-cycle de l'éducation préscolaire dans leur pratique pédagogique (tableau 25). Les éléments jugés les moins utiles sont les liens avec les fonctions exécutives, les orientations de ce programme et la présentation du mandat de l'éducation préscolaire.

**Tableau 25 Perceptions de l'utilité des éléments du Programme-cycle de l'éducation préscolaire dans la pratique pédagogique du personnel enseignant**

Éléments	Proportion d'enseignant(e)s (n = 814)		
	Très utile	Assez utile	Peu ou pas du tout utile
Les compétences, les axes de développement et les composantes	54,8	43,1	2,1
La présentation des domaines de développement	49,8	46,6	3,6
Les exemples d'éléments d'observation	48,9	43,7	7,4
Les attentes de fin d'éducation préscolaire	46,8	44,9	8,2
Les caractéristiques et les besoins des enfants	44,0	47,0	9,0
Les liens avec les fonctions exécutives	32,8	51,8	15,4
Les orientations du Programme-cycle	31,2	59,9	9,0
La présentation du mandat de l'éducation préscolaire	29,1	57,2	13,7

Les points de vue des membres du personnel enseignant au regard du Programme-cycle de l'éducation préscolaire sont majoritairement positifs. Pour plusieurs, il s'agit d'un très bon programme qui respecte le développement global de l'enfant et place le jeu au cœur des apprentissages.

*Le programme a ramené les deux périodes de jeu pendant la journée. Ça, c'est extraordinaire.*

*Je suis très heureuse que le nouveau programme insiste sur le développement global de l'enfant, les fonctions exécutives qui sont sollicitées, l'importance du jeu LIBRE dans le développement cognitif.*

*J'aime que le programme [...] ne soit pas aussi rigide que celui du primaire : je sens que j'ai plus de liberté quant au choix des activités et je sens que je ne mets pas une pression d'apprendre sur les enfants.*

Néanmoins, quelques répondantes et répondants ont dit percevoir des contradictions dans ce programme, notamment entre les deux volets du mandat de l'éducation préscolaire, soit le développement global et la prévention.

*Le programme stipule que les enfants doivent apprendre les lettres majuscules, minuscules ainsi que les sons qui y sont associés. Cette exigence est en opposition avec les exigences de jeux libres.*

*Quel lien on fait avec le nouvel élément qui est toute l'idée de la prévention et de l'arrimage entre les deux objectifs du mandat du programme, qui est très difficile à faire pour des enseignants? C'est difficile de ne pas voir ça comme des opposés, des contraires. C'est difficile à appliquer.*

Par ailleurs, des membres du personnel enseignant, quoique peu nombreux, ont dit souhaiter qu'une progression des apprentissages soit établie afin de cibler ce qui doit être vu en maternelle 4 ans et en maternelle 5 ans.

*Dans le Programme-cycle, il serait souhaitable que les apprentissages soient spécifiés pour chaque groupe 4 ans et 5 ans. Cela est très important pour que certains enfants ne s'ennuient pas à la maternelle 5 ans parce qu'ils auraient appris exactement les mêmes choses [en maternelle] 4 ans et [en maternelle] 5 ans. Dans le Programme-cycle, on ne voit pas la limite. Où est-ce qu'il faut s'arrêter pour les 4 ans? Exemple : la reconnaissance des chiffres et des lettres.*

### 3.2.10 Formation et accompagnement du personnel enseignant

Afin d'accompagner le réseau scolaire dans la mise en œuvre du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, le Ministère propose une offre variée de formations virtuelles. De plus, des formations sur le volet Parents de la maternelle 4 ans sont offertes. Le Ministère met aussi à la disposition du personnel enseignant, sur son site Internet, des outils de référence visant à assurer la qualité des services. Dans la plupart des centres de services scolaires et des commissions scolaires, des conseillères pédagogiques et des conseillers pédagogiques ont le mandat de soutenir le personnel enseignant du préscolaire.

Dans le cadre du questionnaire, le personnel enseignant a été interrogé sur la formation et l'accompagnement qu'il avait reçus dans l'appropriation du Programme-cycle.

### Formations sur le Programme-cycle

Comme l'indique le tableau 26, les conseillères pédagogiques et les conseillers pédagogiques constituent la principale source de formation du personnel enseignant sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire. Ainsi, plus de 8 répondantes et répondants sur 10 (82 %) ont participé à une ou à des formations offertes par ceux-ci. De plus, environ 4 membres du personnel enseignant sur 10 (41 %) ont suivi une formation sur le Programme-cycle donnée directement par le Ministère. Peu d'enseignantes et d'enseignants ont participé à des formations offertes par d'autres intervenantes et intervenants ou l'Association d'éducation préscolaire du Québec.

**Tableau 26 Sources de formation du personnel enseignant sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire**

Sources de formation	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique	82,0
Le ministère de l'Éducation	41,0
Une autre intervenante ou un autre intervenant <i>Exemples : université, direction d'école, enseignante ou enseignant, psychoéducatrice ou psychoéducateur, Leading English Education and Resource Network (LEARN), agente ou agent de transition, ergothérapeute</i>	15,5
L'Association d'éducation préscolaire du Québec	11,8

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

### Formations sur le volet Parents

Des proportions moindres d'enseignantes et d'enseignants ont suivi des formations en lien avec le volet Parents de la maternelle 4 ans (tableau 27). Ainsi, environ la moitié (53,8 %) d'entre eux ont participé à une formation sur ce sujet offerte par une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique. Seulement 16,4 % ont pris part à une formation sur le volet Parents donnée directement par le Ministère.

**Tableau 27 Sources de formation du personnel enseignant sur le volet Parents**

Sources de formation	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique	53,8
Le ministère de l'Éducation	16,4
Une autre intervenante ou un autre intervenant <i>Exemples : université, direction d'école, enseignante ou enseignant, conseillère ou conseiller à l'éducation préscolaire, travailleuse sociale ou travailleur social, psychoéducatrice ou psychoéducateur, intervenante communautaire ou intervenant communautaire, agente ou agent de transition</i>	8,6
L'Association d'éducation préscolaire du Québec	2,7

Les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

### Appréciation des formations sur le Programme-cycle

Les formations sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire sont généralement considérées comme assez ou très utiles (tableau 28) par le personnel enseignant. Celles offertes par d'autres intervenantes et intervenants ou encore par une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique sont perçues comme les plus utiles. Les formations données par le Ministère sont jugées moins utiles par une partie du personnel enseignant.

**Tableau 28 Appréciation de l'utilité des formations sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire**

Sources de formation	Proportion (%) d'enseignant(e)s		
	Très utile	Assez utile	Peu ou pas du tout utile
Formations offertes par une autre intervenante ou un autre intervenant (n = 106)	44,3	47,2	8,4
Formations offertes par une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique (n = 648)	33,5	49,7	16,8
Formations offertes par l'Association d'éducation préscolaire du Québec (n = 82)	28,0	56,1	15,9
Formations offertes par le ministère de l'Éducation (n = 310)	19,4	44,2	36,4

### Appréciation des formations sur le volet Parents

Les formations sur le volet Parents sont considérées comme assez ou très utiles par la majorité des enseignantes et des enseignants y ayant participé. Celles offertes par une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique comptent parmi les plus appréciées (tableau 29).

Tableau 29 Appréciation de l'utilité des formations sur le volet Parents

Sources de formation	Proportion (%) d'enseignant(e)s		
	Très utile	Assez utile	Peu ou pas du tout utile
Formations offertes par une autre intervenante ou un autre intervenant (n = 63)	31,7	47,6	20,6
Formations offertes par une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique (n = 356)	30,1	55,3	14,6
Formations offertes par l'Association d'éducation préscolaire du Québec (n = 21)	28,6	52,4	19,0
Formations offertes par le ministère de l'Éducation (n = 126)	24,6	47,6	27,8

### Accompagnement dans l'appropriation du Programme-cycle

Plus de 7 enseignantes et enseignants sur 10 (71,2 %) ont bénéficié, dans l'appropriation du Programme-cycle, du soutien d'une conseillère pédagogique ou d'un conseiller pédagogique (tableau 30). Près de la moitié (46,5 %) ont reçu de l'accompagnement de la part d'une enseignante ou d'un enseignant de l'éducation préscolaire. L'accompagnement offert par la direction d'école ou d'autres intervenantes et intervenants apparaît moins fréquent.

**Tableau 30 Sources d'accompagnement dans l'appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire**

Sources d'accompagnement	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique	71,2
Une enseignante ou un enseignant de l'éducation préscolaire	46,5
Une ou un membre de la direction d'école	20,6
Une autre intervenante ou un autre intervenant <i>Exemples : université, conseillère ou conseiller à l'éducation préscolaire, psychoéducatrice ou psychoéducateur, agente ou agent de transition, éducatrice ou éducateur en service de garde, membre de l'équipe multidisciplinaire 4 ans, orthopédagogue, orthophoniste, ergothérapeute, intervenante ou intervenant du volet Parents, Leadership Committee for English Education in Qubec (LCEEQ)</i>	8,4
Une professionnelle ou un professionnel du ministère de l'Éducation	7,2

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

### Appréciation de l'accompagnement reçu

L'accompagnement offert par une enseignante ou un enseignant de l'éducation préscolaire apparaît comme le plus apprécié, puisque 59,1 % des répondantes et des répondants le considèrent comme très utile (tableau 31). Les autres sources d'accompagnement sont également jugées utiles, quoique dans des proportions moindres.

**Tableau 31** Appréciation de l'utilité de l'accompagnement reçu dans l'appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Sources d'accompagnement	Proportion (%) d'enseignant(e)s		
	Très utile	Assez utile	Peu ou pas du tout utile
Une enseignante ou un enseignant de l'éducation préscolaire (n = 369)	59,1	38,8	2,2
Une autre intervenante ou un autre intervenant (n = 61)	54,1	42,6	3,2
Une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique (n = 565)	38,9	48,1	12,9
Une ou un membre de la direction d'école (n = 160)	35,6	53,8	10,6
Une professionnelle ou un professionnel du ministère de l'Éducation (n = 55)	23,6	56,4	20,0

### Connaissance de la documentation du Ministère

Parmi les documents relatifs à l'éducation préscolaire qui sont accessibles sur le site Internet du Ministère, les plus connus du personnel enseignant sont les feuillets de l'éducation préscolaire (*Le jeu* : 81,8 %; *L'observation du cheminement de l'enfant* : 71,7 %; *L'organisation de la classe* : 64,8 %) (tableau 32). De plus, environ 6 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans sur 10 (60,3 %) ont pris connaissance du *Guide de soutien pour le volet Parents : éducation préscolaire 4 ans à temps plein* et environ la moitié (54,1 %) ont consulté le document OLCM. Enfin, le tiers (35,2 %) des enseignantes et des enseignants ont pris connaissance du document *La ressource additionnelle à l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein*. Il est à noter cependant que ce document, non accessible sur le site Internet du Ministère, a été transmis aux conseillères pédagogiques et aux conseillers pédagogiques.

**Tableau 32 Connaissance des documents ministériels par le personnel enseignant**

Documents ministériels	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>Le jeu</i>	81,8
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>L'observation du cheminement de l'enfant</i>	71,7
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>L'organisation de la classe</i>	64,8
<i>Guide de soutien pour le volet Parents : éducation préscolaire 4 ans à temps plein</i>	60,3
<i>Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités – Année scolaire 2021-2022</i>	54,1
<i>La ressource additionnelle à l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein</i> (document transmis aux conseillères pédagogiques et aux conseillers pédagogiques)	35,2

#### Appréciation de la documentation du Ministère

Les documents fournis par le Ministère et portant sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire et la maternelle 4 ans sont considérés comme assez ou très utiles par la majorité des enseignantes et des enseignants (tableau 33). Le document qui apparaît le plus utile est le guide sur la ressource additionnelle (bien qu'il soit le moins connu).

**Tableau 33 Appréciation de l'utilité des documents ministériels par le personnel enseignant**

Documents ministériels	Proportion (%) d'enseignant(e)s		
	Très utile	Assez utile	Peu ou pas du tout utile
<i>La ressource additionnelle à l'éducation préscolaire 4 ans à temps plein</i> (document transmis aux conseillères pédagogiques et aux conseillers pédagogiques) (n = 221)	35,3	55,7	9,1
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>Le jeu</i> (n = 643)	31,9	56,8	11,4
<i>Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités – Année scolaire 2021-2022</i> (n = 393)	31,0	57,3	11,7
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>L'observation du cheminement de l'enfant</i> (n = 551)	29,8	59,7	10,5
Feuille de l'éducation préscolaire : <i>L'organisation de la classe</i> (n = 499)	27,9	53,5	18,6
<i>Guide de soutien pour le volet Parents : éducation préscolaire 4 ans à temps plein</i> (n = 450)	27,3	56,4	16,2

## **Enjeu de la libération du personnel enseignant pour la participation aux formations**

Même si plusieurs formations en ligne sont offertes par le Ministère, il semble difficile pour les enseignantes et les enseignants d'y participer, notamment parce qu'il ne leur est pas possible d'être libérés au moment où elles ont lieu (soit par manque de budget pour la suppléance, soit par manque de suppléantes et de suppléants).

*Les profs nous disent souvent : « Nous, on est en classe et puis il n'y a pas d'argent pour nous faire remplacer. Donc, quand est-ce qu'on va pouvoir écouter ces formations-là? » Donc, c'est de penser soit à l'heure ou à avoir encore un budget pour remplacer les enseignants pendant, parce que c'est la formation. Les formations sont très bonnes, sont très importantes, mais les profs ne sont pas là.*

*Je ne sais pas pourquoi les enseignants doivent soit faire du temps supplémentaire en regardant des enregistrements le soir ou encore ils doivent quêter l'argent de leur comité de libération professionnelle, qui est une tarte qui a un budget limité.*

*Là, il manque de personnel, c'est difficile. Les écoles sont brûlées; il n'y a pas de suppléant. On n'est pas capable de libérer nos gens pour les former. Il y a un impact direct sur la qualité des services.*

## **Formation du nouveau personnel de la maternelle 4 ans**

Le manque de formation du nouveau personnel enseignant a été souligné, notamment lorsqu'il s'agit de personnes ayant de l'expérience avec des élèves plus vieux qui acceptent un poste en maternelle 4 ans. Comme cela a été indiqué précédemment, 15 % du personnel enseignant de la maternelle 4 ans ayant répondu au questionnaire n'a jamais travaillé au préscolaire auparavant. Souvent, ce personnel n'a pas été spécifiquement formé au regard du développement de l'enfant ni de l'intervention au préscolaire. Il peut alors parfois adopter des pratiques pédagogiques qui ne respectent pas l'esprit du Programme-cycle de l'éducation préscolaire.

*Je pense qu'un enseignant qui n'a jamais travaillé au préscolaire, bien là c'est difficile. Il faut beaucoup le supporter en fait dans ce programme-là [...]. Chaque année, des gens nous arrivent de différents milieux, mais il faut l'accompagner, cette personne-là, parce qu'on en a vu des maternelles 4 ans qui ressemblent à de petites classes de première année.*

*Il y en a beaucoup qui choisissent la maternelle 4 ans sans trop savoir dans quoi ils s'embarquent. Quand ils arrivent, les besoins sont grands pour comprendre le développement d'un enfant de 4 ans, qui est différent d'un enfant de 5 ans.*

*Je n'exagère pas quand je dis qu'on a des profs qui enseignaient au secondaire dans les sciences ou dans le français, langue seconde, qui se retrouvent avec les 4 ans et qui essaient de faire un programme très académique. Tout le monde s'assoit, on fait des mathématiques en même temps, on fait de l'écriture en même temps, et puis, là, on a beaucoup d'enfants qui réagissent moins bien.*

*Lorsque nous prenons un poste ou un contrat en maternelle 4 ans, il devrait y avoir une formation de base afin de mieux nous aider à comprendre ce qu'est la maternelle 4 ans, ses défis, ses différences avec la maternelle 5 ans, etc.*

### **Formation initiale du personnel enseignant au préscolaire**

Dans la même veine, plusieurs répondantes et répondants déplorent que les programmes de formation initiale à l'enseignement comportent peu de cours concernant le préscolaire. Ainsi, même avec un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire, les enseignantes et les enseignants seraient peu préparés à travailler avec les enfants de 4 et de 5 ans.

*Mais la réalité, [c'est que] le bac, ça n'outille pas une enseignante à la petite enfance.*

*La petite enfance, c'est vraiment un univers en soi. Je pense qu'on pourrait créer un bac pour enseigner à la petite enfance [...], avoir vraiment une formation pointue sur le développement du petit enfant, puis comment ça se construit, le développement du langage, comment se construit le développement du cognitif.*

*Mettre en évidence l'importance de l'éducation préscolaire, c'est aussi octroyer du temps de formation au niveau des universités justement pour bien préparer les futurs enseignants à l'éducation préscolaire. Donc, c'est un souhait que j'ai pour rehausser cette formation-là, en donnant justement des possibilités aux universités pour travailler au niveau du contenu, des programmes, justement pour les bonifier.*

### **3.2.11 Collaboration avec le personnel enseignant de la maternelle 5 ans**

Avec l'arrivée du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, la collaboration entre le personnel enseignant de la maternelle 4 ans et celui de la maternelle 5 ans est fortement souhaitée, notamment dans le but de favoriser la continuité des interventions, d'assurer un meilleur suivi des enfants et de faciliter leur transition vers la maternelle 5 ans.

Environ 6 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans sur 10 ont dit collaborer très souvent (32,8 %) ou souvent (24,9 %) avec le personnel enseignant de la maternelle 5 ans. En contrepartie, près de 4 personnes sur 10 ont affirmé collaborer parfois (34,1 %) ou ne jamais collaborer (5,3 %) avec leurs collègues de la maternelle 5 ans.

Comme le montre le tableau 34, le personnel enseignant de la maternelle 4 ans collabore avec celui de la maternelle 5 ans principalement au regard de la transition vers celle-ci (78,2 %). Plus de la moitié des répondantes et des répondants collaborent également avec le personnel enseignant de la maternelle 5 ans relativement à la continuité des interventions d'une année du cycle à l'autre, à la planification des activités, à l'appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire et au suivi des enfants.

**Tableau 34 Aspects au regard desquels le personnel enseignant de la maternelle 4 ans collabore avec celui de la maternelle 5 ans**

Aspects	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 734)
Transition vers la maternelle 5 ans	78,2
Continuité des interventions d'une année du cycle à l'autre	60,4
Planification des activités	56,9
Appropriation du Programme-cycle de l'éducation préscolaire	54,2
Suivi des enfants	52,2
Transmission aux parents d'informations sur le cheminement de leur enfant	21,3

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

La collaboration avec le personnel enseignant de la maternelle 5 ans est jugée excellente (56,7 %) ou bonne (34,7 %) par la majorité des enseignantes et des enseignants de maternelle 4 ans. Seule une minorité d'entre eux ont dit avoir une relation passable (8,4 %) ou mauvaise (0,1 %) avec leurs collègues de l'année suivante du cycle.

Lors des groupes de discussion, les membres de directions d'école ont dit favoriser le travail en équipe-cycle au préscolaire. Des rencontres sont organisées pour aider le personnel enseignant des maternelles 4 et 5 ans à s'approprier le Programme-cycle de l'éducation préscolaire. Plusieurs conseillères pédagogiques ont aussi insisté sur le fait qu'il s'agit d'un programme-cycle et qu'elles privilégient des formations s'adressant au personnel enseignant des deux maternelles.

*Les enseignants du préscolaire, des deux classes, 4 ans et 5 ans, collaborent, puis c'est physiquement porte à porte. Là, donc, il y a une belle collaboration. C'est sûr que c'est interrelié. Nous, on aime beaucoup mettre l'emphase sur le fait que c'est un cycle. Alors, si c'est un cycle, on s'assoit ensemble, on discute, on planifie.*

*Collaboration avec les enseignants 4 et 5 ans. Par rapport aux rencontres, ils travaillent ensemble. Le programme, c'est un incontournable, on y travaille, puis il y a aussi des communautés d'apprentissage entre les enseignants 4-5 ans offertes par le centre de services scolaire.*

*Nous, c'est davantage teinté d'un continuum 4 ans, 5 ans. Je le sais que la rencontre, elle est « focussée » sur la maternelle 4 ans, mais ça demeure que, dans la réalité pratique et concrète, il n'y a pas tant de coupures entre le 4 et le 5 ans. Donc, accompagnement et formation s'adressent autant aux enseignants de la maternelle 4 ans que de la maternelle 5 ans dans une dynamique de continuum.*

### 3.2.12 Communication avec les parents

En maternelle 4 ans, les dispositions du *Régime pédagogique* relatives au bulletin unique ne s'appliquent pas. Le personnel enseignant peut choisir les moyens de communication qu'il juge appropriés pour transmettre aux parents des informations sur le cheminement de leur enfant.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les enseignantes et les enseignants de maternelle 4 ans ont déclaré avoir rencontré tous les parents (85,0 %) ou la majorité des parents (12,9 %) des enfants de leur classe afin d'échanger avec eux sur le cheminement de ces derniers (que ce soit en personne, de façon virtuelle ou par téléphone).

La fréquence à laquelle le personnel enseignant transmet aux parents des informations sur le cheminement de leur enfant est très variable, comme en témoigne le tableau 35. Certains communiquent avec les parents plus d'une fois par semaine, alors que d'autres le font de deux à cinq fois par année.

**Tableau 35** Fréquence à laquelle le personnel enseignant transmet aux parents des informations sur le cheminement de l'enfant

Fréquence	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Plus d'une fois par semaine	27,7
Une fois par semaine	20,3
Une ou deux fois par mois	26,0
De deux à cinq fois par année	21,2
Autres : <i>Cela dépend des enfants. Selon les besoins, la fréquence diminue au fur et à mesure que l'année scolaire avance.</i>	4,9

Le personnel enseignant utilise différents moyens pour transmettre des informations aux parents (tableau 36). Les plus fréquents sont les photos ou les vidéos (83,5 %), les communications écrites (80,3 %) et des exemples de productions de l'enfant (74,8 %).

**Tableau 36 Moyens par lesquels le personnel enseignant transmet aux parents des informations sur le cheminement de l'enfant**

<b>Moyens de communication avec les parents</b>	<b>Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)</b>
Photos ou vidéos	83,5
Communications écrites	80,3
Exemples de productions de l'enfant (dessins, bricolages, projets, etc.)	74,8
Bulletin créé spécifiquement pour la maternelle 4 ans à temps plein	66,6
Application telle que ClassDojo	55,3
Portfolio papier ou numérique	42,0
Journal de bord ou agenda	39,7
Communication d'anecdotes ou transcription de discussions ayant eu lieu avec l'enfant	26,2
Grilles d'observation	14,6
Adaptation du bulletin de la maternelle 5 ans pour la maternelle 4 ans à temps plein	12,2
Même bulletin que celui de la maternelle 5 ans	3,8

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

Même si le bulletin n'est pas obligatoire en maternelle 4 ans, plusieurs enseignantes et enseignants disent l'utiliser. Les deux tiers (66,6 %) transmettent aux parents un bulletin spécifique créé pour la maternelle 4 ans à temps plein. Quelques-uns (12,2 %) adaptent le bulletin de la maternelle 5 ans. De rares personnes utilisent le même bulletin que celui de la maternelle 5 ans (3,8 %). De plus, selon les données recueillies, 17,4 % du personnel enseignant de la maternelle 4 ans n'utiliserait pas le bulletin comme moyen de transmission d'informations aux parents.

Lors des groupes de discussion, le personnel scolaire a dit apprécier la flexibilité que permet actuellement la maternelle 4 ans au regard de la communication avec les parents. Si un bulletin devenait obligatoire, les participantes et les participants à l'évaluation préféreraient un bulletin descriptif portant sur la progression de l'enfant plutôt qu'un bulletin chiffré ou comportant des cotes.

### 3.2.13 Volet Parents

Il est prévu que 10 rencontres soient offertes aux parents des enfants inscrits en maternelle 4 ans au cours de l'année scolaire. Ces rencontres visent à soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant et à établir une relation de collaboration entre l'école et la famille. Une somme de 176 \$ par enfant est allouée pour l'organisation de ces rencontres. Pour aider le milieu scolaire à cet égard, le Ministère a produit le *Guide de soutien pour le volet Parents : éducation préscolaire 4 ans à temps plein*, accessible sur son site Internet. Les centres de services scolaires et les commissions scolaires demeurent autonomes dans l'organisation du volet Parents et effectuent des choix en fonction des besoins de leur milieu et des ressources disponibles.

Le volet Parents sera abordé dans cette section selon différentes facettes de sa mise en œuvre : le nombre et le moment des rencontres; les personnes qui les animent; la participation aux rencontres; l'organisation du volet Parents et les difficultés soulevées par celle-ci.

#### **Nombre et moment des rencontres**

Les trois quarts des répondantes et des répondants (76,3 %) au questionnaire ont indiqué que leur école avait prévu organiser des rencontres avec les parents dans le cadre du volet Parents de la maternelle 4 ans au cours de l'année scolaire 2021-2022. Toutefois, 17,5 % ont déclaré qu'elle n'avait pas prévu le faire, alors que 7,5 % ne le savaient pas.

C'est principalement en raison de la pandémie liée à la COVID-19 (60,6 %) que certaines écoles n'ont prévu aucune rencontre avec les parents d'enfants de la maternelle 4 ans. Des répondantes et des répondants ont aussi indiqué que leur établissement ne disposait d'aucune ressource pour l'animation du volet Parents (20,5 %). D'autres ont spécifié que ce volet n'était pas encore instauré dans leur école (27,3 %).

Au moment où les répondantes et les répondants ont rempli le questionnaire (en avril 2022), une moyenne de 4,6 rencontres avaient eu lieu dans le cadre du volet Parents depuis le début de l'année scolaire et 2,8 rencontres devaient être tenues avant la fin de celle-ci. Le nombre total de rencontres (réalisées et prévues) dans l'année avec les parents d'enfants de maternelle 4 ans varie de 1 à 17, avec une moyenne de 7,5, ce qui est inférieur au nombre de 10 rencontres par année indiqué dans le document OLCM. Cet écart peut en partie s'expliquer par le contexte de la pandémie, qui a rendu difficile la tenue de ces rencontres. En effet, 84,8 % des enseignantes et des enseignants ont déclaré avoir dû annuler des rencontres avec les parents en raison de la crise sanitaire. De plus, 15,0 % ont indiqué que des rencontres avaient été tenues en ligne plutôt qu'en présentiel dans ce contexte.

Le nombre de rencontres (réalisées et prévues) en 2021-2022 dans le cadre du volet Parents se distribue de la manière indiquée dans le tableau 37. La plus grande proportion des classes ont tenu de 6 à 9 rencontres.

**Tableau 37 Nombre total de rencontres du volet Parents de la maternelle 4 ans en 2021-2022**

Nombre de rencontres*	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 565)
De 1 à 5	28,0
De 6 à 9	42,1
10	20,0
De 11 à 17	9,9

\* Seul le personnel enseignant des écoles où des rencontres avec les parents ont eu lieu a répondu à cette question.

Selon les données recueillies au moyen du questionnaire, les rencontres du volet Parents ont lieu *le jour uniquement* dans 55,4 % des classes, *en soirée uniquement* dans 9,4 % des classes ou *à la fois le jour et en soirée* dans 35,3 % d'entre elles.

### Personnes qui animent les rencontres du volet Parents

Il était demandé au personnel enseignant d'indiquer la ou les personnes qui animent les rencontres du volet Parents de la maternelle 4 ans (tableau 38). La majorité (72,5 %) ont indiqué animer eux-mêmes ces rencontres. Les autres personnes qui animent le plus souvent ces rencontres sont une professionnelle ou un professionnel des services éducatifs complémentaires (25,1 %) et l'animatrice ou l'animateur du programme Passe-Partout<sup>28</sup> (conseillère ou conseiller à l'éducation préscolaire) (24,5 %).

Tableau 38 Personnes qui animent les rencontres du volet Parents

Animatrice ou animateur	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 621)
L'enseignante ou l'enseignant de la maternelle 4 ans	72,5
Une professionnelle ou un professionnel des services éducatifs complémentaires (psychoéducatrice ou psychoéducateur, orthopédagogue, éducatrice spécialisée ou éducateur spécialisé, etc.)	25,1
L'animatrice ou l'animateur du programme Passe-Partout (conseillère ou conseiller à l'éducation préscolaire)	24,5
Une intervenante ou un intervenant du centre local de services communautaires (CLSC) ou d'un organisme communautaire	10,3
Une conseillère pédagogique ou un conseiller pédagogique	8,2
Une ou un membre de la direction d'école	5,5
L'agente ou l'agent de développement pour la première transition scolaire	2,9

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

Dans la grande majorité des cas, la relation avec la ou les personnes animant le volet Parents est jugée excellente (52,8 %) ou bonne (39,0 %) par l'enseignante ou l'enseignant de la classe de maternelle 4 ans.

### Participation aux rencontres

Plus de 8 membres du personnel enseignant sur 10 (82,4 %) ont dit toujours assister aux rencontres du volet Parents (que ce soit à une partie des rencontres ou à la totalité de celles-ci), alors qu'environ 1 sur 10 y assiste souvent (11,2 %). Rares sont celles et ceux qui participent rarement ou ne participent jamais à ces rencontres (6,4 %).

La participation des parents aux rencontres est variable selon les classes. En général, une majorité de parents (58,5 %) ou tous les parents (8,7 %) y prennent part. Toutefois, dans le tiers des cas (32,8 %), la moitié des parents ou moins y sont présents (tableau 39).

<sup>28</sup> Il est à noter que le programme Passe-Partout n'est pas offert dans tous les centres de services scolaires ou commissions scolaires.

**Tableau 39 Participation des parents aux rencontres du volet Parents**

Parents qui se présentent aux rencontres (en moyenne)	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 588)
Tous les parents	8,7
La majorité des parents	58,5
Environ la moitié des parents	21,4
Peu de parents	11,4

Un peu plus de la moitié (54,9 %) du personnel enseignant de la maternelle 4 ans a indiqué qu'un suivi est offert à tous les parents entre les rencontres du volet Parents (courriels, téléphones, etc.). De plus, environ le quart (26,7 %) des répondantes et des répondants ont mentionné qu'un suivi est offert aux parents des enfants éprouvant des besoins particuliers, alors que, pour 18,5 %, aucun suivi de ce type n'est offert.

Par ailleurs, la moitié des répondantes et des répondants ont souligné que les enfants sont toujours (52,8 %) présents aux rencontres du volet Parents (à une partie des rencontres ou à la totalité de celles-ci). Une proportion de 30,4 % d'entre eux ont déclaré que les enfants sont souvent présents à ces rencontres et 13,3 %, qu'ils y sont parfois présents. Seuls 3,5 % des répondantes et des répondants ont rapporté que les enfants ne sont jamais présents aux rencontres du volet Parents.

### **Organisation du volet Parents**

Selon les propos tenus lors des groupes de discussion et les commentaires écrits du questionnaire, le volet Parents constituerait l'un des aspects les plus complexes de la mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Il existe une multitude de formules pour l'organisation de ce volet. Dans des écoles ou des centres de services scolaires, l'organisation et l'animation du volet Parents sont d'emblée confiées à l'enseignante ou à l'enseignant de la classe de maternelle 4 ans. Certains se réjouissent que cette tâche leur soit confiée :

*Dans mon école, le volet Parents est créé/organisé/animé/vécu entièrement par les enseignantes. C'est un moment privilégié que nous vivons avec les familles chaque mois.*

*Nous, c'est effectivement les enseignantes qui vont assumer le volet Parents [...], les enseignantes qui apprécient le volet Parents, c'est souvent les enseignantes qui perçoivent bien l'intention du volet Parents, c'est-à-dire accueillir les parents, les familles, c'est reconnaître leur expertise.*

D'autres enseignantes et enseignants ne sont pas à l'aise avec l'animation auprès des parents ou trouvent que cela entraîne une surcharge de travail. Plusieurs déplorent le fait de devoir préparer et réaliser cette animation en dehors des heures de classe, sans que ce temps soit reconnu dans leur tâche.

*Par rapport au volet Parents, alors que certaines enseignantes reçoivent beaucoup de soutien de leur centre de services, d'autres, comme moi, se retrouvent avec le fardeau de les organiser, de les préparer, d'y assister et de faire la communication avec les parents, alors que cela n'est nullement comptabilisé dans leur tâche. C'est donc BEAUCOUP d'heures de bénévolat. Je propose donc que nous soyons compensées pour ces heures ou que nous ayons accès à un organisme qui organise et gère ces activités.*

*I find having to implement the Parent Component to be stressful and a big addition to my workload [...]. It is very difficult to come up with feasible activities that will interest the parents. I realize that we are supposed to have someone at the board plan the activities, but we don't have anyone<sup>29</sup>.*

À l'inverse, dans certains milieux, le personnel enseignant n'est pas autorisé à animer les rencontres du volet Parents, ce qui occasionne des déceptions chez celles et ceux qui souhaiteraient le faire. Ces enseignantes et ces enseignants estiment en effet qu'ils sont les mieux placés pour accompagner les parents des enfants de leur classe et que cette tâche ne devrait pas être confiée à une autre intervenante ou à un autre intervenant qui connaît peu les parents.

*C'est une des raisons pourquoi ma collègue et moi, on avait pris les maternelles 4 ans, parce qu'on veut travailler avec les parents, parce qu'on veut faire des rencontres avec eux. Notre première surprise, ça a été que [...] c'est comme une équipe qui prenait ça en main.*

*Il faut absolument revoir le volet Parents offert par une personne extérieure, qui ne connaît pas les enfants, qui ne sait pas comment intervenir auprès des familles parce qu'elle n'est pas dans le vécu de la classe. Les parents ne sont pas intéressés à échanger et à communiquer avec cette personne. Ils préfèrent se référer à nous, enseignantes. De plus, cette personne a besoin de nous pour planifier ces rencontres et nous devons sans cesse expliquer tout ce qui se passe dans notre classe. C'est lourd, très lourd!*

À certains endroits où se déploie le programme Passe-Partout, le volet Parents est souvent confié aux conseillères et aux conseillers à l'éducation préscolaire. À d'autres endroits, par contre, ces derniers sont déjà très occupés avec l'animation des rencontres du programme Passe-Partout et ne sont pas disponibles pour le volet Parents de la maternelle 4 ans.

Dans certains centres de services scolaires, une personne (par exemple, une psychoéducatrice ou un psychoéducateur) est embauchée pour animer toutes les rencontres du volet Parents de toutes les classes de maternelle 4 ans. Il arrive également que cette animation soit partagée entre différents intervenants

---

<sup>29</sup> Traduction : [Pour moi, la mise en œuvre du volet Parents est stressante et ajoute considérablement à ma charge de travail [...]. Il est très difficile de proposer des activités réalisables qui intéressent les parents. Je me rends compte qu'il devrait y avoir quelqu'un à la commission scolaire qui planifie les activités, mais on n'a personne.]

(ergothérapeute, enseignante ou enseignant, conférencière ou conférencier externe, conseillère pédagogique ou conseiller pédagogique, etc.). Dans d'autres centres de services scolaires, les conseillères pédagogiques et les conseillers pédagogiques fournissent aux écoles une liste de thèmes à aborder ou de personnes-ressources à inviter lors des rencontres de parents. Chaque école élabore son programme en sélectionnant des éléments à l'intérieur du menu proposé. Différents thèmes tels que le sommeil, la nutrition ou l'éveil à l'écrit peuvent être abordés au cours de ces rencontres. En vue de planifier le volet Parents, plusieurs participantes et participants aux groupes de discussion ont dit faire un sondage en début d'année scolaire afin de mieux connaître les besoins et les champs d'intérêt des parents des élèves de leur classe.

### **Difficultés soulevées par le volet Parents**

Une des difficultés soulevées est celle de la participation des parents aux rencontres du volet Parents. Si, dans certains milieux, cette participation s'avère très bonne, elle l'est moins dans d'autres. Il semble parfois difficile de susciter l'intérêt des parents pour ces rencontres ou de trouver le moment qui convient le mieux pour assurer une participation maximale.

*Ce sont souvent les mêmes parents qui viennent. Un des enjeux, c'est beaucoup de rejoindre tous les parents. On essaie de changer, par exemple, les heures, les journées, etc., de façon à pouvoir rejoindre des parents qui peut-être ne pourraient pas durant les heures de classe.*

Une autre difficulté concerne le nombre de rencontres. Selon certains participants et participantes, tenir 10 rencontres par année, c'est trop, tant pour le personnel enseignant que pour les parents. Le personnel scolaire se demande si certaines rencontres, telles que la réunion qui a lieu en début d'année scolaire ou la remise de la première communication aux parents, peuvent être comptabilisées dans les 10 rencontres à tenir avec les parents au cours de l'année.

*Le volet Parents prend énormément de temps autant pour les parents que pour l'enseignante. Je suis tout à fait en accord avec la collaboration école-famille, mais 10 rencontres sont énormes. Les parents m'ont nommé qu'ils trouvaient cela un peu trop.*

*Le volet Parents devrait réduire ses fréquences de rencontres. Il y en a trop. C'est très exigeant pour nous et pour les parents travailleurs.*

Par ailleurs, des conseillères pédagogiques consultées remettent parfois en question la pertinence des activités réalisées dans le cadre du volet Parents. Elles ont souligné qu'il est important que la personne qui anime ces rencontres soit formée pour intervenir auprès d'adultes.

*Puis il y a certaines activités qui se répètent d'un milieu à l'autre, tu sais, ils vont faire, mettons, de la pâte à modeler. Des fois, je n'ai pas le sentiment que ça répond nécessairement aux besoins des parents, mais ce sont des idées qui sont amenées et qui sont appliquées dans plusieurs milieux. Donc, c'est d'essayer de renverser ça un petit peu pour vraiment que ça soit un plus pour la famille, pour le parent qui va venir.*

*Puis les enseignantes, quand elles le font, elles le font de leur mieux, mais elles n'ont pas forcément toutes les connaissances du milieu communautaire. Puis elles n'ont pas toutes les habiletés en andragogie [...] et tout ça.*

Dans un autre ordre d'idées, des enseignantes et des enseignants qui animent le volet Parents déplorent le fait qu'ils ne reçoivent aucun montant du budget qui devrait être consacré à ce volet. Ils se questionnent également sur la façon dont ce budget devrait être utilisé. Devrait-il servir à payer l'intervenante ou l'intervenant qui anime les rencontres, à acheter du matériel, à servir du café aux parents ou à couvrir les frais d'un service de garde permettant au parent d'être présent à la rencontre?

*Que l'enseignant retrouve son budget pour les ateliers parents. Ce budget permettait d'offrir des activités variées afin d'aider les parents et il nous a été enlevé par le CSS.*

*La gestion du budget du volet Parents est aussi bien différente d'une école à l'autre. Je pense que certaines clarifications devraient être apportées.*

En somme, les participantes et les participants à l'évaluation ont dit croire à l'importance du volet Parents pour favoriser la collaboration école-famille. Toutefois, ils trouvent difficile de l'opérationnaliser et soulignent le manque d'uniformité dans sa mise en œuvre. Bien des milieux se questionnent sur la personne idéale pour l'animation des rencontres de parents, la meilleure formule à utiliser pour les organiser ou les thèmes à privilégier. Des écoles font des expérimentations et s'ajustent d'une année à l'autre. Bien que le Ministère ait produit un guide sur le volet Parents, les participantes et les participants à l'évaluation souhaiteraient que plus de précisions et de directives claires soient données au milieu scolaire au regard de sa mise en œuvre.

*Je pense que c'est un programme qui est très beau. Mais tant qu'on n'aura pas plus de précisions et d'argent qui vient avec ça pour en faire [...] une vraie tâche, un vrai poste ou partie de tâche, je ne sais pas, mais je pense qu'on va toujours être limité dans l'impact que ça peut avoir.*

*More clarity for volet Parents (school administration and board personnel need to have a clear understanding of what they need to do instead of expecting teacher to do it all), or get rid of it altogether<sup>30</sup>.*

*Et puis je trouve que le volet Parents, c'est quand même un aspect qui est très difficile à structurer d'année en année. Recherche de solutions par-dessus recherche de solutions.*

*Je suis un peu porte-parole aussi de ma table régionale, où on est sept centres de services scolaires [...] où on n'arrête pas de se parler de ça [du volet Parents]. On espère qu'il va y avoir une clarification au Ministère [...], on a beaucoup de difficulté à l'accompagner.*

---

<sup>30</sup> Traduction : [Il faut clarifier le volet Parents (la direction des écoles et le personnel de la commission scolaire doivent comprendre ce qu'ils ont à faire au lieu d'attendre des enseignants qu'ils fassent tout) ou l'éliminer complètement.]

### 3.2.14 Défis et préoccupations exprimés par le personnel enseignant de la maternelle 4 ans

Dans le questionnaire, il était demandé aux enseignantes et aux enseignants d'indiquer les défis rencontrés dans leur travail en maternelle 4 ans. Une liste de 10 défis leur était proposée et ils pouvaient cocher tous ceux correspondant à leur réalité (tableau 40).

Le défi le plus important, identifié par 58,7 % des répondantes et des répondants, est le manque de ressources nécessaires pour accompagner les enfants ayant des besoins particuliers. Viennent ensuite le ratio trop élevé (38,1 %) et la mise en œuvre d'interventions préventives (37,5 %). Les autres défis rencontrés par le personnel enseignant sont, dans l'ordre, l'instauration de deux périodes de jeu libre de 45 à 60 minutes par jour (26,3 %), l'inadéquation du local de classe (24,6 %), le manque de matériel (21,1 %) et la collaboration avec les parents (20,1 %).

Il est à noter que 8,0 % des répondants ont indiqué ne rencontrer aucun défi et que 11,5 % ont identifié des défis qui ne faisaient pas partie des choix proposés, par exemple le manque de disponibilité de la ressource additionnelle en classe, les rencontres du volet Parents, l'environnement de l'école non adapté aux enfants de 4 ans ainsi que la pénurie et le roulement de personnel.

**Tableau 40 Défis rencontrés par le personnel enseignant dans la mise en œuvre de la maternelle 4 ans**

Défis	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
Manque de ressources nécessaires pour l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers	58,7
Rapport éducatrice-enfants (ratio) trop élevé	38,1
Mise en œuvre d'interventions préventives	37,5
Instauration de deux périodes de jeu libre de 45 à 60 minutes par jour (en continu)	26,3
Local inadéquat	24,6
Manque de matériel pour la classe	21,1
Collaboration avec les parents	20,1
Transmission aux parents d'informations sur le cheminement de leur enfant	13,3
Mise en œuvre d'activités visant le développement global de l'enfant	12,0
Arrimage à la maternelle 5 ans	7,4
Autres : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Manque de disponibilité de la ressource additionnelle en classe</li> <li>– Volet Parents : temps de préparation non reconnu, difficulté à joindre des parents, nombre trop élevé de rencontres, etc.</li> <li>– Environnement de l'école non adapté aux enfants de 4 ans : cour, mobilier, vestiaires, salles de bain, espace, etc.</li> <li>– Pénurie et roulement de personnel</li> </ul>	11,5
Aucun	8,0

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient cocher plus d'une réponse.

Par ailleurs, à la fin du questionnaire, le personnel enseignant disposait d'un espace pour formuler des commentaires ou des suggestions en lien avec la maternelle 4 ans. Sur les 814 répondantes et répondants, 482 (59,2 %) ont pris la peine d'écrire des commentaires. Ceux-ci ont été catégorisés par thème, ce qui permet de dégager un portrait des principales préoccupations à l'égard de la maternelle 4 ans. Le tableau 41 présente les résultats de cette analyse.

**Tableau 41 Catégories des commentaires rédigés par le personnel enseignant de la maternelle 4 ans**

Catégories de commentaires	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 482)
Manque de services pour les enfants (psychologie, psychoéducation, orthopédagogie, orthophonie, ergothérapie, etc.)	42,1
Ratio trop élevé	35,7
Ressource additionnelle en classe : manque de temps de présence et manque de qualification	34,2
Environnement de l'école non adapté aux enfants de 4 ans : grandeur du local, ameublement, lavabos, toilettes, cour et nombre de jeux	25,3
Financement inéquitable : manque de budget pour le matériel, le volet Parents et la ressource additionnelle; budget mal géré ou utilisé à d'autres fins que celles prévues; manque d'uniformité entre les écoles	14,3
Volet Parents : temps de préparation non reconnu, difficulté à joindre des parents, nombre trop élevé de rencontres, besoin de plus de balises, manque d'uniformité	12,9
Formation spécifique nécessaire pour tout le personnel scolaire intervenant en maternelle 4 ans	6,8
Service de garde en milieu scolaire (milieu anxigène pour les enfants, éducatrices qui ne sont pas toujours formées pour intervenir auprès des enfants de 4 ans, ratio trop élevé)	5,8
Observation de l'enfant et communication avec les parents (questionnement sur la pertinence du bulletin, manque d'outils d'observation)	5,6

Le total dépasse 100 %, car les répondantes et les répondants pouvaient écrire plusieurs commentaires.

Les commentaires émis révèlent une diversité de préoccupations, les plus importantes étant le manque de services pour les enfants qui en ont besoin (42,1 %), le ratio trop élevé (35,7 %), les difficultés concernant la ressource additionnelle (34,2 %) et l'environnement scolaire peu adapté aux enfants de 4 ans (25,3 %). D'autres catégories de commentaires soulèvent des enjeux, notamment au regard du financement de la maternelle 4 ans (14,3 %) et du volet Parents (12,9 %). L'ensemble de ces commentaires correspondent aux principaux défis indiqués par le personnel enseignant dans le tableau 40. Ils viennent également confirmer les propos tenus lors des groupes de discussion.

Deux autres enjeux transversaux, qui ressortent des différents commentaires écrits du questionnaire ainsi que des groupes de discussion, méritent d'être nommés : la présence d'un trop grand nombre d'adultes auprès des enfants de 4 ans et l'importance de sensibiliser la direction d'école à ce qu'est une maternelle 4 ans.

### **Trop grand nombre d'adultes autour des enfants**

Des participantes et des participants ont indiqué que, selon eux, le nombre d'intervenants autour des enfants de 4 ans était beaucoup trop élevé : enseignante ou enseignant, ressource additionnelle, éducatrice ou éducateur du service de garde en milieu scolaire, spécialiste (éducation physique, musique), membre du personnel des services éducatifs complémentaires, etc., ce qui demande une adaptation constante de l'enfant et peut être source d'anxiété pour certains.

*Réduire le nombre d'intervenants auprès de ces élèves : ils voient énormément d'intervenants dans une journée (surveillants, trois éducatrices de service de garde différentes [matin, midi, soir], enseignant de musique, intervenante pour les périodes de psychomotricité, enseignant d'éducation physique, suppléants, etc.), ce qui est insécurisant pour les élèves.*

*Souvent, j'ai l'impression qu'il y a trop d'adultes dans la vie du petit enfant de 4 ans. C'est grand, une école, puis cet enfant-là, des fois, il y a une éducatrice le matin, à l'arrivée au service de garde. Après ça, il y a son enseignante avec une personne-ressource additionnelle. Des fois, c'est une autre éducatrice le midi [...]. Ça fait beaucoup d'adultes qui ne sont peut-être pas toujours cohérents dans leurs approches puis trop d'adultes tout court de toute façon.*

### **Sensibilisation des directions d'école**

Selon les participantes et les participants à l'évaluation, ce ne sont pas toutes les directions d'école qui comprennent vraiment ce qu'est la maternelle 4 ans. Il semble que certaines d'entre elles ne sont pas sensibilisées aux besoins de l'enfant de 4 ans. De ce fait, d'autres choix mériteraient d'être effectués pour mieux respecter la philosophie de la maternelle 4 ans. Certains membres du personnel enseignant se sentent incompris et peu soutenus par leur direction d'école.

*Nos directions ne sont pas du tout au courant de ce qui se déroule en classe, du temps réel mis à élaborer les activités école-famille et de l'implication importante que nous y mettons. Le programme est méconnu et nous sommes les seules à supporter les besoins de nos élèves. Nous nous sentons bien seules à intervenir et ne sentons pas qu'il y a un réel soutien de la part de la direction.*

*Plusieurs directions d'école ne sont pas compétentes, ni à l'écoute, ni en connaissance des besoins spécifiques des petits. Elles imposent des règles, changent l'horaire en début d'année, prennent des décisions sans nous consulter, elles coupent notre temps avec une TES. [Il faudrait] empêcher la direction d'utiliser la ressource d'aide aux maternelles et à l'enseignante pour combler les remplacements des autres enseignants ou pour gérer les autobus.*

### 3.2.15 Faits saillants — Mise en œuvre de la maternelle 4 ans

- Il existe des variabilités dans la façon dont la maternelle 4 ans est mise en œuvre dans les différents milieux scolaires.
- Le nombre maximal d'enfants par classe (17 dans les milieux ordinaires ou 16 dans les milieux défavorisés) est jugé trop élevé par le personnel scolaire ayant participé à l'évaluation. Avec un tel ratio, il apparaît difficile de répondre adéquatement aux besoins de tous les enfants, particulièrement en ce qui concerne les enfants éprouvant des besoins particuliers.
- Près de 15 % des enseignantes et des enseignants ont déclaré enseigner dans une classe multiprogramme. Plusieurs trouvent difficile d'enseigner dans une telle classe étant donné les grandes disparités sur le plan du développement pouvant exister entre les enfants de 4 ans et celles et ceux de 5 ans.
- De manière générale, les répondantes et les répondants trouvent que l'aménagement physique de la classe, de l'école et de la cour de récréation est peu adapté aux enfants de 4 ans. Selon eux, l'étroitesse des locaux, la hauteur des casiers et des lavabos, la taille des chaises et des tables, la distance entre les toilettes et la salle de classe, les aires de jeux dans la cour, etc., posent des difficultés aux enfants et au personnel scolaire, et pourraient entraîner des enjeux en matière de sécurité. Le manque de budget pour le renouvellement du matériel en classe (pâte à modeler, casse-têtes, livres, etc.) a également été souligné.
- Le temps de présence de la ressource additionnelle en classe (le plus souvent une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée ou encore une éducatrice ou un éducateur en service de garde) est très variable d'un milieu à l'autre. Si certains enseignants et enseignantes sont satisfaits du soutien apporté par cette ressource, d'autres déplorent son manque de disponibilité et son manque de formation sur le développement de l'enfant d'âge préscolaire. Le personnel scolaire souhaite que le rôle de la ressource additionnelle, sa classe d'emploi, les moments où elle devrait être présente en classe, etc., soient clarifiés. Du temps de concertation entre la ressource additionnelle et l'enseignante ou l'enseignant (sans la présence des enfants) est également souhaité.
- Selon le personnel scolaire, il existe un manque de services de psychoéducation, d'orthopédagogie, d'orthophonie, d'ergothérapie, etc., pouvant répondre aux besoins des enfants fréquentant la maternelle 4 ans. Les délais d'attente dans le cadre du programme Agir tôt sont très longs. Le personnel des services éducatifs complémentaires dans les écoles semble peu disponible pour intervenir auprès des enfants de 4 ans. Il existe aussi un besoin d'arrimage entre le réseau de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation au regard des services requis pour les enfants de la maternelle 4 ans.
- Le Programme-cycle de l'éducation préscolaire est perçu positivement par le personnel scolaire parce qu'il respecte le développement global de l'enfant et place le jeu au cœur des apprentissages. Néanmoins, certains répondants et répondantes voient des contradictions entre les deux volets du mandat de l'éducation préscolaire, soit le développement global et la prévention.
- Des formations sur le Programme-cycle de l'éducation préscolaire et le volet Parents de la maternelle 4 ans sont offertes au personnel enseignant, tant par le Ministère que par les centres de services scolaires et les commissions scolaires. Il semble toutefois difficile pour le personnel enseignant d'être libéré pour participer à ces formations, en raison du manque de budget consacré à la suppléance ou du manque de suppléantes et de suppléants disponibles. Le manque de formations destinées au nouveau personnel enseignant de la maternelle 4 ans a également été souligné. Des lacunes dans la formation initiale à l'enseignement ont aussi été identifiées au regard du développement de l'enfant et de l'éducation préscolaire.
- Le volet Parents de la maternelle 4 ans est mis en œuvre de façon très inégale dans le réseau scolaire. L'organisation de ce volet apparaît complexe et comporte son lot de défis : choix de l'animatrice ou de l'animateur, formules d'animation, participation des parents, contenu des rencontres, libération du personnel responsable de ce volet, etc. Le réseau scolaire souhaiterait que la mise en œuvre du volet Parents soit clarifiée.

### 3.3 Pertinence de la maternelle 4 ans

L'aspect de la pertinence renvoie à la façon dont la maternelle 4 ans permet de répondre aux besoins des enfants et de leurs parents. Il sera analysé sous différents angles : la provenance des enfants qui fréquentent ce service, l'appréciation par le personnel scolaire de celui-ci et du volet Parents, l'opinion du personnel scolaire sur les enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans et la comparaison entre la maternelle 4 ans et le CPE.

#### 3.3.1 Provenance des enfants

Une des intentions de la maternelle 4 ans est d'offrir à toutes et à tous des chances égales de se développer, notamment en rejoignant les enfants qui ne fréquentent pas de service de garde éducatif à l'enfance reconnu. Selon les données recueillies par le Ministère au cours des deux dernières années (tableau 42), la majorité des enfants inscrits à la maternelle 4 ans avaient fréquenté un service de garde éducatif reconnu l'année précédente, le plus souvent un service de garde en milieu familial ou un CPE. Par ailleurs, environ un enfant sur cinq se trouvait hors du réseau des services de garde (enfant non gardé, gardé à la maison ou chez une personne de l'entourage). Certains avaient par ailleurs fréquenté un service de garde non reconnu avant leur entrée en maternelle 4 ans.

En 2021-2022, une augmentation de la proportion d'enfants ayant fréquenté un service de garde non reconnu l'année précédant leur entrée en maternelle 4 ans a été observée. Comme corollaire, une diminution de la proportion d'enfants ayant fréquenté une garderie privée subventionnée a également été constatée. De plus, une légère diminution du pourcentage d'enfants ayant fréquenté un service de garde éducatif en milieu familial ou un CPE a été notée. Il faudra suivre l'évolution de la provenance des enfants de la maternelle 4 ans au cours des prochaines années afin de vérifier si ces tendances se maintiennent.

**Tableau 42 Milieu fréquenté par les enfants l'année précédant leur entrée à la maternelle 4 ans**

Milieu fréquenté	Proportion (%) d'enfants	
	2020-2021 (n = 9 961)	2021-2022 (n = 13 519)
Service de garde éducatif en milieu familial	27	23
Centre de la petite enfance	24	21
Garderie privée subventionnée	14	9
Garderie privée non subventionnée	9	11
Service de garde non reconnu	5	14
Milieu se trouvant hors du réseau des services de garde	21	23

Sources : *Maternelle 4 ans à temps plein : bilan de la mise en œuvre – Reddition de compte 2020-2021* et *Maternelle 4 ans à temps plein : bilan de la mise en œuvre – Reddition de compte 2021-2022*.

### 3.3.2 Appréciation de la maternelle 4 ans par le personnel scolaire

Selon plusieurs répondantes et répondants, la maternelle 4 ans est un lieu d'éveil et de socialisation stimulant pour l'enfant qui lui permet de s'initier progressivement au monde scolaire. Le personnel scolaire apprécie grandement l'approche développementale qui y est préconisée et qui place le jeu au cœur de l'apprentissage.

*Étant une maman d'un enfant qui va à la maternelle 4 ans et une enseignante à la maternelle 4 ans, je souhaite que la maternelle 4 ans demeure dans nos écoles. Elle permet aux enfants de découvrir tranquillement le milieu scolaire. Elle se démarque dans le programme par une approche qui est vraiment développementale et centrée sur les besoins des enfants. Le jeu est aussi au cœur des apprentissages et c'est le plus important à mon avis.*

*La maternelle 4 ans est le projet le plus bénéfique qui a été mis en place dans notre réseau scolaire. Je trouve dommage que la population ne soit pas mieux informée des intentions et motivations réelles du programme préscolaire 4 ans et de toutes les retombées et [de tous les] impacts positifs que nous, les acteurs scolaires, observons sur le terrain.*

*C'est un milieu de travail stimulant et très vivant pour les enfants âgés de 4 ans. Je souhaite qu'il y ait au moins une classe de maternelle 4 ans dans chaque école.*

*Je crois de tout mon cœur en la maternelle 4 ans! C'est merveilleux pour les enfants!*

### 3.3.3 Appréciation du volet Parents par le personnel scolaire

Dans le questionnaire, il était demandé au personnel enseignant de se prononcer sur la façon dont le volet Parents permet de répondre aux besoins des parents (tableau 43). La majorité des répondantes et des répondants sont d'avis que les rencontres du volet Parents permettent aux parents de se sentir accueillis à l'école et favorisent la collaboration entre l'école et la famille. Le personnel enseignant estime aussi, quoique dans une moindre mesure, que ces rencontres donnent aux parents des occasions d'échanger entre eux et contribuent à les soutenir dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. Les avis sont plus partagés au regard de la prise en compte des besoins et des champs d'intérêt des parents lors de la planification des rencontres.

**Tableau 43 Perceptions du personnel enseignant à l'égard du volet Parents**

Les rencontres offertes dans le cadre du volet Parents de la maternelle 4 ans à temps plein...	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 604)		
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt ou tout à fait en désaccord
... permettent aux parents de se sentir accueillis à l'école.	70,7	27,6	1,7
... favorisent la collaboration entre l'école et la famille.	67,4	28,4	4,1
... donnent aux parents des occasions d'échanger entre eux.	51,9	38,1	10,0
... contribuent à soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant.	46,9	41,8	11,4
... sont planifiées en fonction des besoins et des champs d'intérêt des parents.	32,9	47,4	19,7

Dans l'ensemble, le personnel scolaire croit à la pertinence du volet Parents malgré la complexité de sa mise en œuvre. Ce volet favoriserait la collaboration école-famille et permettrait de soutenir les parents et ainsi de favoriser la réussite éducative des enfants.

*Si on veut parler de facteurs de protection, moi, je pense que ça, c'en est un extraordinaire, nécessaire, essentiel et je pense que ça devrait même être prioritaire. S'allier la famille, c'est de base.*

*Le volet Parents est même merveilleux parce que c'est tout à fait arrimé au programme avec la section « se mobiliser autour de l'enfant ».*

*Le volet Parents est très apprécié de mes parents et de mes élèves aussi. Ces moments sont tellement agréables, précieux et tellement riches en partage d'informations.*

*Ça nous permet de rencontrer les parents, de créer un lien et de vivre des activités positives [...]. Je montre également à mes élèves que je fais équipe avec maman et/ou papa. Il ne faut jamais enlever le volet Parents.*

*Le volet Parents est vraiment un plus pour les parents. Je fais le volet Parents sur des thèmes dont les parents ont besoin. Les parents de notre milieu adorent faire ce genre d'atelier et, chaque année, les parents nous demandent de poursuivre ce volet en [maternelle] 5 ans. Ils ont besoin d'être outillés à plusieurs niveaux.*

*J'ai souvent des parents démunis qui n'ont pas nécessairement vécu de bonnes expériences scolaires. Le fait qu'ils vivent un contact plus rapproché avec l'école, qu'ils aient du plaisir à l'école avec leur enfant leur permet de changer cette vision négative en de belles expériences positives.*

En contrepartie, certains répondants et répondantes émettent des réserves au regard des rencontres du volet Parents, se demandant si elles sont utiles dans tous les milieux. Ils déplorent que les parents qui en ont le plus besoin soient souvent celles et ceux qui ne se présentent pas à ces rencontres. Des questions émergent. Quelles familles sont le plus susceptibles de tirer profit du volet Parents? Comment favoriser la participation des parents issus de ces familles et faire en sorte qu'elles et ils se sentent bien accueillis à l'école?

*Je constate que le volet Parents est peu pertinent et adapté au préscolaire 4 ans, car ce ne sont pas les bons parents qui sont ciblés. La majorité du temps, les parents qui ne se présentent pas aux rencontres sont ceux qui ont besoin d'aide et d'accompagnement [...]. Bref, je crois que nous pourrions collaborer d'une autre façon avec les parents et que nous devrions cibler les bonnes familles afin de leur venir en aide de la bonne façon.*

*Les parents viennent, mais certains parents ont tendance parfois à se comparer à d'autres parents. Étant donné que, maintenant, ce n'est plus juste offert aux milieux défavorisés, le parent qui est plus en besoin, ça va faire en sorte que c'est nommé, il ne revient plus parce qu'il ne se sent pas à sa place.*

### **3.3.4 Points de vue du personnel scolaire sur les enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans**

En 2019, le gouvernement a rendu admissibles à la maternelle 4 ans tous les enfants du Québec, sans égard au milieu économique où ils vivent. Les points de vue sont partagés quant à cette offre élargie de la maternelle 4 ans, comme en témoignent les données présentées dans le tableau 44.

Les trois quarts des répondantes et des répondants (76,3 %) sont en désaccord avec l'idée que la maternelle 4 ans devrait être réservée uniquement aux enfants de milieux défavorisés. Néanmoins, le quart d'entre eux sont plutôt d'avis qu'elle devrait être réservée à ces enfants. Par ailleurs, un peu plus de la moitié (55,2 %) sont plutôt ou tout à fait en accord avec l'idée que tous les enfants de 4 ans devraient fréquenter ce service. À l'inverse, 44,8 % d'entre eux sont plutôt ou tout à fait en désaccord avec cette idée.

**Tableau 44 Perceptions du personnel enseignant à l'égard des enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans**

Énoncés	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)		
	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt ou tout à fait en désaccord
La maternelle 4 ans à temps plein devrait être réservée uniquement aux enfants de milieux défavorisés.	9,1	14,6	76,3
Tous les enfants de 4 ans devraient fréquenter la maternelle 4 ans à temps plein.	25,8	29,4	44,8

Les commentaires recueillis dans le cadre de l'évaluation illustrent ces différentes positions au sujet des enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans. Voici des exemples de propos tenus par des répondantes et des répondants qui préconisent la maternelle 4 ans pour toutes et tous :

*Je crois fermement que la maternelle 4 ans, c'est pour tous. Par exemple, cette année, mon garçon a lui-même commencé la maternelle 4 ans. Il est pourtant dans les élèves que nous qualifions comme étant forts dans tous les domaines. Cependant, je peux constater à quel point il continue de s'épanouir ici et je trouve cela formidable. À la garderie, il était seulement avec des bébés et il n'était plus motivé. Ici, il est comblé avec des enfants qui sont au même stade de développement que lui. Je sais qu'il en est de même pour les autres élèves. Pour ce qui est de ceux qui sont plus faibles, pour avoir enseigné aussi dans d'autres niveaux, c'est en maternelle 4 ans que je vois à quel point ils évoluent tous vraiment beaucoup pendant l'année scolaire.*

*Je pense que tous les enfants (issus de milieux favorisés ou défavorisés) devraient avoir accès à la maternelle 4 ans.*

*La maternelle 4 ans convient à tous les enfants et assure une belle préparation pour la maternelle 5 ans.*

*If I had children of my own, I would not hesitate to enroll my child in K4. I believe that it allows young children the opportunity to be presented with a school environment a little earlier and gives them the chance to become familiar with their school, daily expectations, and classroom routines. This in turn will allow the entry process into Kindergarten for 5-year-olds to be much smoother, welcoming, and comfortable. My hope is that every school eventually offers the Kindergarten for 4-year-olds program<sup>31</sup>.*

<sup>31</sup> Traduction : [Si j'avais des enfants, je n'hésiterais pas à les inscrire à la maternelle 4 ans. Les petits peuvent ainsi s'habituer un peu plus tôt au milieu scolaire, se familiariser avec leur école, avec les attentes quotidiennes et le déroulement des activités. L'arrivée en maternelle 5 ans n'en sera que plus aisée. J'espère que toutes les écoles vont finir par offrir un programme d'éducation préscolaire aux enfants de 4 ans!]

D'autres personnes sont d'avis que la maternelle 4 ans devrait être offerte prioritairement ou exclusivement aux enfants présentant certaines caractéristiques, soit à celles et à ceux :

- venant de milieux défavorisés;
- recommandés par des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux;
- qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance;
- issus de l'immigration.

*La maternelle 4 ans n'est pas faite pour tous les enfants. Elle peut être excellente pour des enfants défavorisés n'ayant jamais été dans une garderie. Par contre, elle ne répond pas nécessairement aux besoins d'un enfant de CPE parfaitement adapté. Elle peut être utile pour un enfant immigrant afin de se familiariser avec le Québec.*

*Je souhaiterais que la maternelle 4 ans soit réservée aux enfants en provenance de milieux défavorisés qui n'ont pas été en CPE afin de réduire les écarts en maternelle 5 ans et ainsi donner une chance égale à tous. Le mandat a dévié de ses origines et je trouve cela désolant, car, pour certains enfants forts, ça pourrait créer un effet de désintéressement.*

*Quand les maternelles 4 ans sont arrivées, c'était pour donner une chance aux élèves de milieux défavorisés de réduire l'écart entre [...] leur développement et le développement des petits qui venaient de milieux favorisés. C'est comme [...] donner des chances égales, sauf que, quand ça a ouvert généralisé à tout le monde, moi, personnellement, je me suis dit : « C'est quoi, là? ». C'est parce que je vois que tout le monde est tiré vers le haut, [ce qui] fait que ceux qui sont en milieu défavorisé, ça garde leur écart quand même. Quand ça arrive à la maternelle 5 ans, l'écart est encore là.*

*Dans notre politique d'admission, on a gardé en fait les enfants qui ne fréquentent pas de milieu de garde, des enfants qui sont référés par nos partenaires et des enfants dont la langue première n'est pas le français.*

### 3.3.5 Comparaison entre la maternelle 4 ans et le CPE

Réfléchir à la pertinence de la maternelle 4 ans nous amène inévitablement à établir des comparaisons avec le CPE. Dans le questionnaire, le personnel enseignant devait sélectionner l'énoncé correspondant le mieux à son opinion sur cette question. Comme le montre le tableau 45, les avis sont partagés à ce sujet. Selon la majorité des répondantes et des répondants (62,2 %), la maternelle 4 ans convient mieux à certains enfants, alors que le CPE est plus approprié pour d'autres. Près de 1 personne sur 5 (18,3 %) pense, pour sa part, que la maternelle 4 ans répond mieux aux besoins des enfants que le CPE. Pour 1 personne sur 10 (10,2 %), les deux services éducatifs s'équivalent. Moins de 5 % des répondantes et des répondants sont d'avis que le CPE répond mieux aux besoins des enfants que la maternelle 4 ans.

Tableau 45 Comparaison entre la maternelle 4 ans et le CPE : points de vue du personnel enseignant

Énoncés	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)
La maternelle 4 ans à temps plein convient mieux à certains enfants, alors que le CPE convient mieux à d'autres.	62,2
La maternelle 4 ans à temps plein répond mieux aux besoins des enfants de 4 ans que le CPE.	18,3
Les deux services éducatifs (maternelle 4 ans à temps plein et CPE) s'équivalent.	10,2
Le CPE répond mieux aux besoins des enfants de 4 ans que la maternelle 4 ans à temps plein.	4,1
Je ne sais pas.	5,3

Les commentaires émis par les participantes et les participants à l'évaluation illustrent ces différentes perceptions. Ainsi, pour une partie d'entre eux, la maternelle 4 ans constitue un milieu plus stimulant que le CPE pour les enfants, qui soutient davantage leur développement de même que leur transition vers la maternelle 5 ans.

*J'ai travaillé comme éducatrice dans un CPE et, maintenant, je travaille comme enseignante au préscolaire. Donc, pour moi, c'est clair que la maternelle 4 ans contribuera mieux à mettre des bases pour la réussite des enfants.*

*À 4 ans, ils ont fait le tour de leur CPE, ils ont une soif d'apprendre et il faut qu'on saute sur cette opportunité en tant que société. Ça prend davantage de publicité, de reportages pour que les gens comprennent ce qu'on fait en [maternelle] 4 ans.*

*J'ai une [enfant] qui avait de grandes difficultés. Elle fait de la dyspraxie verbale et puis, en CPE, elle n'était pas suffisamment stimulée [...]. Ça a fait en sorte qu'elle a fait des bonds de géant [en maternelle 4 ans], alors qu'elle était stagnante depuis quelques années.*

*[Au début de la maternelle 5 ans,] les enfants qui arrivent d'un CPE ne connaissent pas les autres enfants du groupe et cela leur demande beaucoup plus d'énergie pour s'intégrer avec les pairs, mais aussi pour s'habituer aux routines de l'école/classe déjà assimilées par les autres.*

D'autres se demandent si le CPE ne constituerait pas un milieu plus adapté aux enfants que la maternelle 4 ans, notamment pour les raisons suivantes :

- le ratio moins élevé que celui de la maternelle 4 ans;
- la formation spécialisée en petite enfance de l'éducatrice ou de l'éducateur;
- l'adaptation des locaux et du matériel à des enfants de 4 ans;
- la stabilité du personnel et le rythme plus souple des activités.

*Je crois que la maternelle 4 ans devrait être à la garderie. Les enseignants [de maternelle 4 ans] n'ont pas une formation en petite enfance. Les classes ne sont pas adaptées. L'horaire ne convient pas.*

*I've worked in a CPE, been in 5 year old kindergarten and now 4 year old kindergarten. I feel that we are not yet able to fully support 4 year olds in schools. The building has been designed for large and older children, unlike a CPE that has everything designed for 4 year old child autonomy and the ratio is too high to meet the children's needs<sup>32</sup>.*

*Certains enfants ont besoin de beaucoup de soutien. Ils sont mieux dans un CPE à 8 enfants qu'en classe à 16, 17 ou 18 enfants.*

Une autre partie des répondantes et des répondants émettent toutefois des avis nuancés, estimant que la maternelle 4 ans et le CPE ont chacun leurs particularités et constituent deux offres de services éducatifs pouvant répondre à des besoins diversifiés chez les enfants.

*Même si le CPE demeure aussi une place intéressante et adaptée pour les enfants de 4 ans, la maternelle 4 ans offre un milieu scolaire intéressant et rassemble des enfants du même âge dans un même groupe.*

*La maternelle 4 ans à temps plein peut être très aidante et répondre aux besoins de plusieurs enfants, si ce n'est de la majorité. Par contre, pour ce faire, il importe que toutes les ressources soient disponibles, que le local et le matériel soient bien adaptés à la clientèle, que les enseignants soient bien formés. Idéalement aussi, les groupes seraient moins grands. C'est donc dire qu'un CPE bien outillé peut parfois mieux répondre aux besoins des enfants de 4 ans.*

### 3.3.6 Importance de bien renseigner les parents au sujet des services d'éducation préscolaire

Selon les participantes et les participants à l'évaluation, la compétition entre la maternelle 4 ans et le CPE serait maintenant moindre que celle qui pouvait être observée dans les premières années de mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Le milieu scolaire aurait moins tendance à inciter à tout prix les parents à inscrire leur enfant en maternelle 4 ans, en la présentant comme le service éducatif qui répond le mieux aux besoins de celui-ci. L'important est que le parent choisisse le service qui convient le mieux à son enfant en vue de soutenir son développement global et de répondre adéquatement à ses besoins.

*Nous, dans la région, on a beaucoup mis l'emphase sur [le fait que] « la maternelle 4 ans est un service différent de l'offre en CPE ». Ce n'est pas un service qui est meilleur; c'est un service de plus qui s'offre aux parents et qui peut être choisi pour toutes sortes de raisons. On a revu nos*

---

<sup>32</sup> Traduction : [J'ai travaillé dans un centre de la petite enfance (CPE), puis à l'éducation préscolaire 5 ans, et je suis maintenant en éducation préscolaire 4 ans. J'ai l'impression qu'on n'est pas encore en mesure d'accompagner complètement les enfants de 4 ans à l'école. Le bâtiment a été conçu pour des enfants plus grands et plus âgés, à la différence des CPE où tout est conçu pour favoriser l'autonomie des petits de 4 ans. En plus, le ratio est trop élevé pour qu'on puisse répondre aux besoins des enfants.]

*communications pour vraiment ne pas mettre l'emphase sur le fait que « oui, oui, venez en 4 ans, c'est bien mieux que d'aller en CPE », vraiment pas du tout.*

*Si la maternelle 4 ans peut permettre un accès plus grand pour ne pas échapper de familles, je me dis : « OK, ça a sa place, la maternelle 4 ans, sans entrer en compétition. » C'est toujours en respectant ce que le parent veut pour son enfant.*

*Là, notre petit de 4 ans, est ce qu'on répond à ses besoins? Puis est-ce que c'est, dans le fond, le bon service pour le bon enfant au bon moment?*

L'importance de bien informer les parents sur les différents services éducatifs offerts aux enfants de 4 ans et leurs caractéristiques respectives est apparue comme une condition nécessaire pour les aider à faire le meilleur choix pour leur enfant.

*Des parents dont les enfants ne sont pas encore scolarisés ou n'ont pas connu de milieu de la petite enfance s'interrogent : « C'est quoi, le meilleur choix pour mon enfant de 4 ans? Est-ce que c'est le CPE? Est-ce que c'est Passe-Partout? Est-ce que c'est la maternelle? ». Donc, [il faudrait] communiquer ça aux parents, mais en toute neutralité, pas pour que chacun tire la couverture vers soi.*

*Il faut qu'on reste neutre, puis qu'on puisse au mieux guider les parents. Mais ce sont les parents qui connaissent le mieux leur enfant, donc c'est la prochaine voie qu'on ouvre pour l'année prochaine.*

### 3.3.7 Faits saillants — Pertinence de la maternelle 4 ans

- La majorité des enfants inscrits en maternelle 4 ans ont fréquenté un service de garde éducatif à l'enfance reconnu l'année précédente (principalement un milieu familial ou un CPE). Environ 1 enfant sur 5 n'a fréquenté aucun service de garde avant d'entrer en maternelle 4 ans et environ 1 enfant sur 10 a fréquenté un service de garde non reconnu. De 2020-2021 à 2021-2022, une augmentation de la proportion d'enfants ayant fréquenté un service de garde non reconnu l'année précédant leur entrée en maternelle 4 ans a été observée.
- Dans l'ensemble, le personnel enseignant dit apprécier la maternelle 4 ans, car il s'agit d'un lieu d'éveil et de socialisation qui respecte le développement de l'enfant et l'initie progressivement au monde scolaire.
- Le volet Parents est jugé important et pertinent pour favoriser la collaboration école-famille et soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant. Dans certains milieux, il apparaît toutefois que les parents qui en auraient le plus besoin se présentent peu souvent aux rencontres de ce volet. Le milieu scolaire s'interroge sur les moyens à mettre en place pour susciter une plus grande participation des parents et mieux répondre à leurs besoins.
- Les opinions sur les enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans sont partagées. Pour une partie des répondantes et des répondants, la maternelle 4 ans devrait être offerte à tous les enfants. Pour d'autres, elle devrait être réservée aux enfants de milieux défavorisés ou encore à celles et à ceux recommandés par le réseau de la santé et des services sociaux, qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance ou qui sont issus de l'immigration.
- La majorité des enseignantes et des enseignants ayant répondu au questionnaire croient que la maternelle 4 ans à temps plein convient mieux à certains enfants, alors que le CPE est plus approprié pour d'autres. Une partie d'entre eux estiment, pour leur part, que la maternelle 4 ans constitue un milieu plus stimulant que le CPE qui favorise davantage le développement des enfants et leur transition vers la maternelle 5 ans. D'autres répondantes et répondants sont plutôt d'avis que le CPE est un milieu plus adapté aux enfants de 4 ans en raison de son ratio (10 enfants par groupe), de la formation spécialisée en petite enfance de l'éducatrice ou de l'éducateur, de son aménagement physique mieux adapté et de son horaire plus souple.
- La nécessité de bien informer les parents sur les différents services éducatifs offerts aux enfants de 4 ans a été soulignée. L'important est que le parent choisisse le service qui convient le mieux à son enfant et à son contexte familial.

### 3.4 Effets de la maternelle 4 ans

Avant de présenter les perceptions du personnel scolaire à l'égard des effets de la maternelle 4 ans sur les enfants, il importe de rappeler que les effets d'un programme sont toujours multifactoriels. Une multitude de facteurs scolaires et extrascolaires peuvent influencer le développement de l'enfant. C'est dans ce contexte d'ensemble que les effets de la maternelle 4 ans doivent être situés.

#### 3.4.1 Perceptions du personnel scolaire à l'égard des effets de la maternelle 4 ans sur les enfants

Dans le cadre du questionnaire, le personnel enseignant était invité à se prononcer sur les effets de la maternelle 4 ans qu'il percevait chez les enfants.

Comme le montre le tableau 46, la grande majorité des enseignantes et des enseignants estiment que la maternelle 4 ans contribue beaucoup au développement des enfants, et ce, au regard de différents aspects. Les perceptions les plus positives concernent le développement social des enfants ainsi que leur autonomie. La perception la moins positive porte sur le développement de stratégies d'apprentissage, bien que les deux tiers des répondantes et des répondants soient d'avis que la maternelle 4 ans contribue beaucoup à cet aspect.

**Tableau 46** Perceptions du personnel enseignant à l'égard des effets de la maternelle 4 ans sur le développement des enfants

Selon les observations que vous avez effectuées auprès des enfants de votre classe, à quel point la maternelle 4 ans à temps plein contribue-t-elle au développement...	Proportion (%) d'enseignant(e)s (n = 814)		
	Beaucoup	Assez	Un peu ou pas du tout
... social?	92,1	7,6	0,2
... de l'autonomie?	90,7	8,7	0,6
... du goût d'apprendre?	83,4	15,5	1,1
... de l'intérêt pour l'école?	82,2	17,0	0,8
... affectif?	81,9	16,5	1,6
... langagier?	81,7	16,1	2,2
... cognitif?	81,4	17,1	1,5
... physique et moteur?	80,5	17,7	1,8
... de la confiance en soi?	79,5	19,4	1,1
... de stratégies d'apprentissage?	67,8	28,1	4,1

### 3.4.2 Effets positifs

Dans le cadre des groupes de discussion et dans les commentaires écrits du questionnaire, plusieurs effets bénéfiques de la maternelle 4 ans sur les enfants ont été rapportés par le personnel scolaire, notamment :

- l’augmentation de la confiance en soi, de l’autonomie, de la capacité d’écoute, etc.;
- la socialisation avec des enfants de son âge et l’apprentissage de la vie en groupe;
- une transition harmonieuse vers la maternelle 5 ans, car les enfants connaissent déjà l’école;
- des progrès sur le plan du langage, de la motricité, etc.

Voici différents exemples d’effets positifs de la maternelle 4 ans identifiés par le personnel scolaire :

*La classe de maternelle 5 ans est juste à côté de la mienne. Ma collègue voit l’évolution de mes élèves tout au long de leur année à la maternelle 4 ans à temps plein. Elle voit tout le progrès que les enfants font [...], elle les connaît aussi déjà, donc le lien se fait plus rapidement l’année suivante. Elle accueille les enfants qui n’ont pas fait de maternelle 4 ans à temps plein et la différence est toujours marquée.*

*The children in my class have changed and progressed immensely over the last seven months. They have learnt how to be more autonomous, how to appropriately express themselves, how to make friends, how to use their imagination, and so much more<sup>33</sup>.*

*Les parents aussi me disent qu’ils étaient sceptiques et n’étaient pas certains d’avoir pris la bonne décision et que, finalement, rien de mieux ne pouvait arriver à leur enfant. Mes collègues de la maternelle 5 ans veulent tous mes élèves puisqu’ils sont prêts pour la [maternelle] 5 ans. Ils ont un ÉNORME pas d’avance sur les autres dans tous les domaines.*

*Il était enfant à la maison, il n’a jamais été en garderie ou quoi que ce soit. Quand je lui ai montré une paire de ciseaux pour la première fois, il ne savait pas comment s’en servir. Donc, on est parti de « énormément de difficultés » à « wow! ». Il sait vraiment bien découper et sait plusieurs sons de lettres maintenant. Il sait compter parce qu’il ne connaissait aucun chiffre.*

*L’enfant est habitué aux routines, ce qui fait que, quand il arrive en [maternelle] 5 ans, on voit que c’est plus fluide. Alors, il y a moins à s’approprier, donc toute son énergie [...] peut être mise pour aller développer les autres sphères.*

*J’ai un ami qui est TSA, qui était non verbal au début de l’année et, maintenant, il structure des phrases de trois à cinq mots, pas tout le temps, mais chaque petit pas de son langage me fait papillonner le cœur. C’est trop beau de voir ça!*

*Certains élèves arrivent en maternelle 4 ans avec un très petit baluchon d’habiletés variées. Ils se développent de façon incroyable, en jouant, en échangeant, en essayant de nouvelles activités, etc. Ils sont ainsi mieux préparés à vivre la maternelle 5 ans. Pour certains élèves, mon défi est*

---

<sup>33</sup> Traduction : [Les enfants de ma classe ont beaucoup changé et progressé depuis sept mois. Ils sont devenus plus autonomes et ils ont appris à s’exprimer de manière appropriée, à se faire des amis, à utiliser leur imagination et bien plus encore.]

*simplement d'enseigner la base des habiletés sociales. Pour d'autres, c'est de connaître les lettres, les rimes, les syllabes... Chacun est différent et le rythme de chacun est respecté, et tout ça dans le plaisir, ce qui est le plus important.*

*Tous les anxieux, les enfants qui ont moins d'estime de soi, ceux qui sont gênés, bien ça augmente positivement parce que j'en vois pour qui ce n'était pas facile l'année passée en [maternelle] 4 ans, qui sont en [maternelle] 5 ans et là sont en contrôle. Ils ont pris confiance et sont devenus des leaders positifs.*

*Moi, je vois des miracles, je vois vraiment une grosse différence. Les progrès sont énormes. Tu sais, j'ai fait [de la maternelle] 5 ans longtemps, puis on voyait en [maternelle] 5 ans des enfants qui faisaient vraiment de gros bonds. Mais, en [maternelle] 4 ans, c'est phénoménal, le développement des petits enfants, surtout des enfants en difficulté.*

### 3.4.3 Effets négatifs

En contrepartie, des répondantes et des répondants ont dit percevoir, dans certains contextes, des effets négatifs de la maternelle 4 ans. Il est à noter qu'une même personne pouvait percevoir à la fois des effets positifs et des effets négatifs.

Une première préoccupation concerne le fait que certains enfants sont exposés à de nombreux changements de milieu. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un ou une enfant fréquente un CPE à 3 ans, va ensuite dans une école offrant la maternelle 4 ans, puis intègre son école de quartier en maternelle 5 ans. Cela implique donc plusieurs transitions qui peuvent déstabiliser l'enfant.

*Mais, des fois, on déracine un enfant qui était dans un CPE où ça allait bien pour aller faire un an en [maternelle] 4 ans, dans une école qui n'est pas son école, puis là, oups! on va lui faire faire une autre transition pour la maternelle 5 ans.*

D'autres répondantes et répondants ont souligné que le milieu scolaire ne respecte pas toujours le rythme et les besoins de l'enfant de 4 ans, notamment en raison de l'horaire proposé ou des règles à suivre.

*De manière générale, je trouve que c'est beaucoup demander à un enfant de 4 ans de suivre les règles, les routines, etc., qui sont propres à l'école. Le cadre scolaire est très différent de celui des garderies (silence dans les couloirs, vivre avec des grands de 6<sup>e</sup> année, prendre l'autobus, récréations et périodes qui ne s'adaptent pas à leurs besoins quotidiens, etc.).*

*Following the schedule of the rest of the school does NOT meet the needs for the 4 year olds. It is overstimulating and has too many transitions causing stress. Also being outdoors at recess time with the rest of the school causes a lot of stress, 4 year olds should have their own schedule that is best suited to their needs<sup>34</sup>.*

---

<sup>34</sup> Traduction : [L'horaire des autres enfants de l'école NE convient PAS à des enfants de 4 ans. Il y a trop de stimulations et de transitions, ce qui stresse les plus jeunes. Les récréations dans la cour en compagnie de tous les

Quelques conseillères pédagogiques ont aussi exprimé leurs inquiétudes au regard d'une approche pédagogique trop « scolarisante », ne respectant pas l'esprit du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, que certains enseignants et enseignantes de maternelle 4 ans pourraient adopter.

*Bien, moi, je trouve que le danger, c'est de scolariser trop rapidement, c'est d'avoir des exigences trop rapides. Puis les enseignantes, moi, je les adore, les enseignantes avec lesquelles je travaille, mais ce sont des enseignantes, elles ont une lunette pédagogique. Leur but [...], c'est d'enseigner quelque chose pour que l'enfant sache quelque chose à la fin de la journée, alors qu'à 4 ans, pour moi, on pourrait être dans un jardin d'enfants, 4 ans, c'est explorer, c'est s'amuser.*

*Moi, j'accompagne dans des classes, on est encore dans un mode de dépistage avec des activités DÉCONTEXTUALISÉES, puis de chercher les manques chez les enfants plutôt que de travailler sur leurs forces. Là, on est dans des effets négatifs d'une maternelle 4 ans scolaire [...]. Cela dit, il y a des enseignantes qui sont de vraies perles, puis elles font vraiment de merveilleuses choses avec ces enfants-là.*

Enfin, selon certains répondants et répondantes, un nouveau phénomène semble apparaître dans les milieux favorisés : des parents demanderaient que leur enfant, qui a fait la maternelle 4 ans, puisse passer la maternelle 5 ans pour aller directement en première année, car elles ou ils le jugent prêt à commencer l'école primaire.

*Les directions se retrouvent confrontées à des exigences familiales d'enfants qui sont soi-disant prêts pour la première année. Puis, oui, selon certains critères, ils le sont, mais ça reste des enfants de 5 ans qui entrent en première année au lieu de rester en maternelle, au lieu de vivre leur vie d'enfant. Donc, ça, c'est un enjeu aussi.*

#### 3.4.4 Retombées variables selon les enfants et le contexte de la classe

Les retombées variables de la maternelle 4 ans apparaissent liées à deux principaux facteurs : 1- le milieu d'où vient l'enfant et son parcours préscolaire antérieur; 2- le contexte de mise en œuvre de la maternelle 4 ans.

Selon de nombreux participants et participantes à l'évaluation, tous les enfants progressent en maternelle 4 ans. Cependant, les bienfaits de celle-ci seraient plus importants chez les enfants qui viennent d'un milieu défavorisé, celles et ceux qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance ainsi que celles et ceux qui ont peu été stimulés dans leur milieu familial que chez les autres. En contrepartie, plusieurs membres du personnel scolaire sont d'avis que, lorsque l'enfant a fréquenté un CPE ou a été bien stimulé dans son milieu familial, les effets bénéfiques de la maternelle 4 ans apparaissent moins marqués.

---

*autres sont aussi un grand stress. Les enfants de 4 ans devraient avoir un horaire conçu pour eux, qui réponde mieux à leurs besoins.]*

*Moi, j'en vois de beaux effets [de la maternelle 4 ans], un petit peu moins pour certains enfants qui sont très stimulés à la maison.*

*[En maternelle 5 ans,] on ne voit pas une très grosse différence entre nos enfants du CPE et nos enfants qui ont fréquenté la maternelle 4 ans.*

Par ailleurs, il ressort des propos des participantes et des participants que les effets de la maternelle 4 ans sur les enfants seraient tributaires des conditions de sa mise en œuvre. Différents facteurs tels que le ratio, le nombre d'enfants éprouvant des besoins particuliers dans le groupe, la formation de l'enseignante ou de l'enseignant, son approche pédagogique, le soutien de la ressource additionnelle ou l'environnement physique de la classe peuvent favoriser ou non la qualité des interventions éducatives de même que les effets sur le développement des enfants.

*Si les conditions gagnantes sont là, moi, je vois un impact positif sur nos familles vulnérables.*

*Si l'enseignante priorise le bien-être, le jeu, l'éveil et le plaisir des élèves, la maternelle 4 ans est TRÈS bénéfique [pour le] cheminement scolaire [des enfants].*

### 3.4.5 Faits saillants — Effets de la maternelle 4 ans

- Il importe de rappeler que les effets d'un programme sont toujours multifactoriels. Une multitude de facteurs scolaires et extrascolaires peuvent influencer le développement de l'enfant.
- Dans l'ensemble, le personnel enseignant perçoit plusieurs effets positifs de la maternelle 4 ans sur le développement des enfants, la socialisation, l'autonomie, la confiance en soi, l'intérêt pour l'école, la transition vers la maternelle 5 ans, etc.
- Les retombées positives de la maternelle 4 ans sont perçues comme plus importantes chez les enfants de milieux défavorisés, celles et ceux qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance ainsi que celles et ceux qui ont été peu stimulés dans leur milieu familial.
- Pour certains contextes particuliers, des effets négatifs de la maternelle 4 ans ont été rapportés. 1- Le passage, pour une ou un enfant de 3 ans, du CPE à la maternelle 4 ans dans une école l'année suivante, puis à la maternelle 5 ans dans une autre école entraînerait trop de transitions pour un petit d'âge préscolaire. 2- L'horaire et les règles à suivre en milieu scolaire ne respecteraient pas toujours le rythme et les besoins de l'enfant de 4 ans. 3- Des craintes quant à une approche trop « scolarisante » dans certaines classes de maternelle 4 ans ont été exprimées. 4- Une augmentation du nombre de demandes de dérogation pour que l'enfant puisse passer directement de la maternelle 4 ans à la première année a été observée dans les milieux favorisés.
- Les effets de la maternelle 4 ans semblent liés aux conditions de sa mise en œuvre. Différents facteurs tels que le ratio, le nombre d'enfants éprouvant des besoins particuliers dans la classe, la formation de l'enseignante ou de l'enseignant, son approche pédagogique, le soutien de la ressource additionnelle ou l'organisation de la classe peuvent favoriser ou non la qualité des interventions éducatives de même que les effets sur le développement des enfants.

## 4 Synthèse et discussion

La maternelle 4 ans à temps plein constitue une mesure phare par laquelle le gouvernement s'est engagé à agir tôt afin d'offrir à tous les enfants des chances égales de se développer dans différents domaines et de faciliter leur transition vers l'école. Elle comporte également un volet d'intervention auprès des parents qui vise à les soutenir dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant et à favoriser la collaboration école-famille.

Instaurée en 2013-2014, la maternelle 4 ans à temps plein a d'abord été offerte uniquement aux enfants de milieux défavorisés. Depuis 2020-2021, elle est déployée progressivement à l'échelle du Québec, et les enfants de tous les milieux socioéconomiques y sont admissibles (bien que la priorité demeure souhaitée pour les milieux défavorisés). En 2021-2022, 1 394 classes de maternelle 4 ans étaient ouvertes dans le réseau scolaire (public et privé), lesquelles étaient fréquentées par 15 764 enfants.

L'évaluation de la maternelle 4 ans porte sur sa mise en œuvre, sa pertinence et ses effets. Ce premier rapport d'étape présente les perceptions du personnel scolaire à l'égard de ces différents aspects de la maternelle 4 ans. Les données qu'il comporte ont été obtenues au moyen d'un questionnaire en ligne rempli par 814 enseignantes et enseignants de maternelle 4 ans au printemps 2022. Des groupes de discussion formés de membres du personnel enseignant, de membres de directions d'école et de conseillères pédagogiques ont permis de compléter et d'approfondir l'analyse.

### **Une mise en œuvre à géométrie variable comportant des défis**

Cette analyse révèle l'existence de variabilités dans la mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Par exemple, certains groupes sont formés de 6 à de 8 enfants, alors que d'autres en comptent 16 ou 17. Dans des classes de maternelle 4 ans, la ressource additionnelle est présente la majorité du temps, alors que, dans d'autres classes, elle n'est présente que quelques heures par semaine. Dans certains milieux, le volet Parents est animé par l'enseignante ou l'enseignant, alors qu'ailleurs, une intervenante ou un intervenant externe exerce cette fonction.

En plus de ces disparités, plusieurs enjeux liés à la mise en œuvre de la maternelle 4 ans ont été soulevés dans le cadre de l'évaluation. Un élément important concerne le nombre maximal de 17 enfants par classe (16 dans les milieux défavorisés), jugé trop élevé par le personnel scolaire. Ainsi, bon nombre de participantes et de participants souhaiteraient que le ratio soit le même en maternelle 4 ans qu'en CPE, c'est-à-dire de 10 enfants par groupe. Bien que la présence d'une ressource additionnelle en classe la moitié du temps soit prévue, plusieurs estiment que cela n'est pas suffisant compte tenu des multiples besoins de tous les enfants, particulièrement dans les classes nombreuses.

Il importe ici de rappeler que, même si le ratio maximal est de 17 enfants, les conventions collectives du personnel enseignant précisent que la moyenne d'enfants par classe de maternelle 4 ans ne doit pas être supérieure à 14 dans chaque centre de services scolaire ou commission scolaire. Selon le personnel enseignant ayant répondu au questionnaire, la moyenne d'enfants par classe dans le réseau public est de

12.6. En outre, environ les trois quarts des classes de maternelle 4 ans comptent 14 enfants ou moins. Il demeure néanmoins que le quart de ces classes ont plus de 14 enfants, ce qui crée de l'insatisfaction chez les enseignantes et les enseignants, qui disent peiner pour répondre adéquatement aux besoins de tous leurs élèves.

De plus, selon les données recueillies au cours de l'évaluation, près de 15 % des classes de maternelle 4 ans seraient des classes multiprogrammes, c'est-à-dire que s'y trouvent des enfants de la maternelle 4 ans et de la maternelle 5 ans. Cette proportion apparaît relativement élevée, car les classes multiprogrammes devraient être ouvertes « de façon exceptionnelle » (document OLCM). Des directions d'école ont dit préférer ouvrir une classe multiprogramme plutôt que de devoir diriger des enfants de 4 ans vers une autre école lorsque leur nombre n'est pas assez élevé pour constituer une classe complète. Toutefois, une majorité d'enseignantes et d'enseignants ont affirmé trouver difficile de travailler dans une classe multiprogramme étant donné les grandes disparités sur le plan du développement qui peuvent exister entre les enfants de 4 ans et celles et ceux de 5 ans. D'un autre côté, le Programme-cycle de l'éducation préscolaire préconise une approche développementale respectant le rythme de chaque enfant, ce qui peut correspondre à l'esprit d'une classe multiprogramme. À cet égard, le personnel enseignant a peut-être besoin de plus de formation sur les moyens de soutenir le développement des enfants dans le contexte d'une telle classe.

Un autre enjeu important concerne l'aménagement physique de la classe, de l'école et de la cour de récréation, généralement peu adapté aux enfants de 4 ans : casiers et lavabos trop hauts, chaises et tables ne correspondant pas à la taille des enfants, toilettes parfois éloignées de la salle de classe, locaux trop petits, enjeux en matière de sécurité dans la cour d'école, etc. Même si des mesures budgétaires sont prévues pour l'achat de matériel adapté à la maternelle 4 ans, il semble que ces mesures soient méconnues ou mal utilisées ou encore qu'elles s'avèrent insuffisantes pour pallier les difficultés d'aménagement. Il importe aussi de prendre en considération le fait que le réseau scolaire doit composer avec des enjeux liés au manque d'espace, ce qui ne facilite pas le déploiement des classes de maternelle 4 ans. Les écoles doivent souvent faire preuve de débrouillardise pour aménager des classes pour les enfants de 4 ans à même les locaux existants. Dans ces conditions, il n'est peut-être pas toujours possible de respecter l'intégralité des modalités prévues par le Ministère, telles que la superficie minimale du local ou la proximité des toilettes.

Comme il a été mentionné précédemment, il est prévu qu'une ressource additionnelle spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire soit présente à demi-temps dans la classe de maternelle 4 ans, en appui au personnel enseignant. Dans la moitié des classes, cette ressource additionnelle est une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée. Dans les autres classes, il s'agit généralement d'une éducatrice ou d'un éducateur en service de garde ou encore d'une préposée ou d'un préposé aux élèves handicapés. Une allocation annuelle de 26 737 \$ par classe est prévue pour la ressource additionnelle. De l'avis du personnel scolaire, ce montant ne suffirait pas à combler les besoins observés. Si certains enseignants et enseignantes sont satisfaits du soutien apporté par la ressource additionnelle, d'autres déplorent son manque de disponibilité et son manque de formation sur le développement de

l'enfant. À cet égard, il faut prendre en considération le fait que les écoles sont confrontées à une pénurie de personnel, ce qui peut rendre difficile le recrutement de ressources additionnelles qualifiées.

Plusieurs membres du personnel enseignant ont également rapporté que, lorsque la ressource additionnelle est une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée, elle est souvent appelée en renfort dans d'autres classes de l'école pour gérer des situations jugées urgentes, ce qui diminue tant la quantité que la qualité du soutien qu'elle peut apporter aux enfants de la maternelle 4 ans. Il semble par ailleurs que la ressource additionnelle ne comprend pas toujours bien son rôle, ce qui occasionne des difficultés de collaboration et un manque de cohérence dans les interventions. Le personnel scolaire souhaite que le rôle de la ressource additionnelle, sa classe d'emploi, les moments où elle devrait être présente en classe de maternelle 4 ans, etc., soient clarifiés. Du temps de concertation entre la ressource additionnelle et l'enseignante ou l'enseignant (sans la présence des enfants) est également souhaité.

De plus, selon la majorité des participantes et des participants à l'évaluation, il existe un manque de services de psychoéducation, d'orthophonie, d'ergothérapie, etc., pouvant répondre aux besoins des enfants fréquentant la maternelle 4 ans. Les délais d'attente dans le cadre du programme Agir tôt seraient très longs. Le personnel des services éducatifs complémentaires dans les écoles semble peu disponible pour intervenir auprès de ces enfants. Ici encore, la pénurie de personnel peut être invoquée comme une cause de l'insuffisance des services offerts. Un meilleur arrimage entre le réseau de la santé et des services sociaux et celui de l'éducation au regard des services requis pour les enfants de la maternelle 4 ans pourrait contribuer à une diminution des délais d'attente.

Pour ce qui est du Programme-cycle de l'éducation préscolaire, 2021-2022 marquait la première année de sa mise en œuvre. Bien que ce programme soit perçu positivement dans l'ensemble (notamment parce qu'il respecte le développement global de l'enfant et place le jeu au cœur des apprentissages), des besoins de formation à son égard ont été exprimés. En particulier, le manque de formation du nouveau personnel enseignant, qui n'a jamais travaillé au préscolaire et connaît peu le développement de l'enfant, a été rapporté. Il a aussi été souligné que la formation initiale à l'enseignement comporte peu de cours sur l'éducation préscolaire et ne prépare pas suffisamment la personne à enseigner en maternelle. Bien que des formations soient offertes, tant par le Ministère que par les centres de services scolaires et les commissions scolaires, il semble difficile pour le personnel enseignant d'être libéré pour y participer, notamment en raison du manque de budget pour la suppléance ou de la pénurie de suppléantes et de suppléants.

En outre, bien que le volet Parents de la maternelle 4 ans soit jugé important, il s'avère difficile à opérationnaliser et est mis en œuvre de façon très inégale dans le réseau scolaire. Il faut dire que le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 n'a pas favorisé la mise en œuvre de ce volet puisque, dans bien des cas, les rencontres avec les parents ont dû être annulées ou être tenues en mode virtuel plutôt qu'en présentiel. Le personnel scolaire a dit se questionner sur le choix de l'animatrice ou de l'animateur, les formules à privilégier, les contenus à aborder, le nombre de rencontres à tenir dans l'année, les moments de ces rencontres, les moyens de favoriser la participation des parents, etc. Les enseignantes et

les enseignants à qui l'animation de ce volet est confiée trouvent souvent la tâche lourde et souhaiteraient recevoir une compensation pour le temps qu'ils y consacrent.

### **Une appréciation positive de la pertinence de la maternelle 4 ans malgré des avis partagés sur la clientèle visée**

Dans l'ensemble, les participantes et les participants à l'évaluation estiment que la maternelle 4 ans est pertinente, puisqu'elle permet de répondre à des besoins des enfants et de leurs parents. La maternelle 4 ans est vue comme un lieu d'éveil et de socialisation qui respecte le développement de l'enfant et favorise une transition harmonieuse vers l'école. Le volet Parents contribue, quant à lui, à soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant, tout en favorisant la collaboration école-famille. Néanmoins, il semble que la réponse aux besoins des parents n'est pas pleinement atteinte puisque, dans certains milieux, leur participation aux rencontres est peu élevée.

De plus, les données recueillies par le Ministère indiquent qu'environ le tiers des enfants n'avaient fréquenté aucun service de garde éducatif à l'enfance reconnu l'année précédant leur entrée en maternelle 4 ans. Cette donnée est intéressante, puisqu'une des intentions de la maternelle 4 ans est justement de rejoindre les enfants qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance reconnu. Il demeure néanmoins que la majorité des enfants inscrits en maternelle 4 ans fréquentaient un CPE ou un service de garde éducatif en milieu familial l'année précédente. Il faudra suivre l'évolution de ces données au cours des prochaines années pour voir si la maternelle 4 ans accueille davantage d'enfants n'ayant pas fréquenté de service de garde éducatif reconnu.

Par ailleurs, les points de vue du personnel scolaire sur les enfants à qui devrait s'adresser la maternelle 4 ans sont partagés. Pour une partie des participantes et des participants, la maternelle 4 ans devrait être offerte à l'ensemble des enfants, car elle est bénéfique pour toutes et tous. Pour d'autres, elle devrait être réservée aux enfants de milieux défavorisés, aux enfants recommandés par le réseau de la santé et des services sociaux, à celles et à ceux qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance et aux enfants issus de l'immigration, afin de leur offrir des chances égales à celles dont bénéficient les autres petits d'âge préscolaire.

Les avis sont également partagés lorsqu'il est question de comparer la maternelle 4 ans au CPE. Des répondantes et des répondants estiment que le CPE est un milieu plus adapté aux enfants de 4 ans en raison de son ratio (10 enfants par groupe), de la formation spécialisée en petite enfance de l'éducatrice ou de l'éducateur, de son aménagement physique adapté et de son horaire plus souple. D'autres croient que la maternelle 4 ans constitue un milieu plus stimulant pour les enfants qui favorise une transition harmonieuse vers la maternelle 5 ans. D'autres encore considèrent que la maternelle 4 ans et le CPE représentent deux offres de services éducatifs pouvant répondre à des besoins diversifiés des enfants. L'important est que le parent puisse choisir de façon éclairée le service éducatif qui convient le mieux à son enfant.

## **Des effets généralement positifs chez les enfants, quoique tributaires notamment des conditions de mise en œuvre de la maternelle 4 ans**

Plusieurs effets bénéfiques de la maternelle 4 ans sur les enfants ont été rapportés par le personnel scolaire : développement dans différents domaines, socialisation, augmentation de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'intérêt envers l'école, meilleure transition vers la maternelle 5 ans, etc. Ces retombées positives seraient observées chez l'ensemble des enfants, mais plus particulièrement chez les enfants de milieux défavorisés ainsi que celles et ceux qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance ou qui ont été peu stimulés dans leur milieu familial.

En contrepartie, des effets dits négatifs mentionnés par le personnel scolaire sont, dans certains contextes, associés à la maternelle 4 ans. Ainsi, le passage, pour une ou un enfant de 3 ans, du CPE à la maternelle 4 ans dans une école, puis à la maternelle 5 ans dans une autre école entraînerait trop de transitions pour un petit d'âge préscolaire. De plus, il semble que l'horaire et les règles à suivre en milieu scolaire ne respectent pas toujours le rythme et les besoins de l'enfant de 4 ans. Des craintes quant à une approche trop « scolarisante » dans certaines classes de maternelle 4 ans ont aussi été exprimées. Enfin, une augmentation du nombre de demandes de dérogation pour que l'enfant puisse passer directement de la maternelle 4 ans à la première année a été observée dans les milieux favorisés, ce qui ne serait pas nécessairement bénéfique pour ce dernier.

Il importe de souligner que les effets plus ou moins positifs de la maternelle 4 ans semblent liés aux conditions de sa mise en œuvre. Différents facteurs tels que le nombre d'enfants dans la classe, la présence d'enfants ayant des besoins particuliers, la formation de l'enseignante ou de l'enseignant, son approche pédagogique ou le soutien de la ressource additionnelle peuvent favoriser ou non la qualité des interventions éducatives ainsi que les effets sur le développement des enfants.

## **Une amélioration nécessaire des conditions de mise en œuvre de la maternelle 4 ans pour favoriser la pleine atteinte des objectifs poursuivis**

L'évaluation a fait ressortir des disparités et des difficultés dans la mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Les conditions de cette mise en œuvre ne contribuent pas toujours à la pleine atteinte des objectifs poursuivis au regard du développement global de chaque enfant et de la transition harmonieuse vers l'école.

Comme il a été mentionné précédemment, les conditions de mise en œuvre de la maternelle 4 ans doivent être analysées en tenant compte du contexte actuel, où le réseau scolaire est confronté à d'importants enjeux de pénurie de personnel et de manque d'espace. Il faut aussi prendre en considération le fait que les milieux scolaires disposent d'une certaine autonomie dans la façon d'organiser la maternelle 4 ans, de sélectionner le personnel et de gérer le budget dans le cadre établi. Selon les propos des participantes et des participants à l'évaluation, toutes les directions d'école ne seraient pas sensibilisées aux besoins spécifiques des enfants de 4 ans et du personnel enseignant qui les accueille. Leurs choix ne soutiendraient pas toujours la mise en œuvre de conditions favorables à la maternelle 4 ans.

De façon générale, il apparaît qu'une meilleure information de l'ensemble du personnel scolaire sur les conditions et modalités de mise en œuvre de la maternelle 4 ans et du volet Parents, ainsi que sur les mesures budgétaires qui y sont associées, pourrait contribuer à l'établissement de conditions plus favorables au déploiement de ce service que celles observées actuellement. De plus, il semble exister, chez plusieurs acteurs du réseau scolaire (directions d'école, personnel enseignant, ressources additionnelles, personnel du service de garde, personnel des services éducatifs complémentaires, spécialistes, etc.), une méconnaissance du développement des enfants de 4 ans qui nuit à la prise en compte de leurs besoins. En ce sens, il serait important d'instaurer des modalités visant à faciliter, pour le personnel scolaire, l'accès à des formations en lien avec la maternelle 4 ans et le Programme-cycle de l'éducation préscolaire. Enfin, la formation initiale à l'enseignement mériterait d'être bonifiée pour accorder une plus grande place au développement de l'enfant et à l'éducation préscolaire.

## Conclusion

Dans ce rapport d'étape, les perceptions d'enseignantes et d'enseignants, de membres de directions d'école et de conseillères pédagogiques à l'égard de la mise en œuvre, de la pertinence et des effets de la maternelle 4 ans ont été analysés.

L'évaluation révèle que la maternelle 4 ans est considérée comme pertinente, car elle permet de répondre à des besoins des enfants et des parents. Des effets bénéfiques chez les enfants ont été observés au regard du développement global, de la socialisation, de l'autonomie, de la transition vers la maternelle 5 ans, etc. Ces effets seraient plus marqués chez les enfants de milieux défavorisés, les enfants qui n'ont pas fréquenté de service de garde éducatif à l'enfance ainsi que celles et ceux qui ont été peu stimulés dans leur milieu familial que chez les autres.

Selon les répondantes et les répondants, plusieurs défis et enjeux sont associés à la mise en œuvre de la maternelle 4 ans. Ils concernent notamment le nombre d'enfants par groupe, l'aménagement physique de la classe et de l'école, la ressource additionnelle, l'accès aux services spécialisés (orthophonie, ergothérapie, etc.), la formation du personnel scolaire et le volet Parents. Il faut cependant tenir compte du fait que le contexte actuel caractérisé par une pénurie de personnel et un manque d'espace ne favorise pas toujours la mise en œuvre de conditions optimales pour le déploiement de la maternelle 4 ans dans le réseau scolaire.

Quelques préoccupations à l'égard de la maternelle 4 ans ont aussi été rapportées, notamment le fait que le cadre scolaire (horaire et règles de vie) ne respecte pas toujours le rythme et les besoins de l'enfant de 4 ans. La crainte d'une scolarisation trop précoce dans certaines classes a également été exprimée. Globalement, il semble que les retombées de la maternelle 4 ans soient liées aux conditions de sa mise en œuvre, qui, selon le contexte, peuvent favoriser ou non la qualité des interventions éducatives de même que les effets sur le développement des enfants.

Les défis rencontrés dans la mise en œuvre de la maternelle 4 ans ne contribuent pas toujours à la pleine atteinte des objectifs poursuivis au regard du développement global de l'enfant et de sa transition harmonieuse vers l'école. Plusieurs aspects mériteraient d'être améliorés (ressources humaines, matérielles et financières, précision des modalités de mise en œuvre, formation et qualification du personnel scolaire, concertation des différents intervenants et intervenantes, etc.) afin de créer des conditions permettant de mieux répondre aux besoins des enfants de 4 ans et de mieux les soutenir dans leur transition vers le monde scolaire et leur développement.

Un prochain rapport d'évaluation portera sur les perceptions des parents à l'égard de la maternelle 4 ans, recueillies dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022. Les données prises en compte permettront d'identifier les raisons pour lesquelles des parents choisissent ou non d'inscrire leur enfant en maternelle 4 ans et de décrire leur appréciation de ce service ainsi que du volet Parents.

Ce rapport présentera aussi une analyse des effets de la maternelle 4 ans sur le développement des enfants dans différents domaines. Pour ce faire, des données de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 seront mises à profit. Elles permettront de comparer les résultats d'un échantillon d'enfants ayant fréquenté la maternelle 4 ans à ceux d'un échantillon d'enfants ne l'ayant pas fréquentée.

Ces résultats viendront enrichir et nuancer les données contenues dans le présent rapport. Ils contribueront à l'obtention d'un portrait complet de la situation qui permettra de porter un jugement éclairé sur la mise en œuvre, la pertinence et les effets de la maternelle 4 ans.

